

NOVEMBRE 2009



MERKUR

DE L'ÉTATZEBUERGER MERKUR
BULLETIN DE LA CHAMBRE DE COMMERCE DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

www.cc.lu

Budget de l'État 2010 Le verdict de la Chambre de Commerce



■ EDITORIAL

Traité de Lisbonne:
des institutions plus
efficaces pour relancer
l'Europe



■ FLASH

Réforme de la TVA:
Plus de 500 professionnels
aux deux conférences



■ ECONOMIE

Nouvelle publication:
Vecteurs de croissance
au Luxembourg

LEASING



Optez pour le leasing de la BCEE !

Optimisez le financement du matériel que vous utilisez dans l'exercice de votre profession. La BCEE vous propose, plutôt que d'acheter votre matériel, de le louer en recourant à un contrat de leasing. Ainsi vous préservez votre trésorerie et vous bénéficiez en plus d'avantages fiscaux décisifs.

Intéressés ? Nos conseillers PME sont à votre disposition pour tout renseignement supplémentaire. Vous pouvez également effectuer directement une demande d'offre de leasing en ligne sur notre site www.bcee.lu.



SPUERKEESS

Äert Liewen. Är Bank.

Traité de Lisbonne: des institutions plus efficaces pour relancer l'Europe

20 ans après la chute du mur de Berlin, l'entrée en vigueur du Traité de Lisbonne est une occasion unique pour inspirer une nouvelle vision de l'Europe unie. Car l'Europe peut à juste titre être fière du chemin parcouru. En effet, la mise en place d'un marché et d'une monnaie uniques et l'élargissement de l'Union européenne vers l'Est avec comme corollaire la naissance de nouvelles démocraties sont des accomplissements historiques sans précédent.

En dotant l'Europe de nouvelles règles de fonctionnement, le Traité de Lisbonne pourra donner un nouveau souffle au processus d'intégration européenne. Si les règles du nouveau traité ont souvent été critiquées, elles apportent pourtant des avancées bien réelles. Ainsi, l'octroi d'une personnalité juridique à l'Union européenne lui facilitera grandement la conclusion d'accords internationaux et la représentation dans des organisations internationales. La création d'un mandat de 2 ans et demi pour le nouveau Président permanent du Conseil européen ainsi que l'instauration d'un Haut représentant de l'UE pour la politique étrangère et de sécurité commune sont deux mesures essentielles pour permettre à l'Europe de mieux s'affirmer sur la scène internationale.

En ce qui concerne les mécanismes de décision de l'UE, le traité comporte plusieurs réformes fondamentales qui ont pour objectif de donner à l'UE les moyens de mieux fonctionner à 27, tout en répondant aux demandes des citoyens pour davantage de transparence et de démocratie. Ainsi afin d'éviter les blocages des décisions du Conseil de l'UE par un seul pays, le vote à la majorité qualifiée est étendu à de nouveaux domaines (politique économique, immigration, coopération policière et judiciaire, e.a.). L'avancée démocratique se traduit par un élargissement des prérogatives du Parlement européen, qui se partagera désormais le pouvoir de décision avec le Conseil de l'Union européenne dans certains domaines clés tels que la justice, la sécurité, la législation commerciale commune ou l'immigration. En matière budgétaire, le Parlement européen aura le même droit de décision que le Conseil de l'UE. Les parlements nationaux ne seront pas en reste puisqu'ils auront désormais le droit de faire échouer des propositions de la Commission qui ne respecteraient pas le mécanisme de subsidiarité.

Si le nouveau traité tient surtout à préciser et à modifier le fonctionnement de l'Union européenne et ne s'adresse donc pas directement aux entreprises, il définit toutefois le cadre pour de nombreuses politiques communautaires susceptibles d'avoir un impact sur les secteurs du commerce, des services et de l'industrie. Le traité de Lisbonne supprime «la concurrence libre et non faussée» des objectifs de l'Union, mais consacre un protocole à la concurrence, qui fait désormais partie intégrante du marché intérieur. La substance des règles de concurrence reste donc inchangée et les pratiques anticoncurrentielles telles les ententes, les concentrations et les abus de position dominante seront toujours sanctionnées pour assurer un fonctionnement optimal du marché. Le traité rappelle aussi le rôle confié aux Etats. Ces derniers se doivent d'accompagner la croissance, en garantissant aux entreprises dynamiques et innovantes l'accès au marché. Ces actions

pourront se traduire par un soutien à la recherche ou encore par l'octroi d'aides publiques.

Alors que la question des services d'intérêt économique général (SIEG) avait été l'un des principaux points de discordance du traité constitutionnel, le nouveau traité ne modifie pas la donne. Le droit communautaire continuera à assurer le maintien et le développement de ces services publics, et en parallèle, à favoriser leur compétition avec les opérateurs privés. Les règles de concurrence demeureront applicables à ces services dans la mesure où elles ne font pas obstacle à l'accomplissement de leur mission. Le traité de Lisbonne participe surtout à une clarification du cadre juridique des SIEG, à qui il consacre un protocole spécifique. Par ce texte, le Parlement européen et le Conseil se voient expressément reconnaître la possibilité de définir les principes relatifs à la fourniture, l'exécution et le financement de ces services. Le nouveau traité réaffirme également la compétence des autorités nationales et locales dans la fourniture, la mise en service et l'organisation de tels services.

En matière de recherche et de développement, le traité de Lisbonne se montre plus ambitieux que le traité constitutionnel. Il prévoit notamment la création d'un Espace européen de la recherche (EER), au sein duquel les Etats membres pourront développer et partager leurs connaissances scientifiques et technologiques.

Les entreprises devraient également profiter d'un environnement économique clarifié, notamment marqué par une plus grande reconnaissance de l'Eurogroupe (réunion informelle des ministres des finances des pays membres de la zone euro). Le traité de Lisbonne entend rappeler que tous les pays de l'Union économique et monétaire ont vocation à rejoindre la zone euro. La coordination des politiques économiques, budgétaires et fiscales des Etats membres et le rôle accru de la Commission en ce qui concerne le Pacte de stabilité et de croissance devraient permettre d'offrir un environnement stabilisé favorable aux entreprises. La plus grande certitude juridique dans les affaires transfrontalières permettra en outre de faciliter les échanges entre opérateurs économiques.

A ceux qui ne voient dans le Traité de Lisbonne qu'un pas supplémentaire vers une dérégulation des marchés, il convient de rappeler que le texte dote enfin l'UE d'une charte des droits fondamentaux juridiquement contraignante (avec des dérogations pour la Pologne et le Royaume Uni) et introduit le droit d'initiative populaire en octroyant aux citoyens européens le droit d'inviter la Commission à présenter de nouvelles propositions. Par ailleurs, le Traité de Lisbonne prévoit désormais expressément la possibilité pour un Etat membre de sortir de l'Union européenne. S'il est peu probable que cette possibilité soit réellement saisie, elle permettra peut-être d'endiguer la pratique de l'«Europe-bashing» à laquelle se livrent trop facilement les classes politiques pour faire porter à l'Europe la responsabilité de leurs propres manquements au niveau national. Il faut maintenant espérer que le cadre institutionnel renouvelé sera efficace et durable, car la crise économique mondiale exige que l'Europe puisse agir de manière cohérente et concertée. ■



DOSSIER

4 **Projet de budget 2010: Un attentisme dangereux face à une situation alarmante**

DOSSIER

4 **Projet de budget 2010: Un attentisme dangereux face à une situation alarmante**

FLASH

- 18** Plus de 500 professionnels aux deux conférences sur la réforme de la TVA organisées par la Chambre de Commerce
- 20** Visite de Klaus Harste, le nouveau Consul Honoraire du Grand-Duché du Luxembourg à Sarrebruck
- 22** La Corée du Sud invitée à la Chambre de Commerce

INTERNATIONAL

- 24** Opportunités d'affaires à la mode turque
- 24** Calendrier 2009
- 24** Foires de novembre à décembre 2009
- 26** Luxembourg Thaïlande: si loin et pourtant si proche
- 27** ASEAN countries to create a competitive economy
- 28** Cap Vert: une relation consolidée, de nouvelles opportunités à saisir
- 30** Forum des Entrepreneurs by initiatives et b2fair BICT à Liège: le Luxembourg décroche l'Award du meilleur stand
- 31** Business opportunities in Indonesia
- 31** Luxembourg Chamber of Commerce at the 9th HKTC World SME Expo
- 32** Trade mission to India
- 33** DEVCOM pour la 1^{ère} fois à Bruxelles

- 34** Une nouvelle vitrine pour l'agence «Luxembourg for Business»
- 36** 1.400 exposants et une quarantaine de pays au salon «EMO»
- 36** 10^e édition du salon CeBit Eurasia Bilişim à Istanbul
- 38** BOA – Bourse d'Opportunités d'Affaires
- 39** Textes européens publiés du 23 septembre au 22 octobre 2009
- 41** Participez à la plateforme de rencontres «b2fair» lors du salon «Creativity Forum World 2009»!
- 41** Séance d'information «REACH: où en est-on?»

FORMATION

- 44** Des formations sur mesure
- 46** «Le coaching – un accompagnement personnalisé pour de meilleurs résultats»
- 50** Programme de formation

INNOVATION

- 52** 1,2,3, GO: 10 ans d'initiatives!
- 53** L'éco-conception en questions
- 55** A la conquête de l'espace
- 56** Un quart de siècle au service de l'innovation et de la recherche
- 57** Deux nouvelles entreprises innovantes intègrent Technoport
- 58** LU-CIX: Connecting Europe in One Spot!
- 58** First entrepreneurs providing very positive feedback
- 59** Présentation officielle de la nouvelle loi du 5 juin 2009 relative à la promotion de la recherche, du développement et de l'innovation

INNOVATION

56 **Luxinnovation: 25^e anniversaire à la future Cité des Sciences**

ECONOMIE

- 60** PIB du 2^e trimestre 2009: une contraction de 5,3 %
 - 62** Vecteurs de croissance au Luxembourg
- LEGISLATION & AVIS**
- 64** Projets de loi soumis pour avis à la Chambre de Commerce
 - 64** Objectif: Réduction des charges administratives de 15 % d'ici 2012
 - 65** Droit des sociétés luxembourgeois: Legitech complète son offre
 - 66** L'ITM lance un «Help Center» pour employeurs et salariés

FEDERATIONS/UEL

- 68** Le CIE-EP: une opportunité pour les entreprises
- 71** Projet de budget 2010: l'UEL critique l'inertie de la loi budgétaire
- 72** 25 bougies soufflées!
- 75** Les apprentis et travailleurs qualifiés ont de l'avenir
- 76** Immobilier résidentiel: Quelles tendances? Quelles opportunités?
- 76** Et de 300!
- 77** Alessandro Barberis élu nouveau président
- 77** Le succès et vous

RSE

- 80** Chaque mois, l'INDR vous fait découvrir 2 bonnes pratiques en matière de RSE
- 81** ERNSTER a adopté un système d'équité de salaires



FEDERATION/UEL

71 **Projet de budget 2010:
les critiques de l'UEL**

81 DUPONT DE NEMOURS a édité un code de conduite

INFO ENTREPRISES

82 PricewaterhouseCoopers: L'année 2010 devrait être celle de la reprise

82 En bref

83 Cimalux inaugure son 8^e broyeur à Esch-sur-Alzette

84 The Solarwind Project: Bâtiment à triple certification environnementale

85 Hyundai Motor Europe fait d'Autodis un exemple pour l'Europe

86 Travail temporaire: Elitt devient Synergie



INFO-ENTREPRISES

90 **Christian Blachas à la première édition des «Luxembourg Marketing & Communication Awards»**

86 Ketterthill: Premier laboratoire luxembourgeois doté d'un équipement robotique

88 Play Pause: la nouvelle formule de Fitness & Wellness à Belval
90 Luxembourg Marketing & Communication Awards 2009: And the winners are...

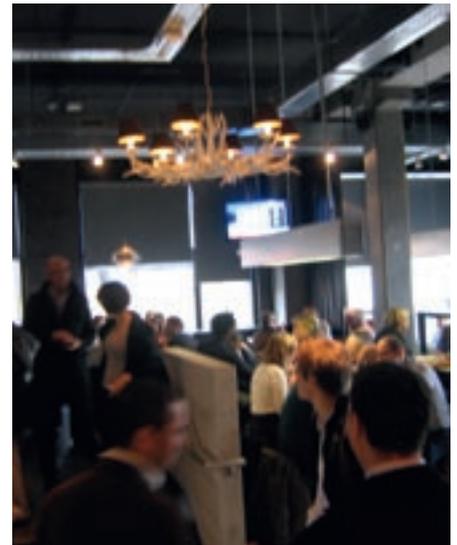
BELVAL FLASH

92 Belval – Großprojekt von nationaler Bedeutung

92 Eröffnung der Wohnviertel „Wald“ und „Waassertrap“ in Belval

BOURSE 94

LES 100 VISAGES DE LA CDC 96



BELVAL FLASH

92 **Eröffnung der Wohnviertel „Wald“ und „Waassertrap“ in Belval**

Editeur:
Chambre de Commerce
du Grand-Duché de Luxembourg
7, rue Alcide de Gasperi
L-2981 Luxembourg
Tél.: 42 39 39-1
Fax: 43 83 26
E-mail: merkur@cc.lu
homepage: <http://www.cc.lu>

Paraît 10 fois par an
Tirage: 32.000 exemplaires
Reproduction autorisée
avec mention de la source.
Copie à l'éditeur
Rédaction:
Patrick Ernzer, rédacteur en chef
Marie-Hélène Trouilleux
Corinne Briault

Mise en page et impression:
Imprimerie Centrale S.A.
Conception graphique:
rose de claire, design.
Couverture:
lola
Crédit photographique:
MEV Verlag, EU, SIP,
ONT Luxembourg, M-H. Trouilleux

Publicité:
Imprimerie Centrale
Service Régie, Bureaux:
15, rue du Commerce
L-1351 Luxembourg
Tél.: (+352) 40 36 10-1
Fax: (+352) 40 36 10-228
E-mail: regie@ic.lu
www.ic.lu

Les articles publiés et signés n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs et ne reflètent pas forcément l'opinion de la Chambre de Commerce, qui ne peut donner aucune garantie expresse ou implicite sur l'exactitude, l'exhaustivité, la véracité, l'actualité, la pertinence ou la fiabilité des informations figurant dans le Merkur.



Avis de la Chambre de Commerce

Projet de budget 2010: Un attentisme dangereux face à une situation alarmante

A travers ses prises de positions récentes, que se soit le bilan de législature 2004-2009 ou les recommandations au nouveau Gouvernement issu des élections législatives du mois de juin 2009 («Entreprise Luxembourg 2.0»), la Chambre de Commerce a eu l'occasion d'analyser et de commenter les problèmes et défis structurels auxquels est confronté notre pays, de faire part de ses visions quant aux politiques socio-économiques à mener par les autorités au cours de la nouvelle législature, et de mettre en avant de nombreuses pistes afin d'accroître l'efficacité des dépenses publiques. Dans le dossier du mois, la Chambre de Commerce se penche sur le projet du budget de l'Etat pour l'année 2010.

Aux yeux de la Chambre de Commerce, le projet de loi relatif au budget des recettes et des dépenses de l'Etat pour l'exercice 2010, est l'instrument par excellence du nouveau gouvernement pour présenter les premiers gisements d'une politique gouvernementale apte à surmonter les immenses défis auxquels est confronté notre pays, qui dépassent

d'ailleurs de loin l'actuelle crise économique. Par ailleurs, le budget de l'Etat, souvent appelée «la loi la plus importante de l'année», constitue l'opportunité par excellence pour traduire le programme gouvernemental en politiques concrètes et tangibles et partant, de donner des éléments de réponses aux interrogations, constats et problèmes récurrents (non exhaustifs) suivants:

- quel scénario de sortie de crise le Gouvernement veut-il privilégier?
- quel sera le modèle de croissance luxembourgeois à l'avenir?
- comment répondre à la double problématique d'une dégradation continue de la compétitivité et des finances publiques?
- comment assurer l'attractivité du site luxembourgeois, alors que les

facteurs contribuant à un avantage compétitif ont tendance à s'évanescer?

- comment inverser l'effet ciseaux actuel entre recettes en baisse et dépenses courantes toujours en hausse?
- comment freiner drastiquement les dépenses courantes et comment diversifier les recettes fiscales?
- comment passer d'un système de protection sociale sous efficient, mais très coûteux, à un système efficient, équitable et financièrement soutenable?
- comment relever les défis intergénérationnels et démographiques, avec une dette publique croissant rapidement et une dette implicite énorme?

La Chambre de Commerce, dans son avis budgétaire¹, se doit de critiquer le manque de vision et d'ambition du projet de budget 2010 (déposé à la Chambre des Députés le 29 septembre 2009). Le document en question ne fournit guère de réponses adéquates aux problèmes posés, mais, au contraire, risque de les aggraver.

Face à cet attentisme et manque de vision de la part des autorités gouvernementales, la Chambre de Commerce s'inquiète de l'avenir des finances publiques du Grand-Duché au vu de l'environnement conjoncturel actuel et des problèmes structurels qui se posent à moyen et à long termes. Elle comprend que les particularités de l'économie luxembourgeoise – économie sans marché local d'envergure, largement ouverte sur l'extérieur et subissant de surcroît les évolutions de l'étranger – rendent nécessaires une grande capacité d'adaptation, une flexibilité et donc un certain pilotage à vue de la part des gouvernants en temps de crise. Toutefois, **particulièrement en matière de finances publiques, une vision à moyen et à long terme, ainsi qu'un carnet de route et un calendrier de retour vers l'équilibre budgétaire sont indispensables** afin d'assurer au gouvernement les marges de manœuvre nécessaires à

l'accomplissement des missions publiques et pour assurer aux administrés un environnement socio-économique stable, prévisible et attrayant.

Le projet de budget 2010 donne l'impression d'une absence de vision quant à un scénario de sortie des déficits publics, de retour à l'équilibre budgétaire, de réduction de la dette publique et de la dette implicite en matière de protection sociale et, à terme, de reconstitution de réserves budgétaires.

Pendant, la Chambre de Commerce retient comme point positif du projet de budget 2010 les mesures du plan de relance décidées au 1^{er} semestre 2009 (dit «Plan de conjoncture du Gouvernement») et le niveau élevé de dépenses d'investissements affichées. Encore faudra-t-il exécuter les dépenses afférentes intégralement et selon le calendrier annoncé.

La Chambre de Commerce souligne dans les points qui suivent le caractère critique, fragile et dangereux de la situation financière et budgétaire prévisible de l'Etat et des administrations publiques. Il y a en effet lieu d'insister sur la situation inquiétante des trois sous-secteurs que sont l'administration centrale², les administrations locales et les administrations de sécurité sociale.

Pour la première, le déficit est en forte progression depuis plusieurs années, même pendant certaines phases de haute conjoncture. Une telle évolution non soutenable est le reflet d'une **maîtrise insuffisante des dépenses courantes**, et en particulier de consommation de l'Etat. Cette faiblesse, hautement préjudiciable dans la situation actuelle et prévisible, caractérisée par des recettes en fort recul, **devra être éliminée à court terme, au prix de certains ajustements certes impopulaires, mais encore peu douloureux à ce stade.**

Pour les deuxièmes, il est indispensable de contribuer aux efforts publics d'assainissement des finances publiques et **d'exploiter rapidement et plus systématiquement l'énorme potentiel d'efficacité et de synergies offert par la fusion des communes** et une col-

laboration plus prononcée à de multiples niveaux.

Pour les troisièmes s'imposent des mesures fortes visant à **assurer la soutenabilité financière à moyen et long terme du système public de protection sociale** (cf. notamment assurance pension³, assurance dépendance et assurance maladie, avec des défis démographiques de taille).

L'environnement conjoncturel difficile requiert une grande réactivité de l'ensemble des acteurs économiques. Au Luxembourg, la capacité des entreprises à réagir rapidement et efficacement à des chocs conjoncturels est largement mise en péril par le contexte légal ayant comme corollaire la dissociation entre l'évolution du coût salarial et celle de la productivité.

Une **petite économie largement ouverte** sur le monde extérieur ne peut se permettre de mener des politiques dans la seule optique nationale. S'agissant des prévisions d'évolution de l'environnement conjoncturel pour 2010, le projet de budget est élaboré sous une **hypothèse de croissance économique de l'ordre de 1 % à 1,5 %**. Le FMI, quant à lui, prévoit un nouveau rétrécissement de l'économie luxembourgeoise en 2010 (-0,2 %), alors que la Commission Européenne, dans ses prévisions d'automne 2009 table sur une hausse du PIB luxembourgeois de 1,1 % en 2010. Ainsi, le scénario de croissance du gouvernement, sur lequel sont de surcroît fondées les anticipations et prévisions en matière de recettes fiscales, semble bien optimiste.

Le tableau 1 ci-après trace un tour d'horizon de l'environnement conjoncturel luxembourgeois, qui reste pour le moins tendu.

Les faiblesses structurelles du pays, notamment la chute sensible de la compétitivité nationale, la politique sociale, insuffisamment sélective et les risques portés par les engagements à long terme du système de sécurité sociale, appellent des interventions urgentes et courageuses. En l'absence de réforme incisives, la marge

¹ L'avis de la Chambre de Commerce peut être commandé gratuitement auprès du Département Economique de la Chambre de Commerce (e-mail: eco@cc.lu ou tél.: (+352) 42 39 39-350)

² L'Administration centrale constitue un ensemble beaucoup plus vaste que l'administration de l'Etat central, notion issue de la comptabilité budgétaire luxembourgeoise. Outre des ministères, administrations et services de l'Etat renseignés dans le budget de l'Etat, l'Administration centrale comprend également les recettes et dépenses des fonds spéciaux de l'Etat, de même que celles des «organismes qui sont contrôlés ou financés majoritairement par l'Etat», soit les établissements publics et les fondations, les Institutions de l'Etat ainsi que les services de l'Etat à gestion séparée

³ cf. à ce sujet la récente étude de l'UEL intitulée «La réforme du régime général d'assurance pension» datant de juillet 2009

■ **Tableau 1: Environnement conjoncturel récent**

| Données macro-économiques | 2006 | 2007 | 2008 | 2009 | 2010 | 2011 |
|-------------------------------|---------------|---------|---------|---------|---------|---------|
| PIB | | | | | | |
| zone euro | | 2,70 % | 0,60 % | -4,00 % | 0,70 % | 1,50 % |
| Etats-Unis | 2,70 % | 2,10 % | 0,40 % | -2,70 % | 1,50 % | 2,80 % |
| Chine | 11,60 % | 13 % | 9 % | 8,50 % | 9 % | 9,70 % |
| Luxembourg | 5,60 % | 6,50 % | 0,00 % | -3,60 % | 1,10 % | 1,80 % |
| Inflation | | | | | | |
| zone euro | 2,20 % | 2,10 % | 3,30 % | 0,30 % | 1,10 % | 1,50 % |
| Etats-Unis | 3,20 % | 2,90 % | 3,80 % | -0,40 % | 1,70 % | 1,80 % |
| Chine | 1,50 % | 4,80 % | 5,90 % | -0,10 % | 0,60 % | 1,50 % |
| Luxembourg | 3,00 % | 2,70 % | 4,10 % | 0,00 % | 1,80 % | 1,70 % |
| Chômage | | | | | | |
| zone euro | | 7,50 % | 7,50 % | 9,50 % | 10,70 % | 10,90 % |
| Etats-Unis | 4,60 % | 4,60 % | 5,80 % | 9,20 % | 10,10 % | 9,00 % |
| Chine | | | | | | |
| Luxembourg | 4,60 % | 4,20 % | 4,90 % | 6,20 % | 7,30 % | 7,70 % |
| Emploi | | | | | | |
| zone euro | 1,60 % | 1,80 % | 0,70 % | -1,90 % | 0,00 % | 0,00 % |
| Etats-Unis | 1,90 % | 1,10 % | -0,50 % | -3,30 % | 0,60 % | |
| Chine | non renseigné | | | | | |
| Luxembourg | 3,60 % | 4,40 % | 4,70 % | 1,10 % | -1,30 % | 0,00 % |
| Solde courant en % PIB | | | | | | |
| zone euro | | 0,30 % | -0,80 % | -0,70 % | -0,50 % | -0,50 % |
| Etats-Unis | -6,00 % | -5,20 % | -4,90 % | -2,60 % | -2,20 % | -2,60 % |
| Chine | 9,50 % | 11,00 % | 9,80 % | 7,80 % | 8,60 % | 8,70 % |
| Luxembourg | 10,30 % | 9,70 % | 5,50 % | 9,40 % | 11,20 % | 12,20 % |

de manœuvre de l'Etat continuera de se rétrécir et toute politique nouvelle ne pourra être entreprise du fait de l'entrave de la dette publique devenue trop lourde. De même, tout immobilisme à court terme risque d'anéantir les effets positifs du plan de relance du gouvernement. Au moment de la sortie de la crise, les entreprises luxembourgeoises ne doivent pas être pénalisées par un coût du travail plus élevé alors qu'au même moment, les marges de manœuvre de l'Etat risquent d'être dangereusement rognées par des déficits excessifs.

A l'instar de l'usage du «**Tableau de Bord Compétitivité**» (cf. www.eco.public.lu), il convient de surveiller systématiquement l'évolution à l'étranger et de prendre le cas échéant, les mesures correctrices qui s'imposent (notamment dans les domaines du coût du travail, de la cohésion sociale et de l'enseignement). Le dernier *Bilan de Compétitivité* montre une tendance générale à la dégradation de la position du Luxembourg à travers nombre de classements

et benchmarks internationaux, ce qui met en lumière le fait que les faiblesses structurelles, loin de s'être atténuées depuis la publication du rapport Fontagné, se sont au contraire aggravées depuis 2004.

L'un des outils de mesure de la compétitivité les plus pertinents est le coût salarial unitaire (CSU). Le CSU dit «nominal» se définit comme le rapport entre le coût salarial total et le volume de production dans l'économie. Cet indicateur représente en d'autres termes le lien entre le coût du travail et la productivité. Son taux de croissance se déduit quant à lui du rapport entre l'évolution du coût salarial nominal, d'une part, et du taux de croissance de la productivité, d'autre part. Le graphique 1 montre l'évolution de cet indicateur au Luxembourg, dans les pays voisins, en Irlande, au Royaume-Uni, ainsi qu'en comparaison avec la moyenne des pays de la zone euro (16 membres).

Au cours de la période 1995-2000, l'évolution du CSU (nominal) luxem-

bourgeois était relativement favorable par rapport aux pays limitrophes, avant de connaître un décrochage entre 2000 et 2008. Ainsi, l'indicateur a augmenté sur cette période de 25 % au Luxembourg, c'est-à-dire bien plus que pour l'Allemagne (+3 %), la Belgique (+17 %), la France (+18 %) et l'ensemble de la zone euro (+16,5 %). **Ce décalage pèse sur la compétitivité du Luxembourg, tandis que les partenaires européens du Grand-Duché ont connu en général une augmentation plus modérée de leur coût salarial unitaire, davantage en ligne avec l'évolution observée au niveau de la productivité.** De surcroît, la situation d'extrême ouverture de l'économie luxembourgeoise, dont plus de 80 % des biens et services produits sont exportés, rend sa perte de compétitivité à la fois visible⁴ et continue, et ce d'autant plus que les prix pratiqués par les entreprises nationales sont largement tributaires de la pression des consommateurs étrangers.

⁴ A ce sujet, il est important de se rappeler que la plupart des partenaires et concurrents économiques majeurs du Luxembourg sont situés au sein de l'Union économique et monétaire, partageant donc la même devise, ce qui augmente grandement la transparence tarifaire

Des incertitudes continuent d'entourer les développements futurs de la place financière, avec les évolutions récentes (crise financière, affaire Madoff, liste grise OCDE, mise en cause du secret bancaire, réputation de la place en général, etc.) et les attaques politiques qui les avaient accompagnées. Le nombre de banques s'est réduit en quelques mois de 10 unités par rapport à l'année 2007 (du 31.10.2009, 148 banques étaient inscrites sur la liste officielle de la CSSF). Cette tendance risque de se poursuivre avec toutes les conséquences en termes d'effectifs de l'emploi et de recettes fiscales que cela risque d'avoir.

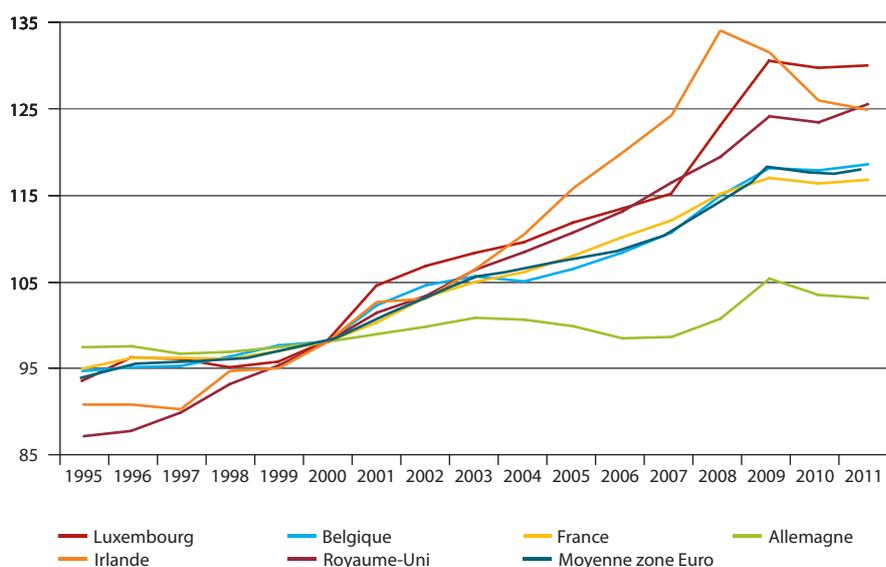
Les graphiques ci-joints montrent, d'une part, l'évolution de la somme bilantaire des banques depuis le début de la crise financière (graphique 2) ainsi que le résultat net des banques (graphique 3), d'autre part (source: CSSF). L'impact direct et indirect du secteur financier sur l'économie, l'emploi et les recettes fiscales étant significatif, ceci doit inciter à la plus grande prudence en matière d'évolution future de ce secteur ainsi qu'à davantage d'imagination pour créer une nouvelle dynamique et lancer de nouveaux biens et services dans ce secteur.

Dans le cadre de son avis budgétaire 2010, la Chambre de Commerce a développé par ailleurs un «worst case scenario» théorique au sujet du secteur financier, en supposant que son poids, en termes de contribution à la valeur ajoutée, à l'emploi et aux recettes fiscales, baisserait pour atteindre les niveaux atteints au sein d'une autre petite économie ouverte, à savoir la Belgique. Cette simulation est de nature statique, et de ce fait, elle ne pourra prétendre à l'exhaustivité méthodologique.

Néanmoins, la conclusion doit inciter à la plus grande circonspection: en cas de matérialisation du scénario en question, les finances publiques subiraient un retournement radical. Les administrations publiques passeraient en effet à un déficit de quelque 25,1 % du PIB, du moins à politique de dépenses inchangée.

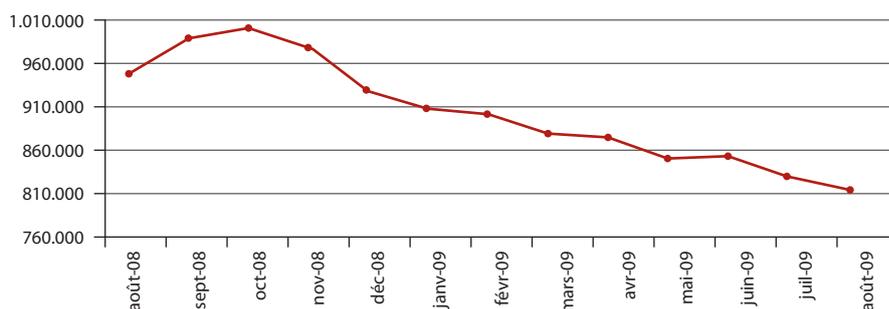
Maintenu sur une période de 5 ans correspondant à une législature, un tel déficit induirait une dette publique de

Graphique 1 – L'évolution du coût salarial unitaire (nominal)



Source: Commission européenne

Graphique 2 – Evolution de la somme des bilans dans les banques sur les derniers mois



Source: CSSF

l'ordre de 125,5 % du PIB, qui excéderait le double du seuil de 60 % prévu au niveau européen.

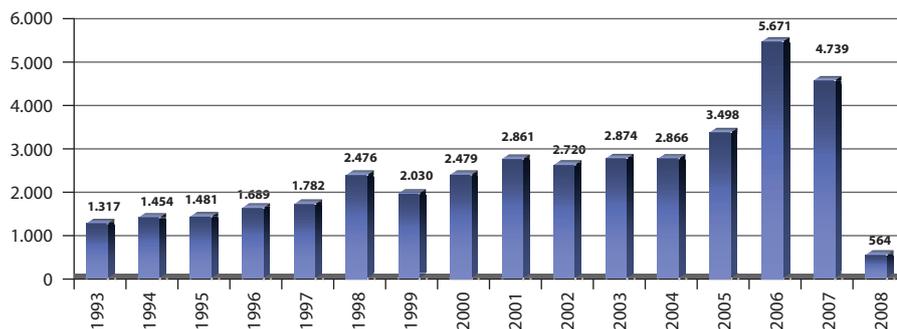
Il y a lieu d'observer la baisse spectaculaire des recettes fiscales prévue au budget des recettes 2010 (baisse de 15,5 % au titre de l'impôt sur le revenu des collectivités, réduction de 14,3 % des recettes de TVA et chute de 15,4 % au niveau de la taxe d'abonnement). Au total, les recettes budgétaires fléchiront de 8,7 % en 2010 par rapport au budget voté 2009 (8,5 milliards EUR en 2010 pour 9,3 milliards EUR en 2009, soit une baisse de 800 millions EUR). Cet état de fait appelle à une sélectivité et une prudence encore plus grandes au niveau de toute dépense de

consommation. Le graphique 4 décrit l'évolution des recettes de l'Etat entre 2004 et 2010, tout en y juxtaposant les dépenses. Les lignes pointillées représentent des extrapolations linéaires relatives aux tendances observées au cours de la période 2004 à 2010. La conclusion à tirer est que, tendanciellement, les dépenses augmentent plus vite que les recettes⁵.

Outre cette véritable chute prévisible des recettes en 2010 et au-delà, la Chambre de Commerce estime, qu'à l'avenir, les recettes fiscales incertaines et/ou volatiles, et notamment la TVA sur le commerce électronique et les accises sur les carburants vendus aux non-résidents, doivent être mises au profit d'un fonds spécial au lieu de

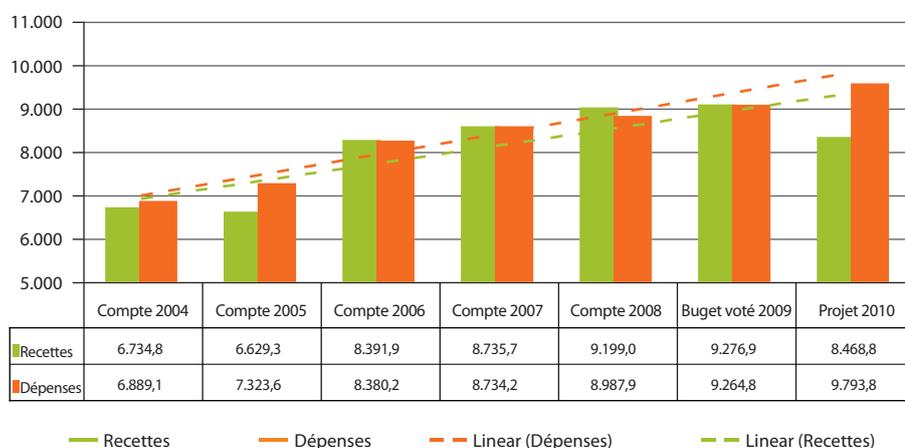
⁵ Pour ce qui est de l'exercice 2008, le montant de 2,4 milliards EUR relatif à la prise de participation de l'Etat dans le capital social de deux établissements financiers est exclu des dépenses pour des raisons de comparabilité

Graphique 3 – Résultat net des banques (en mio EUR)



Source: CSSF

Graphique 4 – Recettes et dépenses de l'Etat central – une tendance inquiétante



Source: Comptes provisoires (2004-2008), budget voté (2009) et projet de budget (2010) renseignés dans les projets de loi budgétaires

servir au financement des dépenses de fonctionnement courantes de l'Etat. **Ce n'est qu'à partir du moment où l'Etat pourra vivre des recettes fiscales traditionnelles et indigènes, c'est-à-dire sans subventionnement massif via les dépenses de consommation étrangères en exploitant des niches fiscales sans doute temporaires, que le pays pourra raisonnablement prétendre de ne pas vivre au-dessus de ses moyens.** Les recettes volatiles ou incertaines devraient concourir à financer, à l'instar des recettes pétrolières de la Norvège, des projets d'investissement de grande envergure, voire à faire face à des situations de crise.

En 2010, la somme des impôts directs et indirects correspond à 97 % de ces recettes courantes. Force est de constater que les recettes courantes projetées en 2010 sont légèrement inférieures à celles enregistrées en 2007 (8,39 milliards EUR comparés à 8,66 milliards EUR, c'est-à-dire -3 %). Or,

entre 2007 et le projet de budget 2010, **les dépenses courantes pour biens et services (codes comptables budgétaires 10 à 14) ont augmenté de pas moins de 28 %, soit 519 millions EUR.** Par ailleurs, vu l'effet de décalage entre la baisse de l'activité économique et sa constatation, voire le paiement des impôts de la part des acteurs économiques, il existe une probabilité non négligeable que les recettes fiscales continuent de fléchir en 2011 et 2012.

La Chambre de Commerce est consciente que la situation financière actuelle ne comporte guère de marge de manœuvre pour des mesures de baisses fiscales. Elle réitère cependant sa proposition d'abolir l'impôt sur la fortune frappant les sociétés, alors qu'il s'agit d'un impôt anti-économique par nature, entravant gravement l'attractivité fiscale du pays. Pour contrebalancer le déchet fiscal d'une telle mesure, il faudrait réparer

tir celle-ci sur deux exercices, tout en améliorant parallèlement la maîtrise des dépenses publiques et en engageant à court terme des mesures d'économies budgétaires, à l'instar de celles qui sont proposées ci-contre par la Chambre de Commerce. Par ailleurs, le déchet fiscal à court terme de la mesure pourra être rapidement compensé par une dynamisation de l'activité économique en découlant dès la sortie de crise.

Malgré cette baisse spectaculaire au niveau des recettes, certaines dépenses de consommation continuent d'augmenter de manière déraisonnable ou incontrôlée (p.ex. les «achats de biens non durables et de services» augmenteront de 4 % par rapport au budget voté 2009, et même de 11 % en relation avec le compte provisoire 2008). De plus, certains transferts sociaux peu sélectifs voient les crédits alloués augmenter par rapport au budget voté 2009.

La Chambre de Commerce déplore l'absence de maîtrise au niveau de ces dépenses, qui ne sont pas directement liées au plan de relance et qui ne respectent d'ailleurs pas les consignes données au niveau de la «Circularité aux départements ministériels» émise au mois d'avril par le Ministère des Finances, laquelle limite l'augmentation des «transferts de revenus à d'autres secteurs et à l'intérieur de secteur public» ainsi que celle des «dépenses courantes pour biens et services» dont l'impact est directement lié à l'indice des prix à la consommation.

Le graphique 5 trace l'évolution, sur 4 ans, des dépenses de consommation totales, alors que le tableau 2 montre les taux interannuels de variation (en %) desdites dépenses ainsi que des sous-rubriques afférentes.

Afin de compléter l'analyse, le graphique 6 compare, quant à lui, l'évolution, en pourcents et d'une année à l'autre, des dépenses de consommation courantes luxembourgeoises par rapport à celles de nos trois pays voisins ainsi qu'en relation avec la moyenne de la zone euro (entre 2005 et 2008, dernières données EUROSTAT disponibles). Le Luxembourg se trouve systématiquement et largement au-dessus de l'évolution observée en Belgique, en France, en Allemagne ainsi qu'en zone euro.

La Chambre de Commerce conclut le point relatif aux dépenses couran-

La brique, c'est du solide.

Au fait, ça vaut combien une brique ?

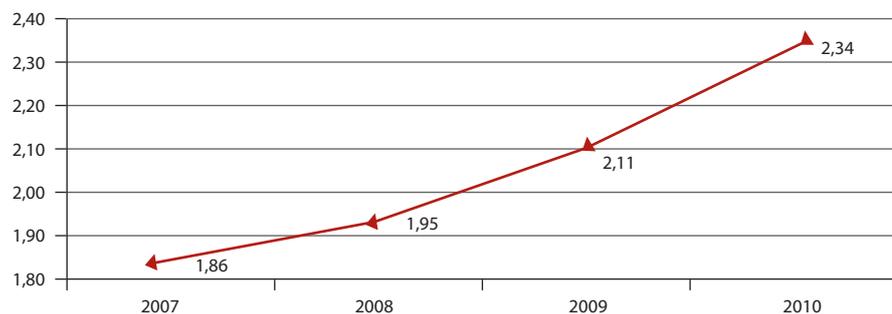
Chez ING Luxembourg, nous cherchons à vous simplifier la vie. Non seulement dans la gestion quotidienne des comptes de votre entreprise. Mais aussi en offrant une panoplie de solutions dans les matières financières qui comptent pour vous.

Rien de pire que l'incertitude, comme celle qui prévaut par exemple dans l'évaluation de vos actifs immobiliers. Une vision claire de la situation actuelle ne peut que vous aider à anticiper l'avenir.

C'est pourquoi nous organisons le jeudi 10 décembre, en matinée, une session d'information et de conseils gratuite consacrée à la gestion des avoirs immobiliers.

Plus d'infos et inscriptions sur www.ingconseils.lu

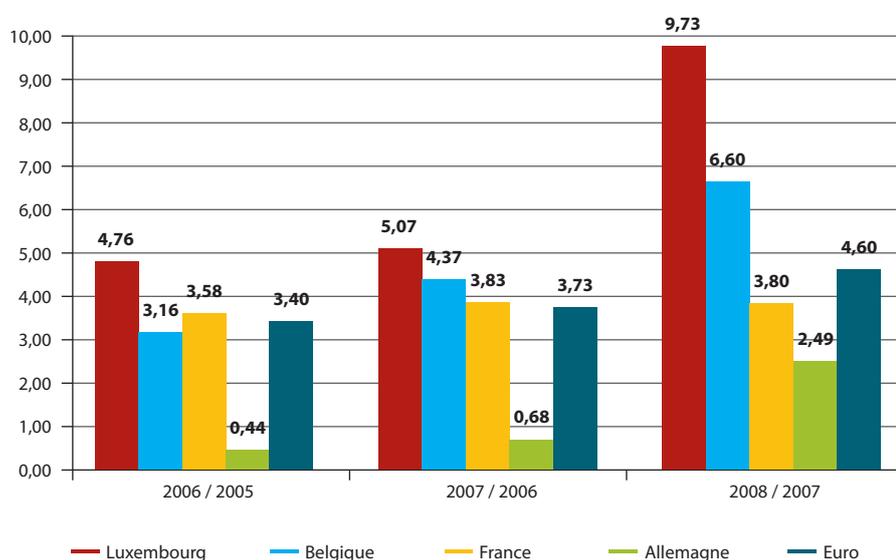
Graphique 5 – Evolution des dépenses de consommation de l'Etat (codes 10 à 14)



■ Tableau 2: Taux interannuel de variation (en %) des dépenses de consommation

| Variation en % | 2008/2007 | 2009/2008 | 2010/2009 | 2010/2008 | 2010/2007 |
|---------------------------------|-------------|-------------|--------------|--------------|--------------|
| Dépenses non ventilées | 3,16 | 8,21 | -5,02 | 2,78 | 6,03 |
| Salaires, charges sociales | 4,52 | 8,68 | 13,16 | 22,98 | 28,54 |
| Biens et services non durables | 5,54 | 5,93 | 4,48 | 10,68 | 16,81 |
| Réparations, entretien | 1,37 | 6,04 | 2,30 | 8,48 | 9,96 |
| Dépenses de consommation | 4,64 | 8,15 | 11,13 | 20,19 | 25,77 |

Graphique 6 – Evolution des dépenses courantes (en %) des Administrations publiques luxembourgeoise, belge, française, allemande et européenne (zone euro)



tes de l'Etat en renvoyant à la principale conclusion qu'elle avait tirée d'un exercice d'analyse quant à la maîtrise des dépenses publiques: «... le Luxembourg se caractérise par un important gain d'efficacité non exploité, qui s'établit à environ 12 % du PIB (soit

4,5 milliards EUR, ce qui correspond à environ un tiers des dépenses totales des administrations publiques»⁶.

Le projet de budget 2010 fait apparaître des effets ciseaux importants au niveau des recettes et dépenses du budget proprement dit ainsi

qu'au niveau des fonds spéciaux. A supposer une exécution intégrale des dépenses prévues en 2010, les avoirs en fin d'année des fonds auront fondu pour passer de 1,89 milliard EUR fin 2009 à 1,15 milliard EUR en fin 2010, soit une chute de 39,2 %. Fin 2008, les avoirs s'élevaient encore à 2,2 milliards EUR. Si l'on ne tient pas compte des emprunts contractés par les fonds (qui en constituent des «recettes»), la situation s'aggrave davantage, comme il ressort clairement du graphique 7, dont les recettes d'emprunt ont été retirées des dotations et recettes propres. Ainsi, l'année 2007 est la seule pour laquelle l'alimentation (dotation et recettes propres)

excède les dépenses (suite – il importe de le rappeler – à des plus-values exceptionnelles dans le cadre de l'opération ArcelorMittal).

En d'autres termes, **même durant les années de bonne conjoncture (p.ex. 2004 à 2006), l'administration a été incapable de constituer des réserves** pour les années de basse conjoncture (cf. idée des fonds souverains). En ce qui concerne les projections à moyen terme des fonds spéciaux, le Fonds des routes et le Fonds du rail devraient contracter des emprunts supplémentaires à concurrence de 1,5 milliard EUR (à l'horizon 2013). Par ailleurs, selon les données contenues au volume II du projet budgétaire (relatif au programme pluriannuel des dépenses de l'Etat), les réserves (avoirs en fin d'année) passeraient dans le rouge dès 2011 (2013 si les emprunts additionnels du Fonds des routes et du Fonds du rail sont ajoutés aux dotations et recettes propres).

S'agissant des fonds, la Chambre de Commerce conclut que toute dépense de fonds spécial n'est pas nécessairement une dépense d'investissement. Ainsi, les trois fonds qui dépenseront le plus en 2010 sont respectivement et par ordre

⁶ Bulletin économique de la Chambre de Commerce: Actualité & Tendances n° 5 «Maîtrise des dépenses publiques: quelles options pour le Luxembourg» (septembre 2008)

décroissant, le fonds communal de dotation financière, le fonds pour l'emploi et le fonds des pensions, dont les dépenses cumulées représentent presque la moitié des dépenses de l'ensemble des 30 fonds répertoriés. Comme il a déjà été mentionné plus haut, l'effet ciseaux ne se limite néanmoins pas qu'aux seuls fonds spéciaux. Il suffit pour s'en convaincre d'observer le graphique 8, portant sur le solde des recettes et dépenses de l'administration centrale. En chiffres, les recettes de l'administration centrale s'élèveront à 10.037 millions EUR en 2010, alors que les dépenses s'établiront à 12.298 millions EUR, soit un déficit, au niveau de l'administration centrale, de 2.261 millions EUR ou 6,2 % du PIB⁷.

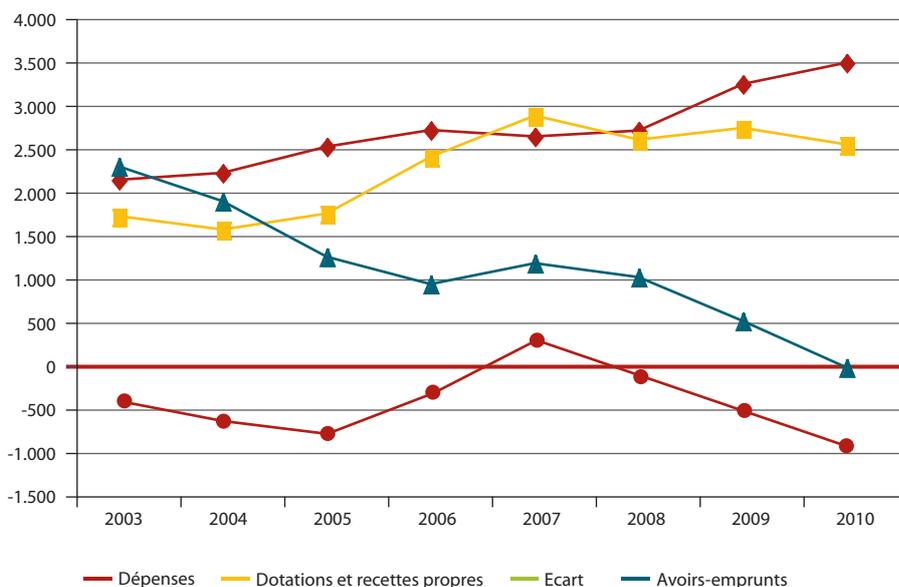
La Chambre de Commerce regrette l'absence de mesures visant une plus grande sélectivité au niveau des transferts sociaux. Nombre de transferts continuent d'augmenter de manière non sélective (p.ex. allocation de rentrée scolaire: +6,3 %, allocation d'éducation: +1,6 %, subventions d'intérêts au titre d'aide au logement: +2,9 %).

Pour aucun de ces transferts, des mesures ont été annoncées, afin d'en assurer une plus grande sélectivité, qui pourrait pourtant contribuer à l'atteinte des objectifs politiques quant à la cohésion sociale, voire à la lutte contre la pauvreté relative.

Le gouvernement affiche un niveau élevé d'investissements pour les années à venir afin de doter le Luxembourg en infrastructures modernes et appropriées, facilitant la libération du potentiel de croissance endogène à long terme du pays, que ce soit par exemple au niveau des transports, des infrastructures scolaires et universitaires et des bâtiments administratifs et hospitaliers.

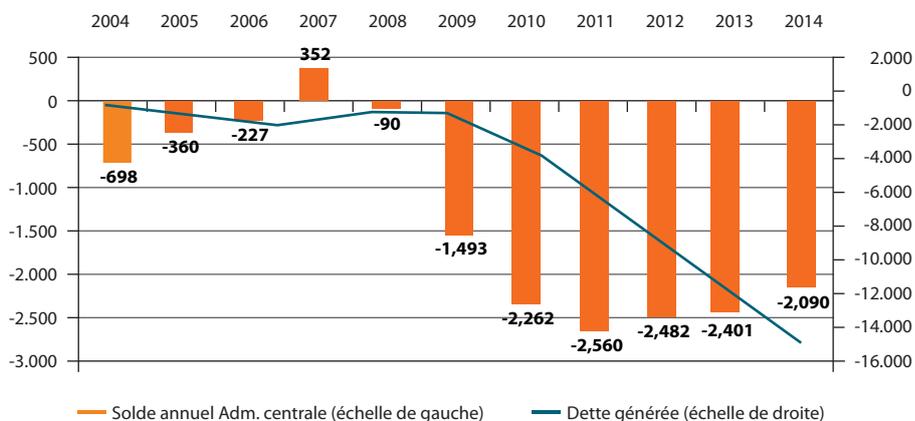
Toutefois, la Chambre de Commerce rappelle que, par le passé, le niveau d'investissement initialement affiché n'a été que très rarement exécuté, comme il ressort du tableau 3. Pour l'année 2008, par exemple, les crédits d'investissement initialement prévus n'étaient exécutés qu'à concurrence de 80,5 %, équivalents à des investissements de 641 millions EUR au lieu des 796 millions initialement prévus. Pour

Graphique 7 – Effet ciseaux au niveau des fonds spéciaux (dotations et recettes épurées des recettes d'emprunts)



Source: Calculs Chambre de Commerce à partir des projets de loi budgétaires 2010, 2009 et 2008

Graphique 8 – Effet ciseaux au niveau des recettes et des dépenses de l'administration centrale



Source: Projets de loi budgétaires 2010, 2009 et 2008; comptabilité nationale, note d'experts

2007, le taux de réalisation dépassait à peine la barre des 80 %.

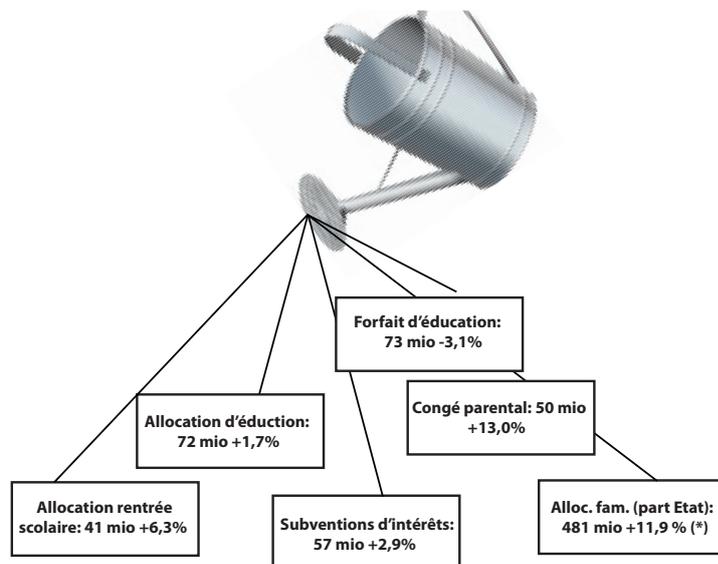
La non-exécution du programme pluriannuel d'investissement constitue bel et bien un risque majeur et la Chambre de Commerce réitère son appel à une plus grande rigueur, à la fois dans l'élaboration et dans l'exécution du programme pluriannuel d'investissement.

Malgré ces sous-investissements chroniques, les réserves des fonds spéciaux n'ont pas été suffisamment reconstituées par le passé, et notamment au

cours de la période de haute conjoncture comprise entre 2004 et 2007. En outre, étant donné la stagnation économique de 2008, la chute du PIB de 2009 et la reprise très molle prévue en 2010, le financement à terme des dépenses d'investissement devra vraisemblablement être assuré par le recours à des emprunts encore plus importants que ceux que nous connaissons aujourd'hui (voir commentaire ci-après relatifs aux emprunts contractés, à moyen terme, par le Fonds du Rail et le Fonds des Routes). Si elle soutient l'important effort d'in-

⁷ Chiffres équivalents au niveau de l'Etat central au sens du système de comptabilité budgétaire luxembourgeoise: Recettes: 8.469 millions EUR; dépenses: 9.794 millions EUR, soit un solde de -1.325 millions, équivalent à -3,7 % du PIB. Afin d'équilibrer les recettes et les dépenses, l'Etat central contractera de nouveaux emprunts à concurrence de 1.350 millions EUR en 2010

Figure 1: Quelques transferts sociaux en millions EUR et en % de variation par rapport au budget voté en 2009



* somme des articles budgétaires 12.5.42.000 et 15.5.42.007

vestissement voulu par l'Etat, la Chambre de Commerce se doit cependant de rappeler qu'étant donné la taille restreinte du pays, sa forte dépendance vis-à-vis du secteur financier et par conséquent la précarité et la volatilité d'une part importante de ses recettes fiscales, la capacité d'endettement du Luxembourg est sans aucune mesure comparable à celle des Etats jouissant d'une taille très largement supérieure à la sienne.

Par conséquent, la limite des 60 % d'endettement par rapport au PIB, telle que définie par le Traité de Maastricht, n'est pas d'application pour le Grand-Duché. Même le niveau de dette publique prévu au sein de la «Note d'experts»⁸, qui s'élèverait à quelque 40 % en 2014, est strictement inacceptable, et ce sous un aspect d'équité intergénérationnelle, en général, et au vu du poids étouffant de la charge d'intérêts liée à cette dette en particulier (427 millions en 2014 à politique de dépenses inchangée, soit 1 % du PIB). A titre d'illustration, une dépense de 427 millions représente presque autant que les dépenses cumulées, en 2010, par le Fonds du rail et le Fonds des Routes.

Le projet de loi budgétaire ne contient aucune piste nouvelle quant aux défis relatifs au **financement à long terme du système de sécurité sociale**. Il se

borne à afficher un solde favorable en trompe l'œil pour l'année 2010, les recettes dépassant les dépenses à concurrence de 742 millions EUR. Le graphique 9 montre de manière claire que la variation des recettes de la sécurité sociale suit de très près (corrélation linéaire proche de 0,9) la croissance de l'emploi, alors que les dépenses y sont moins liées et dépendent, au contraire, du vieillissement de la population, et en particulier, du nombre de pensions de retraites à verser.

La soutenabilité à terme de la sécurité sociale dépendait jusqu'à présent grandement de la capacité de l'appareil de production luxembourgeois à maintenir un taux de croissance élevé et à créer de nouveaux emplois à un rythme considérable, générant ainsi de nouvelles cotisations, en particulier d'actifs frontaliers. Dans le présent contexte de crise économique et en l'absence de réformes structurelles, l'équilibre financier de la sécurité sociale ne pourra être assuré à moyen et long termes. Toutefois, même en absence de crise économique, il serait réducteur d'estimer que l'économie et l'emploi puissent continuer d'afficher, à l'infini, des taux de croissance annuels supérieurs à 3 %, la taille du pays et la capacité de ses infrastructures étant malgré tout limitées.

Les déficits affichés de l'assurance-maladie pour l'année prochaine ainsi que pour 2011 constituent une excellente illustration des failles d'un système fondé exclusivement sur un marché de l'emploi capable de croître de 10.000 unités par an: il suffit d'une année d'absence de croissance de l'emploi pour que le système devienne déficitaire. Entre 1998 et 2008, l'emploi intérieur est passé de 238.000 à 353.000, soit +48 %, alors qu'au même moment, le nombre de frontaliers a presque doublé (passant de 71.000 à 136.000 unités).

Un autre chiffre permet d'illustrer le décalage significatif entre le nombre d'emplois créés, d'une part, et le nombre de retraites additionnelles, d'autre part: entre 1990 et 2000, quelque 76.700 emplois ont été créés au sein de l'économie luxembourgeoise, alors que le nombre de pensions à verser n'a augmenté que de 26.613 unités, soit un solde favorable de plus de 50.000 unités sur 10 ans. Cette tendance va inextricablement s'estomper dans le futur, à moins de supposer que le marché de l'emploi puisse continuer de se développer de manière aussi dynamique qu'au cours des 20 dernières années, période durant laquelle il a doublé.

Ce sont notamment les jeunes frontaliers qui ont permis à l'économie nationale de croître; une partie infime seulement a atteint aujourd'hui l'âge de la retraite. Cette population jeune est donc a priori moins demandeuse, à l'heure actuelle, de prestations de maladie, voire de dépendance. **Le double effet de vieillissement des salariés ainsi que l'impossibilité du marché de travail de continuer de doubler tous les 20 ans devrait inciter les autorités à mettre en œuvre des réformes sérieuses.** L'extrême urgence de réformes structurelles peut être illustrée grâce au graphique 10, qui trace l'endettement conjoint de l'assurance maladie maternité et du régime général de pension, en % du PIB.

Les conséquences à long terme des phénomènes décrits ci-dessus doivent mener à la plus grande prudence quant à l'interprétation du solde de la sécurité sociale. Sous un angle intergénérationnel, les soldes positifs actuels paraissent largement artificiels. Le

⁸ «Note d'experts internes à l'administration publique au sujet des prévisions macro-économiques et de l'évolution des finances publiques pour la période 2009-2014, annexée à la déclaration gouvernementale»

Tableau 3: Evolution des dépenses prévues, des dépenses réalisées, ainsi que des taux de réalisation des principaux fonds d'investissement (en millions EUR)

| Source: | Projet 2006 | Projet 2007 | Projet 2008 | Projet 2009 | Projet 2010 |
|---|---------------|---------------|---------------|---------------|---------------|
| Dépenses initialement prévues au budget | 2006 | 2007 | 2008 | 2009 | 2010 |
| Fonds pour les monuments historiques | 11,90 | 21,91 | 11,41 | 18,74 | 25,83 |
| Fonds d'investissements publics sanitaires et sociaux | 24,93 | 32,12 | 19,11 | 19,18 | 16,76 |
| Fonds d'investissements publics administratifs | 115,17 | 106,60 | 87,59 | 113,49 | 133,95 |
| Fonds d'investissements publics scolaires | 99,97 | 121,11 | 75,17 | 76,39 | 77,47 |
| Fonds des routes | 137,46 | 130,45 | 129,86 | 135,17 | 140,84 |
| Fonds du rail | 286,05 | 309,14 | 373,09 | 390,22 | 326,85 |
| Fonds pour les investissements socio-familiaux | 115,88 | 90,57 | 100,00 | 100,00 | 85,00 |
| Total général | 791,36 | 811,90 | 796,24 | 853,19 | 806,70 |
| Variation en % | - | 2,60 | -1,93 | 7,15 | -5,45 |

| Taux de réalisation en % (dép. actées: dép. prévues) | | | |
|--|---------------|---------------|------------------|
| 2006 | 2007 | 2008 | 2009 (indicatif) |
| 118,2 % | 70,3 % | 81,2 % | 122,7 % |
| 58,0 % | 56,0 % | 74,1 % | 78,6 % |
| 56,6 % | 74,2 % | 85,7 % | 69,4 % |
| 65,9 % | 59,9 % | 148,8 % | 107,5 % |
| 100,4 % | 84,6 % | 63,9 % | 80,7 % |
| 145,5 % | 88,5 % | 73,8 % | 83,1 % |
| 75,5 % | 91,3 % | 72,6 % | 80,0 % |
| 101,3 % | 80,3 % | 80,5 % | 83,5 % |

| Ecart en millions d'euros | | | |
|---------------------------|----------------|----------------|----------------|
| 2006 | 2007 | 2008 | 2009 |
| 2,17 | -6,51 | -2,14 | 4,26 |
| -10,47 | -14,13 | -4,95 | -4,10 |
| -49,98 | -27,50 | -12,50 | -34,78 |
| -34,09 | -48,57 | 36,65 | 5,71 |
| 0,55 | -20,09 | -46,87 | -26,13 |
| 130,15 | -35,55 | -97,92 | -65,89 |
| -28,39 | -7,88 | -27,42 | -20,00 |
| 9,93 | -160,23 | -155,15 | -140,93 |

| | Projet 2008 | Projet 2009 | Projet 2010 | Projet 2010 |
|---|---------------|---------------|---------------|------------------|
| Dépenses ajustées réellement actées | Compte 2006 | Compte 2007 | Compte 2008 | 2009 (indicatif) |
| Fonds pour les monuments historiques | 14,06 | 15,40 | 9,27 | 23,00 |
| Fonds d'investissements publics sanitaires et sociaux | 14,46 | 17,99 | 14,16 | 15,08 |
| Fonds d'investissements publics administratifs | 65,19 | 79,10 | 75,09 | 78,71 |
| Fonds d'investissements publics scolaires | 65,88 | 72,55 | 111,82 | 82,10 |
| Fonds des routes | 138,01 | 110,36 | 82,99 | 109,05 |
| Fonds du rail | 416,20 | 273,59 | 275,18 | 324,33 |
| Fonds pour les investissements socio-familiaux | 87,49 | 82,69 | 72,58 | 80,00 |
| Total général | 801,29 | 651,67 | 641,09 | 712,26 |
| Variation en % | - | -18,67 | -1,62 | 11,10 |

Source: Calculs Chambre de Commerce sur base des différents projets de loi budgétaires

Note: 1. La ligne «variation» reprend, d'une part, les variations entre les dépenses prévues d'une année et les dépenses prévues de l'année précédente, et, d'autre part, les variations entre les dépenses réalisées d'une année par rapport à celles réalisées l'année précédente
2. Les données relatives à l'année 2009 ne sont ici présentées qu'à titre indicatif et ne font pas l'objet d'une analyse plus approfondie par la suite. Une telle analyse ne peut en effet être menée que sur base de chiffres définitifs

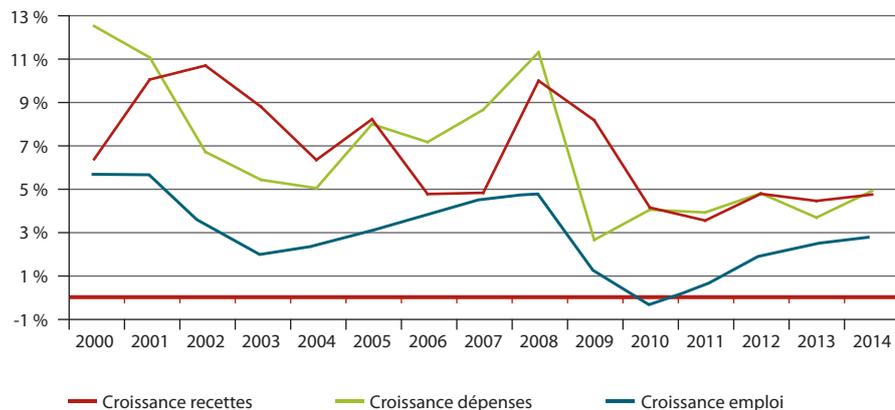
Conseil Supérieur pour un Développement Durable estime, à ce titre, que le Luxembourg devrait générer des excédents budgétaires annuels de l'ordre de 8 % afin de sécuriser le système de sécurité sociale à l'horizon 2050⁹. A noter, par ailleurs, que la pérennité à long terme s'apprécie non seulement

au sein du système des pensions, mais également en ce qui concerne l'assurance maladie et l'assurance dépendance. Ainsi, pour éviter la déconfiture du système et afin de rétablir l'équité intergénérationnelle, des décisions courageuses s'imposent. Un déficit de l'Administration centrale de -6,2 %,

embelli par un excédent à trompe l'œil de la sécurité sociale de 2 % pour, ensuite, générer un «déficit officiel» de 4,4 % ne relève pas d'une honnêteté exemplaire de la part des personnes les communiquant. Tout au contraire, le «vrai déficit» doit prendre en compte la surconsommation d'aujourd'hui au détriment de

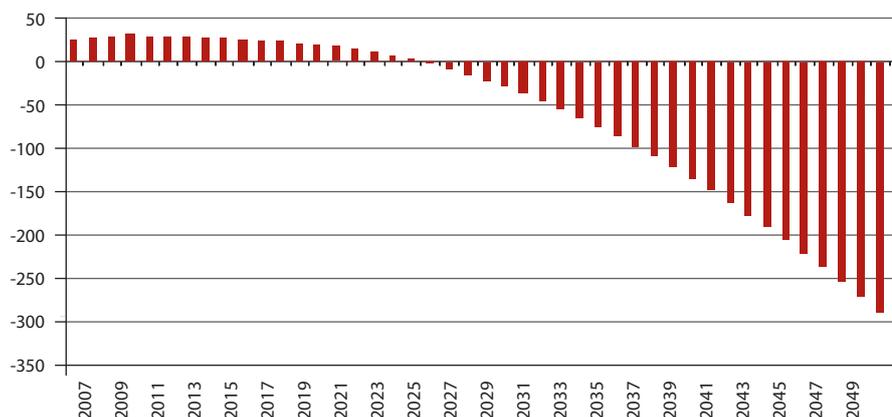
⁹ CSDD: «Stellungnahme des CSDD zur nachhaltigen Entwicklung der Staatsfinanzen», septembre 2008, page 30

Graphique 9 – Evolution des recettes et des dépenses de la sécurité sociale (en %) ainsi que la variation de l'emploi intérieur (en %)



Source: Comptabilité nationale, projet de budget 2010, note d'experts

Graphique 10 – L'endettement conjoint de l'assurance maladie maternité et du régime général de pension, en % du PIB



Sources: IGSS, UCM, calculs Chambre de Commerce

demain, telle qu'estimée par le CSDD à 8 % par an. **Ainsi, dans une perspective intergénérationnelle, le Luxembourg s'appauvrira de 12,4 % (soit 4,4 % + 8,0 %) l'année prochaine**, soit 4,5 milliards ou 9.000 EUR par habitant.

Lors de sa déclaration gouvernementale du 29 juillet 2009, le Premier Ministre a estimé qu'à «partir de 2014, la charge d'intérêts entamerait chaque année les marges budgétaires permettant de financer des politiques nouvelles». En effet, d'après le scénario central élaboré au sein de la note d'experts précitée, publiée en même temps que le programme gouvernemental, la **charge d'intérêts relative à la dette publique** passera de 14 millions EUR en 2009 à 427 millions EUR en 2014 (soit 1 % du PIB), comme il ressort du graphique 11.

La dette publique consolidée dépasserait le seuil critique de quelque 40 % du PIB. Sur la période 2009-2014, le déficit budgétaire annuel moyen est de 1,7 milliard EUR, soit quelque 3.300 EUR par an par habitant. A la fin de la législature, la dette publique *per capita* atteindrait ainsi quelque 37.000 EUR par habitant.

La note d'experts qui comprend ces chiffres est probablement encore trop optimiste sous certains aspects. En effet, non seulement elle suppose des taux de croissance économique supérieurs à 3 % dès 2011, mais elle considère également une croissance de l'emploi dynamique de 2 % à partir de 2012 (quelque 7.000 nouveaux emplois par an).

Aux yeux de la Chambre de Commerce, un autre message clé à retenir

du scénario élaboré par la note d'experts est que, en 2012 par exemple, le PIB est censé croître de 3,9 %, l'emploi de 1,8 %, donc en somme des chiffres optimistes, voire envieux, alors qu'au même moment, l'année budgétaire restera déficitaire de l'ordre de 1,98 milliard EUR, soit 4,8 % du PIB. Si l'excédent apparent de la sécurité sociale de 838 millions est omis, le déficit budgétaire, tel qu'annoncé par la note d'experts, atteindra 2,78 milliards en 2012, soit 6,8 % du PIB. Une telle situation est intenable et des décisions résolues et efficaces doivent être rapidement prises afin d'éviter un tel scénario catastrophe.

La Chambre de Commerce estime que **les multiples problèmes** soulevés dans son avis budgétaire **rendent indispensables des mesures urgentes et courageuses de la part des autorités publiques**. En outre, il est nécessaire d'articuler ces mesures autour de deux horizons de temps différents, à savoir **le court et le long termes**. En effet, il s'agit dans les semaines et mois à venir, de mettre en place un train de mesures amenant le déficit des administrations publiques, qui, d'après le projet de loi budgétaire s'élèvera à 4,4 % du PIB, à un seuil plus acceptable, et respectant notamment la borne supérieure de Maastricht, soit 3 % du PIB. Le Luxembourg, considéré comme élève modèle de l'Eurogroupe, qui est d'ailleurs présidé par son Premier Ministre, doit en effet montrer l'exemple en maîtrisant mieux son déficit public. En d'autres termes, il s'agit de discerner au plus vite des mesures représentant 1,4 % du PIB, à savoir 506 millions EUR¹⁰.

Dans le cadre de la présente édition du Merkur, la Chambre de Commerce a énoncé des mesures d'un montant équivalent à 515,16 mio. EUR d'économies sous forme de tableau (voir Tableau 4). L'ensemble de ces leviers, qui d'un point de vue technique pourraient être mis en œuvre à travers la loi budgétaire de décembre 2009 et qui pourraient donc contribuer à réduire le déficit 2010 des administrations publiques à un niveau légèrement inférieur à 3 % du PIB, feront l'objet de commentaires plus détaillés dans son avis sur le projet de loi budgétaire.

¹⁰ Sur base de la valeur du PIB telle qu'estimée par les auteurs du projet de loi, soit 36,29 milliards EUR en 2010

Vous êtes bien couvert.

Même contre une hausse des taux d'intérêt ?

Chez ING Luxembourg, nous cherchons à vous simplifier la vie. Non seulement dans la gestion quotidienne des comptes de votre entreprise. Mais aussi en offrant une panoplie de solutions dans les matières financières qui comptent pour vous.

Nous avons donc, entre autres, développé des outils techniques qui permettent de vous protéger d'une éventuelle hausse des taux, que vous ayez ou non un emprunt en cours. L'incertitude ne peut pas être un frein à votre dynamisme entrepreneurial.

C'est pourquoi nous organisons le jeudi 10 décembre, en matinée, une session d'information et de conseils gratuite consacrée à la couverture des taux.

Plus d'infos et inscriptions sur www.ingconseils.lu

Une présentation
de **Dennis Kirps**,
Senior Financial Markets Sales
et de **Sébastien Collard**
Head of Financial Markets Sales

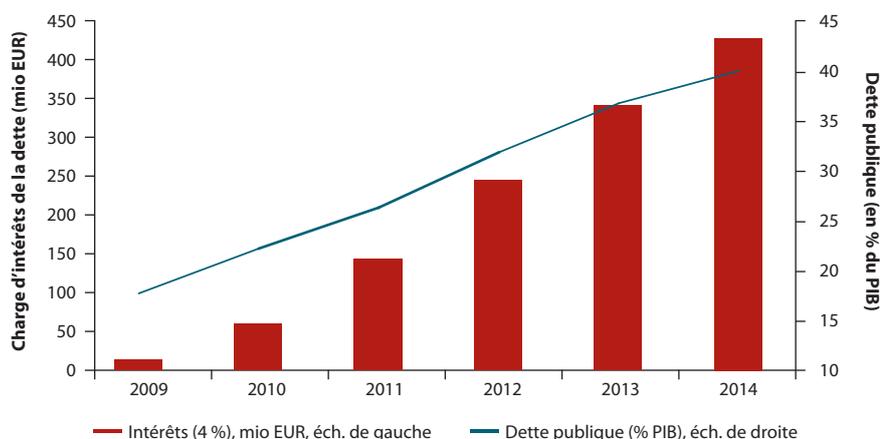
ING LUXEMBOURG



[WWW.ING.LU](http://www.ing.lu)

La banque qui vous soutient

Graphique 11 – Evolution de la dette publique en % du PIB et de la charge d'intérêts sur 2009 – 2014



Source: Commission européenne

Tableau 4: Les mesures de réduction du déficit public à court terme

| No | Type | Mesure | Bénéfice |
|----|---------------------------|--|----------|
| 1 | Baisse dépense courante | CFL: baisse des subventions d'exploitation accordées | 32,50 |
| 2 | Baisse dépense courante | Autres subventions d'exploitations: baisse de 5% | 8,95 |
| 3 | Baisse dépense courante | "PRIME cool": abolition | 1,00 |
| 4 | Baisse dépense courante | "Achats de biens et services non-durables": baisse | 40,00 |
| 5 | Baisse dépense courante | Congé parental: alignement durée par rapport au cadre européen | 25,50 |
| 6 | Baisse dépense courante | Forfait d'éducation: modulation | 30,00 |
| 7 | Baisse dépense courante | Allocation d'éducation: modulation | 29,00 |
| 8 | Baisse dépense courante | Allocations familiales: modulation | 27,80 |
| 9 | Baisse dépense courante | Plafond cotisable au niveau des pension: baisse de 5 à 4 fois le SSM | 48,60 |
| 10 | Baisse dépense courante | Salaire d'entrée dans la fonction publique: baisse de 20% | 6,30 |
| 11 | Baisse dépense courante | 13e dans la fonction publique: baisse de 20% | 27,90 |
| 12 | Baisse dépense courante | Tranche indiciaire 2010: annulation (impact sur les adm. publiques) | 75,00 |
| 13 | Baisse dépense courante | Mesures en faveur de l'emploi: baisse des crédits | 5,10 |
| 14 | Baisse dépense courante | Aide au logement: modulation en fonction du revenu du bénéficiaire | 15,00 |
| 15 | Baisse dépense courante | Police grand-ducale: baisse des crédits alloués | 9,10 |
| 16 | Baisse dépense courante | Ministère des Finances, loyers d'immeubles | 7,80 |
| 17 | Baisse dépense courante | Enseignement musical: baisse des crédits alloués par l'Etat | 2,00 |
| 18 | Baisse dépense courante | Equipements militaires: baisse des dépenses | 2,00 |
| 19 | Baisse dépense en capital | Fonds pour les monuments historiques: baisse de dotation | 1,30 |
| 20 | Baisse dépense en capital | CTIE et autres administrations: réduction acquis. matériel informatique | 1,00 |
| 21 | Baisse dépense en capital | Réalisation équipements collectifs de base: aide en capital pour les communes | 2,00 |
| 22 | Baisse dépense en capital | Construction de bâtiments dans le pays par le secteur des admin. publiques | 4,81 |
| 23 | Baisse dépense en capital | 9e plan quinquennal d'équipements sportifs: baisse dotation | 2,00 |
| 24 | Baisse dépense en capital | Utilisation rationnelle énergie: participation frais d'études et aux dép. d'investiss. | 2,00 |
| 25 | Baisse dépense en capital | LUXTRAM, participation dans le capital | 2,00 |
| 26 | Baisse dépense en capital | Routes nationales: redressement et aménagement chaussées | 2,50 |
| 27 | Baisse dépense en capital | Chemins repris: redressement et aménagement chaussées | 3,00 |
| 28 | Baisse dépense en capital | Ouvrages d'art routiers: construction et réfection | 2,00 |
| 29 | Baisse dépense en capital | Port de Mertert et Moselle canalisée: construction et réfection | 1,00 |
| 30 | Hausse recette courante | Accises sur tabacs manufacturés et l'alcool | 25,00 |
| 31 | Hausse recette courante | Accises sur les essences et le Diesel | 70,00 |

| | |
|---------------------------|---------------|
| Baisse dépense courante | 394,05 |
| Baisse dépense en capital | 26,11 |
| Hausse recette courante | 95,00 |
| Grand Total | 515,16 |

Dans une optique dépassant le seul exercice 2010, les mesures de réduction du déficit précitées demeurent insuffisantes. En effet, à moyen et long terme, il faudrait, après la crise, reconstituer des réserves en atteignant l'équilibre budgétaire, voire en dégagant un léger surplus, et ce pour se préparer à toute crise ultérieure éventuelle. Il s'agit que les autorités gouvernementales se dotent d'une marge de manœuvre leur permettant d'adapter le cadre légal et fiscal à de nouvelles tendances au niveau international et de se préparer résolument aux défis posés par l'évolution démographique et le financement du système public de protection sociale. A cet égard, le système d'assurance pension constitue depuis des années un véritable problème intergénérationnel et nourrit une dette implicite des plus dangereuses.

En conséquence, la Chambre de Commerce propose-t-elle des mesures susceptibles d'augmenter l'efficacité de la dépense publique et de contribuer à un changement de paradigme au niveau des finances publiques au Grand-Duché. Concernant l'efficacité des dépenses, le mot d'ordre n'est pas forcément de dépenser moins, mais de dépenser mieux. Pour autant, le «dépenser moins» est possible : à performances publiques identiques, il est tout à fait possible d'engager moins de moyens que ceux alloués dans les actuelles politiques publiques. Partant, il est envisageable de dégager des moyens financiers supplémentaires pour réduire les déficits accumulés ou pour mener de nouvelles initiatives publiques dans l'intérêt du développement économique et social du pays.

Aux yeux de la Chambre de Commerce, le Luxembourg dispose d'un grand potentiel d'économies qu'il s'agit d'exploiter au mieux au cours des mois qui suivent. La Chambre de Commerce plaide pour une discussion des mesures afférentes dans le contexte du Comité de Coordination tripartite et au Parlement. Ensuite, des actions concrètes doivent être mises en œuvre afin de réduire rapidement le déficit budgétaire, pour rétablir l'équilibre budgétaire et pour ramener progressivement le niveau de la dette publique en dessous des 10% du PIB.

6 octobre et 9 novembre 2009

Plus de 500 professionnels aux deux conférences sur la réforme de la TVA organisées par la Chambre de Commerce



Il y avait foule aux deux conférences sur la réforme de la TVA à la Chambre de Commerce

Il y avait foule dans la grande salle de conférence de la Chambre de Commerce le 6 octobre et le 9 novembre. De nombreux professionnels étaient venus s'informer sur le paquet TVA qui apportent des

changements importants quant au lieu d'imposition des prestations de services. Yannick Zeippen (Ernst & Young Tax Advisory Services S.à. r.l.), Laurence Lhote (KPMG Tax S.à. r.l.) et Erwan Loquet (Deloitte S.A.) ont

expliqué les différents aspects du nouveau régime. Anne Murrath (PricewaterhouseCoopers S.à. r.l.) a présenté notamment, l'évolution future de la législation TVA, au-delà du 1er janvier 2010. Romain Heinen, Directeur



Pierre Gramegna, Directeur de la Chambre de Commerce Luxembourg





Yannick Zeippen, Associée Ernst & Young Tax Advisory Services S.à. r.l.



Laurence Lhote, Directeur KPMG Tax S.à. r.l.



Erwan Loquet, Partner Deloitte S.A.

de l'Administration de l'Enregistrement et des Domaines, a confirmé que l'Avis du Conseil d'Etat était disponible et que le projet de loi pourrait passer avant la mi-novembre à la Chambre des Députés*.

Le 1^{er} janvier 2010, entrera en application l'essentiel des dispositions des trois directives communautaires (désignées comme le «Paquet TVA»), qui ont pour objet de modifier les règles régissant le lieu d'imposition des prestations de services ainsi que le redevable de la taxe et de moderniser le remboursement de la taxe aux entreprises étrangères.

Les présentations des orateurs, l'avis de la Chambre de Commerce et le dossier «Paquet TVA – la part de l'entreprise et celle de l'Etat dans la nouvelle réglementation» du Merkur du mois de



Anne Murrath, Associée PricewaterhouseCoopers S.à. r.l.

septembre 2009, sont téléchargeables au format pdf sur le site de la Cham-



Romain Heinen, Directeur de l'Administration de l'Enregistrement et des Domaines

bre de Commerce (www.cc.lu, Rubrique «Agenda»). ■

* Loi «Paquet TVA» du 10 novembre 2009 Mémorial A - N° 216

| | |
|--|---|
| <p>WIRTSCHAFTSAUSKÜNFT FORDERUNGSEINZUG</p> <p>Unternehmensspezifische Lösungen für ein erfolgreiches Risk- Management</p> <p>Creditreform Luxembourg SA Tel. 00 352 263460-1 Fax 00 352 263460-50 e-mail info@creditreform.lu</p> | <p>RENSEIGNEMENTS COMMERCIAUX RECouvreMENT DE CRÉANCES</p> <p>Solutions spécifiques pour améliorer le risk-management de votre entreprise</p> <p>seit/depuis 1879</p> <p>Creditreform</p> <p>Unternehmen Sie nichts ohne uns</p>  |
|--|---|

22 octobre 2009

Visite de Klaus Harste, le nouveau Consul Honoraire du Grand-Duché du Luxembourg à Sarrebruck



De g. à dr.: Carlo Thelen, membre du Comité de direction de la Chambre de Commerce; Pierre Gramegna, Directeur de la Chambre de Commerce; Dr. Klaus Harste, Consul Honoraire du Grand-Duché du Luxembourg à Sarrebruck et Yuriko Backes, Directeur-adjoint des Relations économiques internationales au Ministère des Affaires étrangères

Dr. Klaus Harste, qui vient d'être nommé Consul Honoraire du Grand-Duché du Luxembourg à Sarrebruck a été reçu le 22 octobre dernier, à l'invitation de Pierre Gramegna, Directeur de la Chambre de Commerce. Dr. Klaus Harste était accompagné de Yuriko Backes, Directeur-adjoint des Relations économiques internationales au Ministère des Affaires étrangères.

Dr. Klaus Harste est également président du directoire du groupe Saarstahl

AG et est responsable de l'ingénierie et de la technologie au sein du groupe, constitué de trois usines implantées à Völklingen, Burbach (Sarrebruck) et Neunkirchen. Sur ces sites, sont fabriqués des barres et fils en acier ainsi que des produits semi-finis. Saarstahl AG dispose aussi de cinq tréfileries en Allemagne, de cinq sites de production en France, et d'une usine de fabrication de fils pour pneumatiques en Slovaquie. A ces centres de production s'ajoute la Saarschmiede (forge) confectionnant

de grosses pièces façonnées en acier. Saarstahl AG employait 7.205 salariés en 2008.

Saarstahl poursuit son programme d'investissement, mise sur la diversité de ses produits et sur l'activité d'une nouvelle forge, dans laquelle sont investis 450 M €.

Après une présentation des activités de la Chambre de Commerce, les discussions ont porté sur l'intensification des échanges et les bonnes relations existantes entre les deux pays. ■



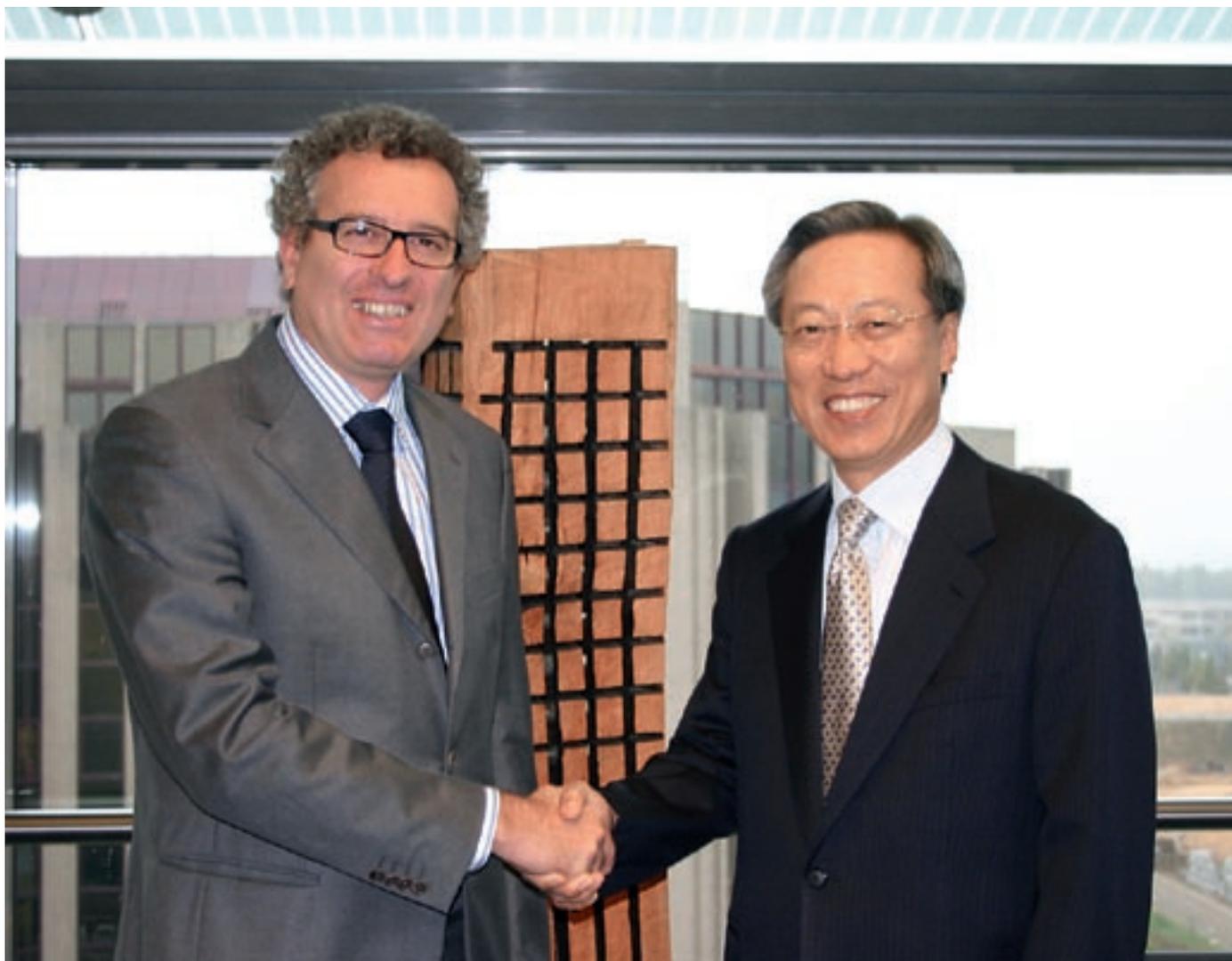
**Imprimez 16 factures à la minute
grâce à la super rapide Brother HL-3040CN.**

En imprimant 16 pages à la minute, vos affaires iront de l'avant. Car c'est ça le plus important pour votre entreprise. Que ce soit en couleur ou en noir et blanc, non seulement vous gagnez du temps, mais vous imprimez de manière plus économique et plus respectueuse de l'environnement. Et ce à partir de € 299. Plus d'infos sur www.brother.be ou appelez le 02/467 42 11.



23 octobre 2009

La Corée du Sud invitée à la Chambre de Commerce



S.E. Joon-Woo Park, Ambassadeur de Corée a été reçu par Pierre Gramegna, Directeur de la Chambre de Commerce

S.E. Joon-Woo Park, l'Ambassadeur de Corée du Sud en Belgique et Chef de la mission de la République de Corée auprès des Communautés Européennes, a été reçu le 23 octobre dernier, à l'invitation de Pierre Gramegna, Directeur de la Chambre de Commerce. Les discussions ont porté sur l'intensification des échanges et les bonnes relations existantes entre les deux pays. Diplômé de la faculté de droit Seoul National University (SNU) à Séoul et de l'Ecole des Hautes Etudes Internationales, Johns Hopkins aux Etats-Unis, l'Ambassadeur

a pris ses fonctions en septembre 2008, après avoir été notamment Ambassadeur de Corée à Helsinki en Finlande, Ministre-Conseiller à l'Ambassade de la République de Corée à Pékin en Chine, Directeur Général du Bureau d'Affaires d'Asie (MOFAT), Ambassadeur de Corée auprès de la République de Singapour et plus récemment, Vice-Ministre de la Planification et de la Coordination au sein du MOFAT.

Le 12 juin 2009, une délégation de la Corée du Sud, conduite par M. Hyeong-Soo Kim, maire du district de Yeongdeungpo-Gu de la ville de Séoul,

avait été reçue à la Chambre de Commerce du Luxembourg. A l'initiative de cette dernière, la délégation coréenne, qui comptait quelque 15 hommes d'affaires, avait eu l'occasion de présenter ses produits et services à ses homologues luxembourgeois, afin d'explorer d'éventuelles opportunités d'affaires dans les domaines les plus divers, dont les technologies de l'information, l'équipement militaire, la conception de matériaux ou bien encore les technologies à destinations du secteur de la santé et des biotechnologies. ■

*Pour optimiser
mon capital humain et
faire face aux nouvelles
exigences du marché,
qui peut m'aider?*



Securex vous aide à mettre en place une politique RH innovante veillant au développement et à l'épanouissement de vos collaborateurs.

Sur le marché luxembourgeois, Securex est le seul partenaire à pouvoir vous offrir un éventail aussi large de services RH sous une seule enseigne. Nous vous accompagnons dans votre politique de recrutement et dans la gestion administrative de votre entreprise. Nous vous apportons également des solutions efficaces pour gérer et développer les compétences et la motivation de votre personnel. Que vous soyez une entreprise locale ou internationale, Securex est votre partenaire idéal pour tout ce qui touche au management de votre capital humain.

Plus d'infos sur www.humancapitalmatters.lu



| HR SERVICES | HEALTH & SAFETY | HR CONSULTING | HR RESEARCH |

CALENDRIER 2009

Novembre

- 16-18** Mission économique en Espagne
- 18** Séminaire pays Indonésie
- 23-27** Stand collectif lors du Big 5 Show à Dubaï
- 26-27** Événement de matchmaking b2fair «SME Forum» dans le cadre du salon Contact à Luxembourg

Décembre

- 3-5** World SME Expo à Hong Kong

Janvier 2010

- 8-14** Mission économique en Inde
- 10** Visite accompagnée du salon AutoExpo à New Delhi

FOIRES DE NOVEMBRE
A DECEMBRE 2009

17.11. – 20.11.2009

MIDEST – Marché International
de la Sous-Traitance
Paris (France)

19.11. – 21.11.2009

Brussels Innova
Bruxelles (Belgique)

19.11. – 22.11.2009

Plast Eurasia Istanbul
Istanbul (Turquie)

21.11. – 25.11.2009

IGEHO – Salon international de l'hôtellerie,
de la gastronomie et de la consommation
hors domicile
Bâle (Suisse)

21.11. – 29.11.2009

Salon de l'automobile et
du véhicule industriel
Toulouse (France)

22.11. – 26.11.2009

HORECA EXPO
Gand (Belgique)

24.11. – 26.11.2009

SPS/IPC/DRIVES – Automation Electrique –
Systèmes et Composants –
Salon et Congrès Internationaux
Nuremberg (Allemagne)

26.11. – 27.11.2009

CONTACT
Luxembourg (Luxembourg)

01.12. – 04.12.2009

POLLUTEC – Salon International
des Equipements / Technologies Eau-Air-Energie-
Déchets-Nettoyage-Recyclage-Bruit-Risques-
Santé-Dépollution des Sites
Paris (France)

30 septembre 2009

Opportunités d'affaires
à la mode turque

Dans leurs discours d'ouverture, S.E. Aysé Asya et Pierre Gramagna, directeur de la Chambre de Commerce de Luxembourg, ont souligné l'importance du développement des relations économiques et commerciales entre la Turquie et le Luxembourg.

S.E. Monsieur Mehmet Şimşek, ministre des Finances de la République de Turquie, Alpaslan Korkmaz, Président de l'agence *Invest in Turkey*, ont dépeint les contextes économiques généraux de la Turquie et du Luxembourg, en mettant l'accent sur les points forts de chacun. Le président d'*Invest in Turkey*, qui a pour mission de promouvoir les opportunités d'investissement en Turquie et d'accompagner les investisseurs dans leurs projets, a, en outre, souligné la multitude de possibilités offertes par la Turquie aux investisseurs potentiels, en présentant quelques statistiques concernant le développement récent de la 15^e économie du monde.

Le 30 septembre dernier, la Chambre de Commerce du Grand-Duché de Luxembourg a accueilli le forum économique «Opportunités d'Affaires et d'Investissement en Turquie», co-organisé par la Chambre de Commerce du Grand-Duché de Luxembourg et *Invest in Turkey*, avec le soutien de S.E. Aysé Asya, Ambassadrice de la République de Turquie au Luxembourg.

L'événement a rassemblé plus de 200 participants, turcs et luxembourgeois, issus de différents secteurs d'activité, notamment: la métallurgie, la construction, la finance, la logistique, le secteur immobilier, le secteur agro-alimentaire, ou encore les services aux entreprises, tels que la consultance et l'assurance. Plusieurs représentants de l'Association luxembourgeoise des Hommes d'Affaires turcs, des ambassades ainsi que du Ministère des Affaires Etrangères luxembourgeois ont également assisté à la conférence inaugurale.

Ayant acquis une position de leader dans le tourisme, dans la production de fer et d'acier, ainsi que dans le transport aérien, la Turquie est devenue un pays hautement développé au niveau économique et technologique, avec près de 50 millions d'utilisateurs de cartes de crédit, près de 70 millions d'utilisateurs de GSM et quelque 30 millions d'utilisateurs d'Internet, ainsi qu'une croissance en flèche dans le domaine des médias. De plus, la Turquie, selon Alpaslan Korkmaz, présentent plusieurs avantages pour les investisseurs: la stabilité économique, le dynamisme de la population, dont 61 % ont moins de 34 ans, l'accès à un vaste éventail de marchés diversifiés, grâce à sa situation géographique privilégiée entre l'Europe de l'Ouest, le Moyen-Orient, l'Asie mineure et l'Afrique du Nord, ainsi que son rôle de «couloir de l'énergie», reliant l'Europe, la Russie et l'Asie mineure en matière de ressources d'énergie. Ont également été évoqués plus en détail,

les opportunités d'affaires et le climat économique entre les deux pays et l'intérêt d'une collaboration et d'échanges commerciaux turco-luxembourgeois plus réguliers a été appuyé par des témoignages de sociétés déjà impliquées dans le processus.

■ Une importante place financière

Après les présentations de Carlo Thelen, Chef du Département International et Membre du Comité de Direction de la Chambre de Commerce du Luxembourg et Madame Eleanor De Rosmorduc, Chargée de Communication et des Relations Publiques de Luxembourg for Finance, concernant l'économie et l'attractivité de la place financière luxembourgeoise, Huseyin Bilmaç, Vice-Président de la Chambre de Commerce de Belgique en Turquie, a décrit les tendances quant aux secteurs émergents turcs, notamment la logistique, les technologies de l'information et de la communication, le secteur de l'automobile, l'énergie, le secteur immobilier et l'agriculture, ainsi que les perspectives d'affaires qui en découlent.

En outre, avec la ville d'Istanbul, la Turquie dispose également d'une place financière importante. Hüseyin Erkan, CEO de la Bourse d'Istanbul, a en effet mis l'accent sur le fait qu'Istanbul est un centre financier en plein essor, et ce, malgré la crise mondiale actuelle: «*Considering the rising importance of emerging markets in the aftermath of the financial crisis, ISE has the opportunity to grow as a global financial center and aims to introduce common indices, new products and electronic linkages with global and regional partners, in the near future.*»

Osman Dinçbas, Président d'Ernst & Young Turquie a, quant à lui, insisté sur certains aspects à ne pas négliger

par les hommes d'affaires souhaitant commercer avec la Turquie. Le lieu doit notamment être bien choisi à l'avance, les activités économiques variant d'une ville à l'autre. Il convient, d'autre part, de bien s'informer sur le nouveau code commercial, la main - d'œuvre, la fiscalité et de tenir ses documents à jour pour réussir ses affaires en Turquie.

Après la conférence inaugurale, les participants ont été conviés à un buffet, afin d'établir un premier contact, avant de passer aux rencontres plus formelles l'après-midi. Plus de 400 rendez-vous entre des entreprises luxembourgeoises et turques, mais également venant des régions limitrophes, ont pu permettre aux entrepreneurs de découvrir de nouvelles opportunités de marché, de trouver des partenaires de coopération potentiels ou encore simplement échanger leurs expériences professionnelles.



02.12.-04.12.2009

AUTOMATION
(im Rahmen des Industrieforums)
St. Pétersbourg (Russie)

09.12. – 12.12.2009

ENERGAIA – Salon International
des Energies Renouvelables
Montpellier (France)

Um kurzfristigen Änderungen der Ausstellungstermine Rechnung zu tragen, sollten Sie sich diese vom Veranstalter vor Ihrer Abfahrt bestätigen lassen. Für weitere Auskünfte wenden Sie sich bitte an Frau Andreja Wirtz, Tel.: (+352) 42 39 39-379.

La Chambre de Commerce se tient à la disposition des entreprises luxembourgeoises intéressées par la documentation sur les foires et salons pour consultation sur place. Pour tout renseignement complémentaire, veuillez contacter Madame Andreja Wirtz, Tél.: (+352) 42 39 39-379.



Pour plus d'informations concernant les opportunités d'affaires sur le marché turc, les présentations données lors de cette conférence sont disponibles à partir du lien suivant:

<http://www.cc-een.lu/index.php?tt=manif&type=art&cid=1745>

Pour de plus amples renseignements:

Chambre de Commerce du Grand-Duché de Luxembourg – Département International

Personnes de contact: Sabrina Sagramola et Niels Dickens – Tél.: (+352) 42 39 39-360 – E-mail: international@cc.lu

6 octobre 2009

Luxembourg Thaïlande: si loin et pourtant si proche



De g. à d.: Jeannot Krecké, ministre de l'Economie et du Commerce extérieur du Grand-Duché de Luxembourg, Pisan Manawapat, Ambassadeur de Thaïlande, Kiat Sittheeamorn, Président de la Représentation Commerciale de Thaïlande en Europe, Pierre Gramegna, Directeur de la Chambre de Commerce

Le 6 octobre, la Chambre de Commerce a accueilli dans ses locaux une délégation thaïlandaise, présidée par S.E. Monsieur Kiat Sittheeamorn, Président de la Représentation Commerciale de Thaïlande en Europe. Cette délégation se composait d'entreprises de différents secteurs, notamment ceux de la mode, de l'industrie alimentaire, des technologies «vertes», des matériaux de construction et de la production des produits en plastique.

La journée, ouverte par les discours de Pierre Gramegna, directeur de la Chambre de Commerce, de Jeannot Krecké, ministre de l'Economie et du Commerce Extérieur du Grand-

Duché du Luxembourg, et de Kiat Sittheeamon, comportait notamment, une conférence, des rencontres d'affaires (une session de match-making) et toute une série de discussions.

Comme d'autres pays d'Asie, la Thaïlande, déjà confrontée à la crise économique en 1997, a été moins touchée par la récente crise financière mondiale et a su maintenir un taux de croissance soutenu dans le contexte actuel. Le Dr. Jingjai Hanchanlasch, président de Thai EU Business Council et directeur du Conseil d'Administration de la Chambre de Commerce Thaïlandaise, a ainsi présenté les aspects de l'économie thaïlandaise et a mis l'accent sur les parallèles existants entre l'économie

thaïlandaise et l'économie luxembourgeoise, ainsi que les bénéfices d'une coopération commerciale plus intense entre les deux pays.

Les échanges commerciaux restent modestes entre le Luxembourg et la Thaïlande (7,3 mil. € exportations et 8,8 mil. € importations en 2008), le séminaire s'est concentré sur les solutions et les stratégies nécessaires à l'amélioration de ces aspects. Afin d'illustrer le sujet, Chailinee Nankhonon, représentante de Cargolux à Bangkok, et Bussarakum Sriratana, présidente du Thailand Board of Investment Office for BENELUX, ont, quant à elles, donné des pistes concrètes de développement des échanges commerciaux au travers de leur expérience et des exemples de quelques «*success stories*». Les rencontres b2b qui ponctuaient également la journée ont connu un vif succès et les entreprises des deux pays ont pu nouer des contacts de valeur.

La dernière partie du séminaire s'est articulée autour des atouts du Luxembourg pour les investisseurs étrangers et notamment les investisseurs thaïlandais. Jean-Claude Vesque, responsable du Département International – Hors Europe de la Chambre de Commerce, a donné des pistes sur le climat d'affaires luxembourgeois et Luc Decker a ensuite pris la parole pour expliquer le positionnement du Luxembourg par rapport aux principaux acteurs de la logistique européenne. La logistique, ainsi que la taxation et le climat financier au Luxembourg ont eu une place prépondérante dans les discussions qui s'en suivirent. La journée s'est terminée sur une note optimiste quant aux collaborations commerciales futures et la délégation thaïlandaise a été invitée à visiter le site de la société Cargolux Center dans le cadre d'une visite organisée par le Ministère de l'Economie et du Commerce Extérieur.

ASEAN countries to create a competitive economy

On October 8, 2009, the Ambassadors and commercial Counselors from the 10 ASEAN countries visited the Luxembourg Chamber of Commerce.

The Association of Southeast Asian Nations (ASEAN) was established in 1967 by five original member countries, namely Thailand, Indonesia, Malaysia, the Philippines and Singapore. At later stages Brunei, Vietnam, Laos, Cambodia and Myanmar joined the association.

As of 2006, the ASEAN region has a cumulative population of about 560 million, a total area of 4.5 million square kilometers. Their combined gross domestic output is around 1.100 billion US\$. The objective of ASEAN is to accelerate economic growth, social progress and cultural development in the region. It further promotes regional peace and stability.

The ASEAN economic community has a goal to create a stable and highly competitive economy in the region, with a free flow of goods, services and capital. By 2020 ASEAN will be a single market.



ASEAN ambassadors visited the Luxembourg Chamber of Commerce

Luxembourg has extensive trade relations with almost all of the ASEAN member states. Luxembourg trade missions target at least one of the member states on a yearly basis. Numerous incoming missions from ASEAN countries have visited Luxembourg in

search for new business opportunities. In a round-table discussion, representatives of the Chamber of Commerce and other federations, along with the ASEAN ambassadors, discussed how trade and commercial relations can be enhanced in the near future. ■



PME : L'INNOVATION EST À VOTRE PORTÉE

Rendez-vous sur
www.tudor.lu/PME

 CENTRE DE RECHERCHE PUBLIC
HENRI TUDOR
www.tudor.lu

20 octobre 2009

Cap Vert: Une relation consolidée, de nouvelles opportunités à saisir



José Brito, Ministre des Affaires Étrangères, de la Coopération et des Communautés du Cap Vert (au centre) a été accueilli à la Chambre de Commerce par Pierre Gramegna (à droite), son Directeur et Alain De Muysier, Ambassadeur du Luxembourg au Portugal et au Cap Vert

Le 20 octobre dernier, la Chambre de Commerce du Grand-Duché de Luxembourg a accueilli une délégation officielle de la République du Cap Vert, présidée par José Brito, Ministre des Affaires Étrangères, de la Coopération et des Communautés du Cap Vert.

Une occasion de faire le point sur les relations commerciales qui existent à l'heure actuelle entre le Cap Vert et le Luxembourg et de mettre en évidence de nouvelles opportunités d'affaires bilatérales.

Depuis 2001, le Luxembourg est devenu un des principaux partenaires du Cap Vert dans le domaine de la coopération internationale. Actuellement, la 2^e génération du programme indicatif de coopération (PIC) met quelque 45 millions EUR à disposition de projets de développement au Cap Vert sur la période 2006-2010 et se concentre sur 3 secteurs prioritaires, à savoir l'éducation et la for-

mation des ressources humaines, la santé, l'eau et l'assainissement.

Le Ministre des Affaires Étrangères, de la Coopération et des Communautés du Cap Vert a cependant souligné que de nombreuses évolutions positives ont lieu au Cap Vert et que celles-ci ne résultent non seulement des efforts des Cap-Verdiens, mais également de l'appui du Luxembourg et d'autres partenaires.

Ainsi l'archipel africain ne fait plus partie, depuis 2008, des pays les moins avancés selon le classement des Nations Unies et est en train d'atteindre les objectifs du millénaire pour le développement et de sortir de la pauvreté. Parallèlement, le Cap Vert a rejoint l'Organisation Mon-

diale du Commerce (OMC) en juillet 2008.

Le Cap Vert se situe donc actuellement dans une importante phase de transition, accentuée par de nombreuses réformes qui visent à développer le secteur privé, ainsi qu'à attirer les investissements étrangers. C'est dans cette optique de favoriser le développement économique autonome du pays que le gouvernement souhaite réduire peu à peu la dépendance par rapport aux aides au développement perçues. Suite à l'achèvement de grands projets d'infrastructures, il importera, d'après José Brito, de se concentrer dans les années à venir sur le «software» tout en consolidant la qualité des infrastructures réalisées.

Dans le but d'assurer son développement et de promouvoir sa croissance économique, le Cap Vert, pays pauvre en ressources naturelles, veut s'appuyer sur le secteur tertiaire et plus précisément sur le tourisme et les services aéroportuaires et maritimes. Dans ce cadre, quelques projets, cofinancés par la Banque européenne d'investissement (BEI) porteront sur la modernisation et l'extension des ports et de l'aéroport capverdiens afin de dynamiser le secteur des transports et de contribuer, grâce à l'amélioration des installations nécessaires, à la création d'un environnement favorable aux importations en vue de répondre à l'augmentation attendue de la demande intérieure et du tourisme.

Parallèlement, des efforts sont déployés par le gouvernement capverdien pour développer les énergies renouvelables et contrer le réchauffement climatique.

Le Cap Vert s'intéresse également à développer un centre financier régional en s'inspirant du modèle luxembourgeois, qui montre qu'en dépit de la petite taille d'un pays, un tel centre peut jouer un rôle important dans l'économie mondiale. ■

Pour plus d'informations sur le Cap Vert et les opportunités d'affaires afférentes, notamment les appels d'offres publics, veuillez vous adresser au Département International de la Chambre de Commerce – Tél.: (+352) 42 39 39-310



**Le seul risque :
la réaction de vos employés**

Fortis Luxembourg-VIE S.A.

Fortis Luxembourg-VIE S.A. innove en vous proposant **PROLIFE CLICK**, notre nouveau contrat d'Assurance de Groupe :

- 100% des primes patronales versées garanties à l'échéance,
- 100% des gains enregistrés par le Fonds sécurisés quotidiennement, grâce à un effet cliquet innovant,
- 100% de satisfaction de vos employés.

Si vous aussi vous voulez connaître leur réaction, contactez notre département Assurance de Groupe au 24 18 58 56 60
16, Boulevard Royal - L-2449 Luxembourg www.fortisinsurance.lu

21-22 octobre 2009

Forum des Entrepreneurs by initiatives et b2fair BICT à Liège: le Luxembourg décroche l'Award du meilleur stand



Lors de la septième participation officielle du Luxembourg au Forum des Entrepreneurs by initiatives, 13 exposants luxembourgeois, actifs entre autres dans la prestation de services financiers, de services de consultation, dans la formation, dans l'organisation d'événements, ont présenté leurs activités aux professionnels liégeois sur le stand de la Chambre de Commerce.

Pour cette nouvelle participation, le pavillon luxembourgeois avait adopté

un nouveau concept proposant un stand relooké, mariant le monde des affaires à l'art contemporain. Toute une série de sculptures louées pour l'occasion avait, en effet, été disposée sur l'ensemble du stand.

Le nouveau visage du pavillon du Grand-Duché de Luxembourg qui a su convaincre le jury qui a attribué l'Award du meilleur stand 2009 à l'équipe de la Chambre de Commerce, tant pour le pavillon luxembourgeois que pour la zone de matchmaking et «l'Allée du Luxembourg» reliant les deux espaces.

D'autre part, le Brunch des exposants luxembourgeois a attiré plus de 400 participants sur le stand luxembourgeois, désireux de découvrir les produits du terroir offerts par la Chambre de Commerce, ainsi que les activités des entreprises exposantes et les opportunités d'affaires éventuelles.

Le Forum des Entrepreneurs by initiatives 2009 ayant été un véritable succès, la Chambre de Commerce a déjà annoncé son intention de renouveler sa participation en 2010.

■ BICT 2009: l'événement b2fair du Forum des Entrepreneurs

Dans le cadre du salon professionnel, et pour la 4^e année consécutive, la Chambre de Commerce du Grand-Duché de Luxembourg avait également organisé, dans le cadre de ses activités d'«Enterprise Europe Network», la bourse de contacts

incontournable: «b2fair BICT – Business International Cooperation Trade».

La plateforme de rencontres professionnelles «b2fair BICT 2009» a pour objectif principal de promouvoir les relations d'affaires bilatérales et de stimuler les rencontres interentreprises entre les opérateurs économiques, afin de générer des accords de partenariats transnationaux qu'ils soient commerciaux, industriels, technologiques ou encore financiers. Le caractère multisectoriel de ces rencontres en fait son atout principal. En effet, le «b2fair BICT 2009» s'adressait à de nombreux secteurs d'activités tels que l'ingénierie, les technologies de l'information et de la communication, la logistique, les services aux entreprises...

Le BICT 2009 a également profité des avantages du concept b2fair: grâce à la préparation minutieuse de rendez-vous d'affaires soigneusement organisés au préalable, cette bourse de contacts propose aux chefs d'entreprises des opportunités de rencontres professionnelles ciblées. Les participants ont eu la possibilité de se présenter, de mettre en lumière leurs solutions, technologies et produits innovants et de découvrir les dernières nouveautés du marché. Les entreprises participantes ont ainsi bénéficié d'un gain de temps considérable dans leur recherche de partenaires d'affaires potentiels. Le «b2fair BICT 2009» a constitué un atout majeur pour les petites et moyennes entreprises qui souhaitent se développer au niveau national, européen et international.

Le «b2fair BICT 2009» connaît chaque année un succès croissant. Lors de cette édition 2009, près de 130 entreprises en provenance de 10 pays ont participé à ces journées de rencontres. Au total plus de 1.500 rendez-vous d'affaires ont pu être comptabilisés. ■



Pour de plus amples informations:

Chambre de Commerce du Grand-Duché de Luxembourg,

Personnes de contact: Mme Sabrina Sagramola, M. Niels Dickens

Tél.: (+352) 42 39 39-360 – Fax: (+352) 43 82 26 – E-mail: international@cc.lu

18th November 2009

Business opportunities in Indonesia

On the 18th of November, the Chamber of Commerce will organise a seminar on *Business opportunities in Indonesia*, in close collaboration with the Embassy of Indonesia in Brussels.

This seminar will present business opportunities in Indonesia and explain how companies from Luxembourg can access the Indonesian market and find customers and suppliers there. ■

In case of interest, please feel free to contact
Mrs. Viviane Hoor, International Department
Phone: (+352) 42 39 39-315 or E-mail to viviane.hoor@cc.lu

3-5 December 2009

Luxembourg Chamber of Commerce at the 9th HKTDC World SME Expo



For the 5th consecutive time, the Luxembourg Chamber of Commerce will participate at the World SME Expo in Hong Kong. This annual exhibition is organized by the Hong Kong Trade Development Council (HKTDC) and serves the pur-

pose to help SME's from around the world to detect new international market opportunities. It is an international platform connecting decision makers from Hong Kong, the Chinese mainland and from more than 60 countries around the world. Asian economies are

still strong and the region's demand for quality business partnerships has never been stronger. Overseas exhibitors are given an entry point into the Chinese mainland, the standout performer in the global marketplace, local Chinese trade promotion organizations and private enterprises from various mainland provinces and municipalities revealed new investment opportunities, market trends and new opportunities from China's accession to the WTO. ■

The logo for Partenaires Sociaux, featuring a stylized 'S' and 'P' inside a circle.

Partenaires Sociaux

La Solution informatique pour le calcul des salaires et la gestion du personnel pour les PME, FIDUCIAIRES et SOCIÉTÉS de TRAVAIL TEMPORAIRE

Présentation gratuite à domicile
Installation, formation et suivi de l'utilisateur

www.partenaires.lu
Tél : 26 44 78 51
commercial@partenaires.lu

Membre du Club
1000
1999

8th-14th January 2010

Trade mission to India



The Chamber of Commerce of the Grand Duchy of Luxembourg, in close cooperation with Luxembourg for Business and the Ministry of the Economy and Foreign Trade, will organize a trade mission to India. The delegation will be led by Mr Jeannot Krecké, Minister of the Economy and Foreign Trade, from 8th of January to the 14th of January 2010.

The mission will start in New Delhi, where seminars will be organized in partnership with the “Federation of Indian Chambers of Commerce & Industry” (FICCI). On 10th of January an accom-

panied visit of the largest Asian automotive show “Auto Expo 2010” is scheduled. The mission will continue on 12th of January to Kolkata for a 2-day stay.

Participating companies from Luxembourg may request business meetings with local companies or institutions at each of the two visited sites. ■

For further information about this upcoming trade mission,
feel free to contact Mrs Viviane Hoor – Phone: (+352) 42 39 39-315

E-mail: viviane.hoor@cc.lu or

Mr Daniel Sahr – Phone: (+352) 42 39 39-313

E-mail: daniel.sahr@cc.lu

ONET LUXEMBOURG
PROPRETÉ - MULTISERVICES

Tél : 40 44 48 - www.onet.lu

DEVCOM pour la 1^{ère} fois à Bruxelles

Destiné aux dirigeants d'entreprises, directeurs des ventes, du marketing et de la communication, et fort de sept années de succès en France, le 1^{er} DEVCOM Brussels se tiendra le jeudi 28 janvier 2010 à la Bourse de NYSE Euronext Brussels.

A l'heure où productivité et rentabilité sont les préoccupations majeures de tous les décideurs, la problématique du «Développement commercial» prend tout son sens et fait face à une demande croissante.

Au cours d'une journée et dans un lieu unique, DEVCOM Brussels entend offrir à plus de 2.000 décideurs, dirigeants d'entreprises ou de collectivités, directeurs commerciaux, marketing, communication et financiers, les solutions et conseils pour mieux vendre et mieux communiquer, quel que soit leur secteur d'activité ou leur taille.

Ainsi, de nombreux temps forts rythmeront cette journée:

- 90 démonstrations: cas réels, présentations clients, innovations, diagnostics personnalisés, campagnes, mini-conférences: les exposants de DEVCOM Brussels transforment leur stand en une véritable zone de savoir pour traiter 100 % des problématiques des dirigeants en matière de développement commercial.



E-commerce, webmarketing, performance commerciale, marketing, communication, stratégies et aide au développement... lors de leur visite au DEVCOM, les dirigeants pourront ainsi concevoir leur parcours personnalisé en sélectionnant les démonstrations auxquelles ils souhaitent assister.

- 28 conférences: avec des thèmes adaptés à chaque fonction ou secteur d'activité, ces 28 tables rondes privilégient le pragmatisme et l'interaction entre utilisateurs et prestataires.
- Enfin, un jury élira en temps réel les leaders des démonstrations. Répartis en

4 catégories, présentées tout au long de la journée devant les membres du Jury constitué de dirigeants experts de chaque domaine, les démonstrations les plus percutantes seront présentées sur l'espace démos de la zone d'exposition et se verront décerner le trophée DEVCOM de la catégorie concernée.

Les Trophées DEVCOM récompenseront les meilleurs outils, campagnes, démonstrations, innovations permettant aux entreprises d'accroître leur développement commercial. L'inscription est gratuite et possible dès à présent sur le site www.devcom.be. ■

A propos du DEVCOM

Né du constat que la culture marketing, communication et vente est sous-estimée par les entreprises dans le cadre de leur développement, DEVCOM a été mis en place pour présenter les différentes techniques de cette expertise. Il s'agit aujourd'hui d'un rendez-vous unique, gratuit et sans équivalent pour les entreprises, décliné dans 10 grandes métropoles de France et à présent à Bruxelles.

Renseignements et inscription gratuite (réservée aux professionnels) sur www.devcom.be.

Pour de plus amples renseignements: MLG events – Tél.: (+33) 1 42 46 21 21 – www.mlg-events.com.

Bourse de NYSE Euronext – Bruxelles

Promotion du Luxembourg

Une nouvelle vitrine pour l'agence «Luxembourg for Business»



Luxembourg for Business (Lfb) a lancé en octobre dernier en présence de nombreuses personnalités, notamment Jeannot Krecké, ministre de l'Economie et du Commerce extérieur, la nouvelle version de son site Internet destinée à devenir le site luxembourgeois de référence pour la promotion des exportations et des investissements. Créé dans l'optique d'englober la totalité des produits et des services offerts par les membres fondateurs du secteur privé et public de Lfb, le site met ainsi à disposition des entreprises un guichet d'information électronique pour faciliter leurs démarches internationales. Il est de

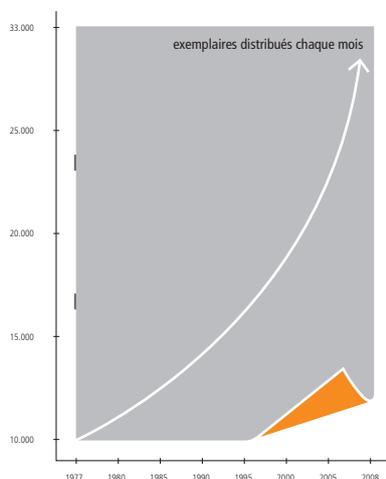
plus désormais possible de s'inscrire en ligne pour les foires et les missions économiques organisées par les membres, les demandes de rendez-vous d'affaires personnalisés lors des événements, ainsi que sur la collecte systématique des retours d'expériences.

Ce nouveau site Internet inclut également un espace publicitaire et social networking proposant gratuitement aux entreprises une plateforme de promotion et de communication avec des partenaires potentiels. Cette nouvelle vitrine devrait surtout servir à la préparation et au suivi des missions économiques à l'étranger, mais permettra aussi à des clients étran-

gers à la recherche d'opportunités d'affaires, de localiser les fournisseurs à Luxembourg. Plusieurs répertoires électroniques ont ainsi été mis en ligne afin de visualiser de façon dynamique le réseau des missions diplomatiques, des bureaux de promotion économique dépendant du ministère de l'Economie et du Commerce extérieur ainsi que des consulats honoraires. Un volet «investissements» permet de présenter les arguments clés de vente en faveur du Luxembourg et d'encourager les interactions et les investissements potentiels au Luxembourg.

Une deuxième phase prévoit de créer des liens étroits avec la version anglophone (en élaboration) du guichet «**entreprises.lu**» afin de permettre à l'investisseur potentiel d'avoir une information aussi complète que possible sur les démarches liées à son éventuel projet. Cette initiative souhaite orienter aux mieux les promoteurs de projets et de leur garantir une prise en charge optimale.

Résolument tourné vers la génération web 2.0., avec un visuel novateur, le site www.luxembourgforbusiness.lu se présente désormais de façon très intuitive et simple à la navigation. ■



33.000

MERKUR

RÉDACTION

(+352) 42 39 39 – 380

merkur@cc.lu

RÉGIE PUBLICITAIRE

(+352) 40 36 10 – 1

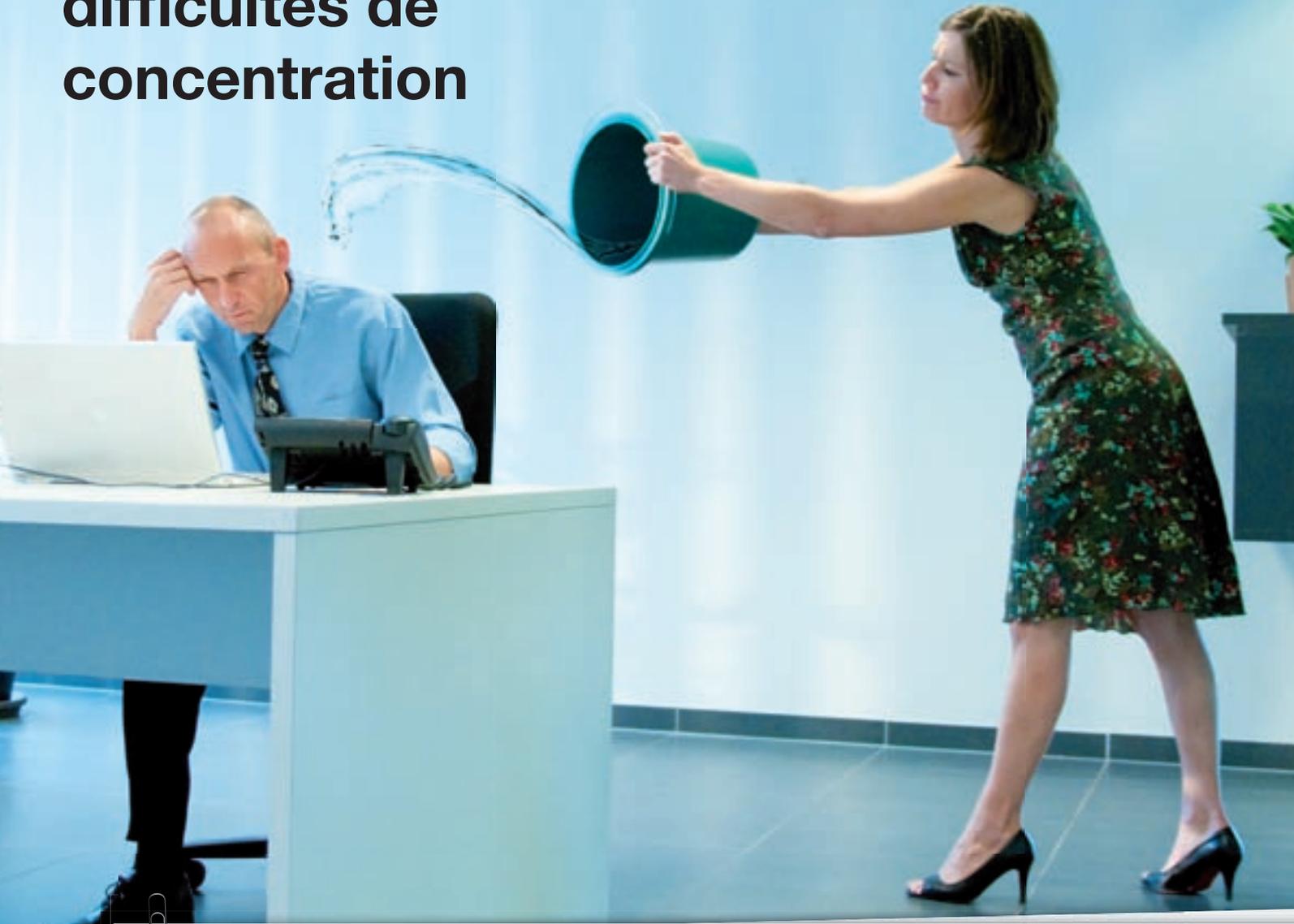
regie@ic.lu



Chambre de Commerce | 7, rue Alcide de Gasperi | L-2981 Luxembourg | www.cc.lu

VOTRE PARTENAIRE POUR LA RÉUSSITE.

Manque d'hydratation = difficultés de concentration



Boire en quantité pour un travail de qualité!

**Soutirages
Luxembourgeois**
Société du groupe Coca-Cola Entreprises Inc. - Distributeur de Région S.R.L.

Il ressort d'études qu'il est essentiel de boire régulièrement, surtout si un système d'air conditionné est installé car la moindre déshydratation peut entraîner fatigue et problèmes de concentration. Mais la plupart des travailleurs ne boivent pas assez et n'absorbent au cours de leur journée de travail que 66% de leurs besoins quotidiens*. Une offre de boissons variée favorise une bonne hydratation au quotidien.

Chez Coca-Cola Entreprises, nous mettons un point d'honneur à vous faciliter la tâche. Aucune surcharge de travail, aucune perte de temps. Vous pourrez ainsi proposer à vos collaborateurs un vaste choix de boissons à prix très intéressants.

* (source: CREDOC, France (2007), IOM/NAS, Intakes for water, 4-27)

Découvrez nos
distributeurs de boissons
et nos solutions sur
mesure en appelant le
+352 48 51511
ou en surfant sur
www.coke-vending.lu



7-9 octobre 2009

1.400 exposants et une quarantaine de pays au salon «EMO»

Le salon «EMO», réputé mondialement dans le secteur de l'usinage de métaux, s'est tenu à Milan du 5 au 10 octobre dernier. Il a accueilli 1.400 exposants venus de 39 pays et quelque 155.000 visiteurs de plus de 100 pays différents et ce, sur une surface totale de 100.000 m².

Le salon international «EMO» a réaffirmé son statut de plus grande

vitrine internationale ouverte les machines-outils. Cette année, il a apporté une attention particulière à la présentation des machines de soudage et techniques de soudure, des traitements thermiques et de surfaces, des machines-outils usinant par déformation ou par enlèvement de métal, de l'usinage et de la transformation des métaux, de l'automatisation de la fabrica-

tion, des robots industriels ainsi que des systèmes pour la sécurité et la protection de l'environnement.

A cette occasion, l'Enterprise Europe Network – Luxembourg de la Chambre de Commerce avait organisé une visite accompagnée au salon du 7 au 9 octobre pour les entreprises de la Grande Région, afin de leur faciliter leur déplacement. ■

La prochaine édition du salon «EMO» aura lieu à Hanovre du 19 au 24 septembre 2011

7-11 octobre 2009

10^e édition du salon CeBIT Eurasia Bilişim à Istanbul



L'attrait de la région eurasienne et notamment de la Turquie avec sa capitale en plein essor, a sollicité l'intérêt du réseau international *b2fair*. Ce dernier a d'ores et déjà activement promu l'organisation d'un événement de *matchmaking b2fair* en 2010 en tenant à un stand d'information dans l'espace «Business World» lors du CeBIT Eurasia 2009, qui s'est déroulé du 7 au 11 octobre dernier.

Parallèlement au grand salon mondial des technologies de l'information et de la communication (TIC) qui se déroule annuellement à Hanovre, Hannover International a décliné la marque CeBIT dans plusieurs pays, dont la Turquie. Se tenant tous les ans au Tuyap Fair & Congress Center d'Istanbul, ce salon se concentre sur différents secteurs d'activité:

Pour la première fois, la plateforme Cable & Satellite Eurasia s'est tenu en même temps que le CeBIT, créant une nouvelle formule pour ce salon déjà

devenu une tradition en Turquie. La 10^e édition du salon CeBIT Eurasia a accueilli quelque 1.250 exposants et 148.000 visiteurs. En 2008, la plateforme accueillait 1.000 exposants et quelque 160.000 visiteurs.

La prochaine édition du CeBIT Eurasia se déroulera du 6 au 10 octobre 2010 et accueillira pour la première fois un événement de matchmaking *b2fair*. L'inscription à cette bourse de coopération est déjà possible via le lien <http://www.b2fair.com/CeBITbilisim2010/>.



services et logiciels
produits technologiques
eHealth/TeleHealth
recherche & innovation
technologie de sécurité
technologie bancaire

services & équipements audio
télécommunications
équipements électroniques
technologie de réseaux
technologie de la carte
autres secteurs associés aux TIC

Pour plus amples informations:
Chambre de Commerce du Grand-Duché de Luxembourg/
Enterprise Europe Network – Luxembourg
Personnes de contacts: Mme Sabrina Sagramola,
Mme Sabrina Aksil et M. Niels Dickens
Tél.: (+352) 42 39 39-333 – E-mail: b2fair@cc.lu

VERS LA FORMATION TOUT AU LONG DE LA VIE DE QUOI PARLE-T-ON ?

Conférence | INFPC | 

La formation tout au long de la vie, au-delà d'être un concept politique européen, est devenue aujourd'hui une réalité concrète.

Pourquoi la formation tout au long de la vie et quelles sont ses ambitions ?

DATE MARDI 24 NOVEMBRE 2009 DE 17H00 À 18H30

LIEU BANQUE DE LUXEMBOURG, 14 BD ROYAL LUXEMBOURG



INSCRIVEZ-VOUS !

Délai d'inscription
Nous vous remercions de confirmer votre participation pour le vendredi 20 novembre 2009 par email à l'adresse carmen.richardy@infpc.lu
Vous pouvez également téléphoner au + 352 46 96 12-215



www.lifelong-learning.lu



1-2 décembre 2009

Participez à la plateforme de rencontres «b2fair» lors du salon «Creativity Forum World 2009»!

Le salon professionnel «Creativity Forum World 2009» aura lieu du 1^{er} au 3 décembre 2009 à Ludwigsburg, en Allemagne, pour mettre à l'honneur les derniers concepts innovants. Ainsi, ce salon servira de point de départ pour de nouvelles coopérations internationales, de nouveaux projets ainsi que de nouvelles opportunités d'affaires et laissera place aux discussions sur les stratégies et les facteurs de localisation des régions créatives.

Lors de ce salon, des rencontres b2b seront organisées pour la première fois grâce à la plateforme de rencontres «b2fair», qui se déroulera les 1^{er} et 2 décembre 2009. Les secteurs concernés par cet événement sont les suivants:

- Publicité
- Architecture, Art, Design
- Textile/Mode
- Industrie du film, disque
- Arts du spectacle
- Presse, Maison d'édition



- TIC (logiciel, jeu vidéo, réalité virtuelle; simulation informatique interactive)
- Activités commerciales et artisanales liées aux secteurs mentionnés
- Développement Régional, Administration Publiques, Institutions Politiques

Les droits d'inscription s'élèvent à 150 € (HTVA) pour une journée et 250 € (HTVA) pour les deux jours. Ce droit d'entrée vous donne accès aux conférences et vous permet de partici-

per gratuitement à la plateforme de rencontres «b2fair».

Afin de faciliter votre déplacement, l'«Enterprise Europe Network» de la Chambre de Commerce vous propose un voyage «clé en main» ainsi qu'une assistance dans vos démarches sur place sous réserve d'un nombre suffisant de participants. Pour de plus amples informations, nous vous invitons à consulter directement le site web officiel www.cwf2009.de ou le site www.b2fair.com, rubrique «Creativity World Forum 2009». ■

Personne de contact: Mme Sabrina AKSIL

Tél.: (+352) 42 39 39-377/333 – Fax: (+352) 43 83 26 – E-mail: een@cc.lu

15 décembre 2009

Séance d'information «REACH: où en est-on?»

En collaboration avec la FEDIL-Business Federation Luxembourg et Europe Enterprise Network de la Chambre de Commerce du Grand-Duché de Luxembourg, le Helpdesk REACH Luxembourg organise une séance d'information sur REACH (Registration, Evaluation, Authorisation and restriction of Chemicals), le mardi 15 décembre 2009 à la Chambre de Commerce à Luxembourg.

Cette séance fera le point sur les mises à jour liées à la mise en œuvre de REACH avec un accent particulier sur l'enregistrement des substances (Forum d'Échange d'Informations sur les Subs-



Un service du Centre de Ressources des Technologies pour l'Environnement
En partenariat avec le Ministère du Développement durable et des Infrastructures,
le Ministère de l'Économie et du Commerce extérieur et le CRP Henri Tudor

tances, évaluation de la sécurité chimique) et les obligations de la procédure d'autorisation.

Cette séance d'adresse aux entreprises impliquées dans la procédure d'enregistrement, aux utilisateurs en aval concernés par REACH (usage des subs-

tances qui seront enregistrées, restrictions d'usage de substances, substances soumises à de futures obligations d'autorisation), aux autorités nationales ainsi qu'aux sociétés de consultance actives dans le domaine de REACH. ■

Retrouvez toutes les informations sur cette manifestation sur le site Internet www.reach.lu

Contact: Helpdesk REACH – Tél.: (+352) 42 59 91-600 – E-mail: reach@tudor.lu

BOA – Bourse d'Opportunités d'Affaires

En raison de l'internationalisation de l'économie, les PME souhaitant sortir de leurs frontières et conquérir de nouveaux marchés peuvent soit décider de le faire seules, soit de conclure des coopérations avec des PME situées dans les Etats visés. Une entreprise optant pour le partenariat a ainsi le choix entre plusieurs types de partenariats:

■ Le partenariat commercial:

- La prospection des marchés
- La promotion des produits
- La distribution des produits
- Le contrat de distribution, de distribution réciproque, de concession, d'agence, de franchise, de marketing et de portage

■ Le partenariat industriel:

- La fabrication commune des produits
- La sous-traitance stratégique
- Les achats groupés
- La logistique commune

■ Le partenariat technologique:

- Le transfert de technologie et de savoir-faire
- La sous-traitance stratégique
- La soumission et exécution en commun de programmes de recherche

- La conception et le développement, adaptation de nouveaux produits en commun

■ Les formes participatives de partenariat:

- La joint venture
- Le groupement d'intérêt économique et le groupement européen d'intérêt économique
- La prise de participation
- Les groupements momentanés d'entreprises.

Pour faire face à de nouveaux marchés et à la concurrence, le partenariat apparaît comme étant une des solutions pouvant permettre à toute PME/PMI disposant de moyens limités face à de grandes entreprises de devenir une entreprise concurrente non négligeable sur le marché européen, voire mondial.

Il s'agit de réaliser à plusieurs ce qui est plus difficile à faire seul. Etre actif sur le marché international implique qu'une entreprise soit présente sur plusieurs marchés nationaux ne répondant pas forcément aux mêmes règles, et un marché international où les concurrents sont encore plus nombreux que sur le marché national ou européen. Le partenariat permet ainsi aux entreprises de petite et de moyenne taille de diminuer ces risques.

Au vu du nombre d'offres de coopération existantes, Enterprise Europe Network-Luxembourg vous propose la possibilité d'entrer en contact avec des partenaires potentiels, en répondant à une des propositions d'affaires émanant aussi bien d'entreprises luxembourgeoises, de la Grande Région, ou situées dans l'un des 27 Etats membres de l'Union européenne, dans un pays candidat à l'adhésion ou dans un Etat tiers où le réseau est représenté.

Si vous êtes intéressés par une offre de coopération bien déterminée, vous pouvez recevoir les coordonnées de la société, une description de son offre, ainsi que des informations diverses sur son fonctionnement (capital, chiffre d'affaires, expériences internationales, etc.).

Vous pouvez aussi soumettre une offre de recherche de coopération en contactant Enterprise Europe Network-Luxembourg auprès de la Chambre de Commerce. Une entrevue peut également être arrangée sur simple demande:

**Chambre de Commerce
Enterprise Europe Network –
Luxembourg**
Tél.: (+352) 42 39 39-333
Fax: (+352) 43 83 26
E-mail: een@cc.lu

OFFRES DE COOPERATION

- 1 Société slovène, active dans la sidérurgie cherche des partenaires en vue d'une conclusion d'accords de production et offre des services de sous-traitance (EEN-20091001005).
- 2 Société grecque, active dans la production de matériel électrique et particulièrement de systèmes de conduit pour protection de câbles, cherche une représentation commerciale (EEN-20091001018).
- 3 Société arménienne, spécialisée dans la production de sept variétés de vin recherche des intermédiaires commerciaux (EEN-20091002012).
- 4 Société allemande, spécialisée dans l'emballage offre des services de sous-traitance dans le domaine d'emballage de marchandises d'importation, notamment de boissons chaudes et froides, d'aliments, de pâtisserie et de confiserie (EEN-20091005025).
- 5 Société tchèque, spécialisée dans la production d'outils à emboutir, de machines pour le traitement de papier et de bois, ainsi que dans le moulage de métal, cherche une représentation commerciale et offre des services de sous-traitance (EEN-20091006010).
- 6 Agent commercial espagnol offre ses services aux producteurs et distributeurs de produits sanitaires et de matériel de construction (EEN-20091006016).
- 7 Agence de voyages lituanienne, proposant des services aux voyageurs individuels ainsi qu'aux voyageurs en groupe, recherche une représentation commerciale (EEN-20091012002).

- 8 Société allemande, spécialisée dans la logistique et dans l'enregistrement de véhicules, recherche des intermédiaires commerciaux (EEN-20091013030).
- 9 Société hongroise, active dans la fabrication de capteurs solaires innovatifs cherche un intermédiaire commercial (EEN-20091014018).
- 10 Société polonaise, spécialisée dans l'injection de plastique, le traitement CNC, la production d'éléments en caoutchouc et de pneus, cherche une représentation commerciale et offre des services de sous-traitance (EEN-20091016014).

BON DE COMMANDE – BOA – Merkur Novembre 2009 • à remplir en lettres majuscules (toutes les mentions sont obligatoires)

Entreprise: _____

Numéro au RCS: _____

Nom: _____

Prénom: _____

Adresse: _____

Code postal/localité: _____

Téléphone: _____

Fax: _____

E-mail: _____ @ _____

-
- 1
-
- 2
-
- 3
-
- 4
-
- 5
-
- 6
-
-
- 7
-
- 8
-
- 9
-
- 10

Date: _____

Signature: _____

**Chambre de Commerce
du Grand-Duché de Luxembourg**
Département International
Enterprise Europe Network – Luxembourg

L-2981 Luxembourg
Tél.: (+352) 42 39 39-373 • Fax: (+352) 43 83 26
E-mail: een@cc.lu

Textes européens publiés du 23 septembre au 22 octobre 2009

Enterprise Europe Network-Luxembourg vous offre, par le biais du bulletin de la Chambre de Commerce, la possibilité de commander gratuitement des recommandations, communications, décisions, directives et règlements européens.

Vous trouverez ainsi dans chaque édition du Merkur une liste référentielle contenant une sélection de ces textes publiés lors de la période précédant sa parution.

Pour obtenir un ou plusieurs des documents listés, il vous suffit de

nous retourner le bon de commande en cochant le numéro du document ainsi que la langue de votre choix. Le(s) document(s) souhaité(s) vous sera/seront transmis gratuitement par courrier normal ou par courrier électronique. ■

Communications publiées du 23 septembre au 22 octobre 2009

- | | | |
|---|-------------|---|
| 1 | C 247 E/83 | Résolution législative sur la participation de la Communauté à un programme de recherche et de développement mis en œuvre par plusieurs Etats membres visant à soutenir les PME qui exercent des activités de recherche et de développement |
| 2 | 2009/C35/04 | Communication de la Commission — Lignes directrices communautaires pour l'application des règles relatives aux aides d'Etat dans le cadre du déploiement rapide des réseaux de communication à haut débit |

Décisions publiées du 23 septembre au 22 octobre 2009

- | | | |
|---|-------------|--|
| 3 | 2009/767/CE | Décision établissant des mesures destinées à faciliter l'exécution de procédures par voie électronique par l'intermédiaire des «guichets uniques» conformément à la directive 2006/123/CE relative aux services dans le marché intérieur |
| 4 | 2009/739/CE | Décision de la Commission du 2 octobre 2009 établissant les modalités pratiques des échanges d'informations par voie électronique entre les Etats membres prévus au chapitre VI de la directive 2006/123/CE du Parlement européen et du Conseil relative aux services dans le marché intérieur |
| 5 | 2009/707/CE | Décision modifiant le protocole n° 3 à l'accord entre la Communauté économique européenne et la Confédération suisse, relatif à la définition de la notion de «produits originaires» et aux méthodes de coopération administrative |
| 6 | 2009/716/CE | Décision établissant un programme communautaire de soutien à des activités spécifiques dans le domaine des services financiers, de l'information financière et du contrôle des comptes |

Directives publiées du 23 septembre au 22 octobre 2009

- | | | |
|---|-------------|---|
| 7 | 2009/102/CE | Directive en matière de droit des sociétés concernant les sociétés à responsabilité limitée à un seul associé |
| 8 | 2009/104/CE | Directive concernant les prescriptions minimales de sécurité et de santé pour l'utilisation par les travailleurs au travail d'équipements de travail |
| 9 | 2009/110/CE | Directive concernant l'accès à l'activité des établissements de monnaie électronique et son exercice ainsi que la surveillance prudentielle de ces établissements |

Règlements publiés du 23 septembre au 22 octobre 2009

- | | | |
|----|-------------|--|
| 10 | CE/923/2009 | Règlement établissant le deuxième programme «Marco Polo» pour l'octroi d'un concours financier communautaire visant à améliorer les performances environnementales du système de transport de marchandises («Marco Polo II») |
|----|-------------|--|

BON DE COMMANDE – Textes européens – Merkur Novembre 2009 • à remplir en lettres majuscules

Entreprise: _____

Nom: _____

Prénom: _____

Adresse: _____

Code postal/localité: _____

Téléphone: _____

Fax: _____

E-mail: _____@_____

Nous souhaitons recevoir les textes législatifs suivants:

- en français en allemand
 en anglais autre (à préciser) _____

- 1 2 3 4 5 6
 7 8 9 10

**Chambre de Commerce
du Grand-Duché de Luxembourg**
Département International
Enterprise Europe Network – Luxembourg
L-2981 Luxembourg
Tél.: (+352) 42 39 39-333 • Fax: (+352) 43 83 26
E-mail: een@cc.lu



fórum

de l'Entreprise 2009



Lieu:



Rencontres au Luxembourg

b2b Grande Région

La plus importante plate-forme des rencontres « b2b » dans la Grande Région

b2fair
Nous rendons vos contacts d'affaires plus efficaces!

LE SALON **contact**

La plate-forme de rencontres b2fair

Grâce à un format de rendez-vous en vis-à-vis, le Forum de l'Entreprise et sa plate-forme de rencontres **b2fair** vous propose de rencontrer vos futurs partenaires d'affaires dans la Grande Région (Lorraine, Rhénanie-Palatinat, Sarre, Wallonie et Luxembourg), mais aussi au niveau européen et international. Une inscription en ligne suffit pour créer votre profil de coopération et convier vos partenaires potentiels à un rendez-vous d'affaires. Ces rencontres personnalisées sont organisées en face-à-face dans un espace convivial et réservé dans le cadre du salon professionnel « CONTACT ».

contact ... est l'unique événement de networking entre entreprises sur le territoire luxembourgeois dédié aux professionnels de tous les secteurs et a pour thématique le développement des affaires au niveau de la Grande Région et bien au-delà, tout en mettant un accent particulier sur les services aux entreprises.

Cible entrepreneuriale visée :

PME, PMI, grandes entreprises, start-ups, clusters, instituts de recherche, acheteurs, sous-traitants, fournisseurs, spin-offs, ...

A part un rassemblement massif en un seul et même lieu de rencontres d'entrepreneurs dynamiques en provenance de la Grande Région « Saar-Lor-Lux », des délégations d'hommes d'affaires venant de nombreux autres pays sont également attendues (Croatie, Hongrie, Italie, Pologne, Roumanie, Serbie, Slovaquie, Tchéquie, Turquie, Chine, ...).



Le Forum de l'Entreprise 2009 concrètement

Un grand service à petit prix !

Grâce au service de matchmaking **b2fair** du Forum de l'Entreprise, le networking entre hommes d'affaires n'a jamais été aussi facile. Il est grand temps pour vous de commencer à planifier efficacement votre participation et à optimiser votre présence au salon grâce à des rencontres d'affaires bien ciblées et soigneusement arrangées au préalable.

Votre droit d'inscription au forum couvrira les prestations de services suivantes :

- ☑ entrée gratuite au salon «CONTACT» ainsi qu'à tous les workshops et conférences organisés par LUXEXPO;
- ☑ remise d'un dossier de participation complet ainsi que de votre planning de rendez-vous d'affaires personnalisés à votre arrivée;
- ☑ vérification et publication de votre profil de coopération dans le catalogue en ligne;
- ☑ planification de vos rendez-vous d'affaires individuels avec les entreprises correspondant à vos critères de sélection;
- ☑ mise à jour régulière de votre planning de rencontres;
- ☑ invitation à la cérémonie d'ouverture et de clôture du salon ainsi qu'à la soirée «CONTACT & **b2fair** Business Awards» avec réception d'inauguration;
- ☑ service d'assistance / conseils offert par l'Unité de Coordination **b2fair** avant, pendant et après l'événement;
- ☑ service d'interprétation si besoin;
- ☑ snacks et rafraichissements tout au long des deux journées de rencontres;
- ☑ navettes assurant les transferts entre les hôtels et le site de la foire.

Conditions de participation:

Pour les exposants: La participation au Forum de l'Entreprise et à sa bourse de contacts **b2fair** est gratuite.

Pour les visiteurs: Le droit d'inscription au forum s'élève à **150,00 € (hTVA)**. Grâce au soutien offert par les organisations professionnelles régionales, les entreprises en provenance de la Grande Région auront la possibilité de participer au forum à un **prix avantageux de 75,00 € (hTVA)** par entreprise participante. Au cas où vous voudriez participer à la manifestation avec un ou plusieurs représentants, aucun droit d'inscription supplémentaire ne vous sera facturé.

Dès validation et paiement du droit d'inscription, votre profil de coopération sera publié dans le catalogue en ligne de la manifestation. Etant donné que vos données seront traitées immédiatement après votre inscription, en cas d'un désistement ou d'une annulation de votre part, aucun remboursement ne sera possible pour des raisons administratives et organisationnelles.

Inscription:

Dès réception de votre formulaire d'inscription, votre organisation partenaire locale prendra contact avec vous. Une inscription en ligne est directement possible à partir du site officiel de l'événement :

www.b2fair.com/forumentreprise2009 **Inscription**

- les secteurs concernés**
- Automobile
 - Construction
 - Energie & Environnement
 - Machinerie & Métallurgie
 - Produits alimentaires
 - Services aux entreprises
 - Transport & Logistique
 - Autres



NOUVEAU

Journées de l'Industrie automobile 2009

Dans le cadre des rencontres **b2fair** et pour la première fois, les «Journées de l'Industrie Automobile» auront lieu dans le cadre du Forum de l'Entreprise 2009. Cet événement est organisé en étroite collaboration avec l'ILEA ainsi qu'avec les fédérations professionnelles et les clusters du secteur de l'automobile de la Grande Région.

Cette manifestation, lors de laquelle se rencontreront donneurs d'ordres et fournisseurs, permettra aux participants d'assister à un symposium portant sur les exigences du secteur concerné ainsi que de mener des entrevues personnalisées avec les responsables d'achats et les équipementiers de l'industrie automobile. Des rencontres entre fournisseurs et fournisseurs seront également possibles.

Formulaire d'inscription

office@b2fair.com

www.b2fair.com

Entreprise:

Prénom:

Nom:

Fonction:

Langues parlées:

Adresse:

Code Postal/Ville:

Tél.: / Fax:

E-mail:

Site web:

participera à la bourse de contacts **b2fair** du «Forum de l'Entreprise» le(s):

- 26 novembre 2009 (après-midi)
- 27 novembre 2009 (toute la journée).

est intéressé(e) à participer à la bourse de contacts **b2fair** du «Forum de l'Entreprise» et voudrait être recontacté(e) par téléphone afin d'obtenir de plus amples renseignements sur le déroulement pratique de la manifestation ou de fixer une entrevue individuelle.

Merci de bien vouloir renvoyer le présent formulaire d'inscription à l'adresse suivante :



Votre contact local:

Chambre de Commerce du Grand-Duché de Luxembourg
 Enterprise Europe Network - Luxembourg
 7, rue Alcide de Gasperi - L-2981 Luxembourg
 Tél.: +352 42 39 39-377 / 379 - Fax: +352 43 83 26
 Personnes de contact: Mmes Sabrina Aksil / Andreja Wirtz

Luxembourg School for Commerce (LSC)

Des formations sur mesure



L'activité principale de la Luxembourg School for Commerce (LSC) est de développer des formations de qualité et à forte valeur ajoutée pour les particuliers et les entreprises.

Le développement de la compétitivité des entreprises luxembourgeoises présuppose une mise à jour continue des connaissances et compétences véhiculées par les salariés et les dirigeants d'entreprise.

La LSC a mis en place un système de formation professionnelle continue intégré, cohérent et transparent, qui se décline en 4 programmes principaux, à savoir:

- LSC Entrepreneurship
- LSC Progress
- LSC Seminars
- LSC Inhouse

Ces programmes constituent la partie formation professionnelle continue certifiante de la LSC.

Chaque programme répond à une demande bien identifiée du marché de la formation.

■ LSC Entrepreneurship

La création d'entreprise offre au Luxembourg de réelles perspectives professionnelles, sous réserve de maîtriser aussi les techniques de management de base indispensables pour assurer la pérennité d'un projet d'entreprise.

Les formations proposées dans le cadre du programme LSC Entrepreneurship encouragent l'esprit d'entreprise et préparent à différentes professions dans les secteurs du commerce, de l'hôtellerie, restauration, cafés (Horeca) et des transports. Par ailleurs, ce programme s'adresse aussi à des porteurs de projet avec des formations spécifiques pré- et post-création d'entreprise.

■ LSC Progress

Le programme LSC Progress constitue une partie centrale de la formation professionnelle continue certifiante de la LSC. LSC Progress comprend, en premier lieu, des formations «généralistes» ciblant les particuliers, les salariés et dirigeants d'entreprise, ainsi que

les demandeurs d'emploi. Ces formations s'adressent à toutes les entreprises et à tous les secteurs de l'économie luxembourgeoise.

L'offre de formation du programme LSC Progress est structurée par domaines de formation ce qui lui confère une transparence accrue par rapport à la demande des clients. La LSC innove en déclinant des actions de formations bien déterminées par niveaux de formation, soit une formation d'initiation (level 1), soit une formation de perfectionnement (level 2). Une bonne partie de ces formations sont certifiées par la LSC sous l'autorité du Ministère de l'Education nationale et de la Formation professionnelle.

L'autre axe du programme LSC Progress est constitué par des formations sectorielles qui sont développées sur base des demandes concrètes et spécifiques d'un secteur économique ou d'une branche professionnelle d'un secteur économique.

■ LSC Seminars

Ce programme reprend toutes les actions de formation de type court traitant de thématiques spécifiques liées à la gestion journalière de l'entreprise. Ce programme vise tous les actifs professionnels dans les entreprises, salariés et dirigeants. Une partie importante de ces formations est organisée en partenariat avec la Chambre des Métiers (CDM) et l'Office luxembourgeois pour l'accroissement de la productivité (OLAP).

■ LSC Inhouse

Le programme LSC Inhouse répond aux besoins en formation d'un groupe d'entreprises, respectivement d'une entreprise individuelle. L'objectif est de développer des solutions adaptées souvent aux besoins en formation individuels du bénéficiaire. Cette démarche présuppose une étroite concertation entre le client et le conseiller en formation de la LSC.

CATALOGUE «FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE»: SEMESTRE I/2010

COMMANDEZ VOTRE EXEMPLAIRE GRATUIT!



Prière de nous renvoyer ce coupon par fax ou par voie de courrier à l'adresse suivante :

Luxembourg School for Commerce

L-2981 Luxembourg

Fax: (+352) 42 3939-820

ou par commande directe via mail : info@lsc.lu

Société: _____

Nom: _____

Prénom: _____

Adresse: N°, Rue _____

Localité: _____

Code postal: _____

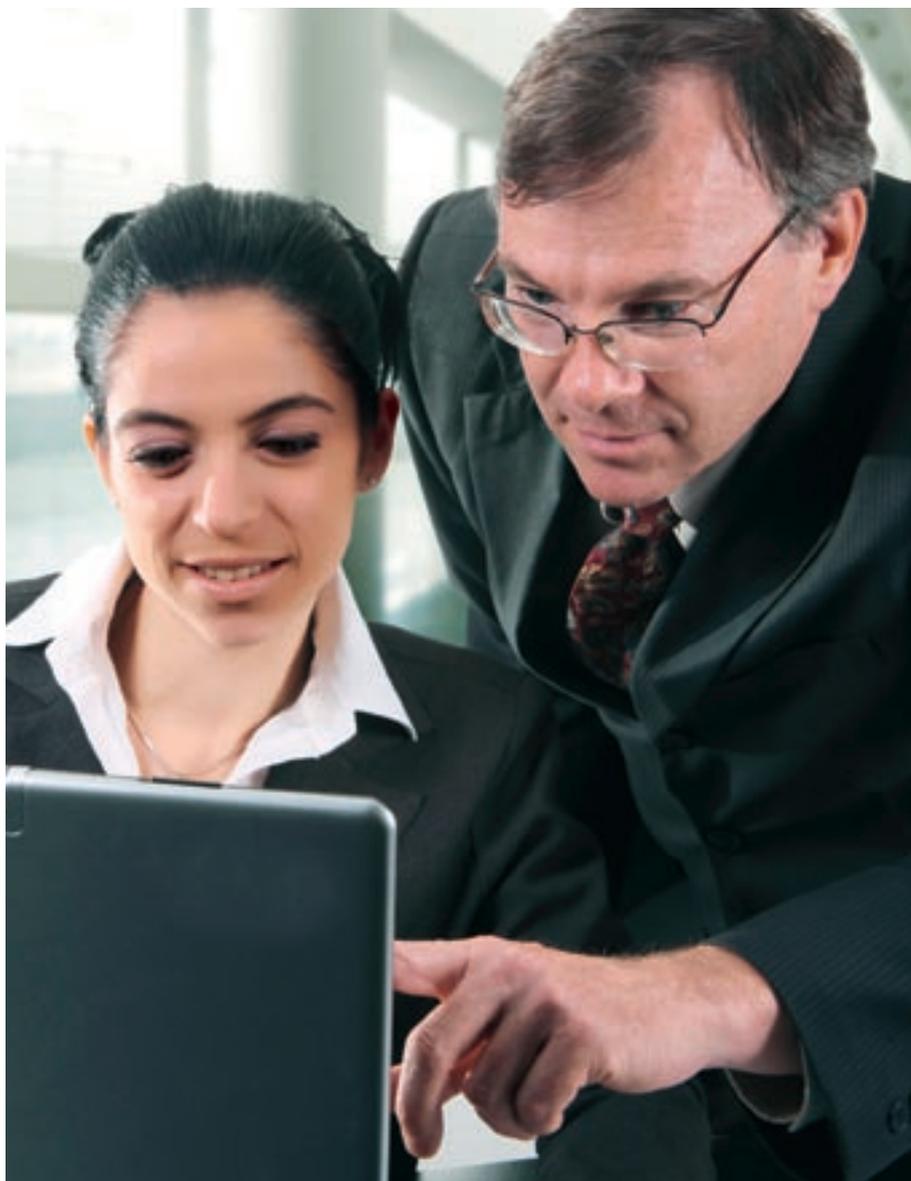
Pays: _____

E-mail: _____



Club des Responsables de Formation – CRF

«Le coaching – un accompagnement personnalisé pour de meilleurs résultats»



Les trente-sept participants présents ont été encadrés par des personnes formées au coaching et aux techniques d'écoute et de communication:

- Madame Sandra Sidon, Executive coach & consultante RH
- Madame Rita Knott, Executive coach & consultante RH
- Monsieur Claude Mihnjak, Executive coach & consultant

Cette session enrichissante du CRF a permis aux participants de se familiariser avec les techniques du coaching et d'expérimenter comment le coaching peut faire partie intégrante d'un plan de formation.

Le «Club des Responsables de Formation» a été créée en 2002 et a comme public-cible les entreprises issues des secteurs du commerce, de l'horeca, de la banque, de l'assurance et de l'industrie. Plus particulièrement, il s'adresse à toute personne responsable de la formation en entreprise, c'est-à-dire à des dirigeants de PME/PMI, des responsables de la fonction formation, des assistants de formation, des directeurs des ressources humaines et à des responsables des ressources humaines.

L'objectif du club est de susciter l'intérêt et le débat entre les responsables de formation, de promouvoir et de faire progresser la fonction formation et d'accentuer le professionnalisme du métier de responsable de formation en entreprise. Le «Club des Responsables de Formation» se réunit en principe trois fois par année.

Le 20 octobre, la Luxembourg School for Commerce a organisé la session d'automne du Club des Responsables de Forma-

tion. Le thème de cette session était «Le coaching – un accompagnement personnalisé pour de meilleurs résultats».

Pour tout renseignement complémentaire, prière de contacter Madame Martine Jodocy,
Luxembourg School for Commerce – LSC – 7, rue Alcide de Gasperi, Luxembourg-Kirchberg
Tél.: (+352) 42 39 39-225 – E-mail: martine.jodocy@lsc.lu

Appli iPhone Editus :

l'application **tout-en-un** qui vous **facilite la vie**



Retrouvez parmi de nombreuses fonctions :



Annuaire

Les contacts privés et professionnels du Luxembourg



Météo

Les prévisions météo des 5 prochains jours



Horoscope

Les prédictions amour, argent, travail et vie/loisirs des 12 signes



Info-traffic

Les caméras du trafic autoroutier au Luxembourg

Disponible **gratuitement** sur **App Store**

Retrouvez aussi les annuaires sur www.editus.lu

editus 
Source de contacts

A close-up photograph of a person's hand holding a small, white rectangular card. The hand is positioned on the left side of the frame, with the thumb and index finger gripping the card. The person is wearing a dark suit jacket and a light-colored dress shirt. The card is held horizontally and features the word "salut" written in a simple, lowercase, orange-colored font. The background is a solid, dark black, which makes the white card and the orange text stand out prominently.

salut



pour toutes les sociétés dont les employés circulent entre le Luxembourg et ses 3 pays frontaliers

«Team Border»

20 heures pour les appels faits et reçus en France, en Belgique et en Allemagne, partagées par l'ensemble des utilisateurs de l'entreprise

vous avez le choix entre plusieurs forfaits, allant de 5h par mois jusqu'à 100h par mois.

N'hésitez pas à contacter un de nos commerciaux au +352 27 888 288 ou par email à corporate@orangeluxembourg.lu

plus loin ensemble





PROGRAMME DE FORMATION NOVEMBRE-DECEMBRE 2009

| INTITULÉ | DATES | HORAIRE | PRIX |
|--|-------------------|---------------|-------|
| MANAGEMENT DE LA QUALITE | | | |
| S Mise en place et suivi du référentiel OHSAS 18001 | 19/20.11.09 | 8.30 - 17.00 | 390 € |
| RESSOURCES HUMAINES ET FORMATION | | | |
| S Les suggestions de vos collaborateurs, une mine d'or pour votre entreprise | 25.11.09 | 8.30 - 17.00 | 195 € |
| MARKETING ET COMMERCIAL | | | |
| S Aktiv zuhören und den Kunden richtig beraten | 16/17.11.09 | 8.30 - 17.00 | 195 € |
| ACHAT, LOGISTIQUE ET COMMERCE INTERNATIONAL | | | |
| S Devenez un acheteur efficace | 16/17.11.09 | 8.30 - 17.00 | 390 € |
| S Connaître et employer les Incoterms | 18.11.09 | 8.30 - 17.00 | 195 € |
| S e-customs et OEA: Quels changements et engagements au niveau douanier pour votre entreprise | 24/25.11.09 | 8.30 - 17.00 | 390 € |
| DROIT | | | |
| S Réglementation d'aspects spécifiques d'une relation de travail | 19/20.11.09 | 8.30 - 17.00 | 390 € |
| GESTION COMPTABLE ET FINANCIÈRE | | | |
| S Initiation aux normes comptables internationales IAS/IFRS * | 17/24.11.09 | 8.30 - 17.00 | 390 € |
| S Statut unique et sa répercussion sur le calcul des salaires et des cotisations à la sécurité sociale * | 19.11.09 | 8.30 - 17.00 | 150 € |
| S Planification budgétaire et financière | 23/30.11.09 | 14.00 - 18.00 | 150 € |
| FISCALITÉ | | | |
| S Application de la TVA: Les 5 questions à se poser | 19/20.11.09 | 8.30 - 17.00 | 390 € |
| EFFICIENCE PERSONNELLE ET ASSERTIVITÉ | | | |
| S Rétablir son équilibre et augmenter la performance via le training autogène | 25.11 et 09.12.09 | 8.30 - 17.00 | 390 € |
| S Konsequentes Selbstmanagement im Alltag – Konzentration steigern, Gedächtnis verbessern | 19.11.09 | 18.30 - 21.00 | 150 € |
| S Von neuen Ideen und kreativen Möglichkeiten – Wege zu bewussten Innovationen | 16/17.11.09 | 8.30 - 17.00 | 390 € |
| S Mieux gérer la pression et la transformer en force de vie | 19/20.11.09 | 8.30 - 17.00 | 390 € |
| S Gestion positive de l'énergie des conflits grâce à l'assertivité | 19/20.11.09 | 8.30 - 17.00 | 390 € |
| ORGANISATION ET SECRÉTARIAT | | | |
| S Chefentlastung, Zeitmanagement, Selbstmanagement | 16/17.11.09 | 8.30 - 17.00 | 390 € |
| MANAGEMENT, LEADERSHIP ET TEAMWORK | | | |
| S Mieux comprendre et tirer parti de son intelligence émotionnelle | 16/17.11.09 | 8.30 - 17.00 | 390 € |
| S Zum ersten Mal Chef: Menschen und Ziele managen | 16/17.11.09 | 8.30 - 17.00 | 390 € |
| S Steigern Sie die Leistung Ihres Teams | 18.11.09 | 8.30 - 17.00 | 195 € |
| S Management d'une équipe | 18/19/27.11.09 | 8.30 - 17.00 | 550 € |
| COMMUNICATION ÉCRITE ET ORALE | | | |
| S Gesprächsführung – Mit effektiver Fragetechnik zum Erfolg | 19.11.09 | 8.30 - 17.00 | 230 € |
| S Grundlagen wirksamer Kommunikation mit Mitarbeitern, Vorgesetzten und Kunden | 19/20.11.09 | 8.30 - 17.00 | 450 € |
| TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION (TIC) | | | |
| S Référencement des sites web | 17.11.09 | 8.30 - 17.00 | 230 € |
| BUREAUTIQUE | | | |
| S Word – Formulaires et lettres-types | 17.11.09 | 8.30 - 17.00 | 150 € |
| S Word – Publipostage et étiquettes | 17.11.09 | 8.30 - 17.00 | 150 € |
| LANGUES | | | |
| S Perfectionnement en expression française – Rédaction | 10.12.09 | 13.00 - 14.30 | 175 € |

S: Séminaire organisé en partenariat avec l'OLAP et la Chambre des Métiers

Pour tout renseignement complémentaire, veuillez vous adresser à:
Luxembourg School for Commerce

Siège: 7, rue Alcide de Gasperi
Luxembourg-Kirchberg

Adresse postale: L-2981 Luxembourg
T: (+352) 42 39 39-220

W: info@lsc.lu – www.lsc.lu
F: (+352) 42 39 39-820





BGL BNP Paribas Partenaire des entreprises



**BGL
BNP PARIBAS**

| La banque d'un monde qui change

www.bgl.lu

En tant que partenaire privilégié des entreprises au Luxembourg, BGL BNP Paribas s'investit activement pour soutenir le développement de leurs activités.

Afin d'accompagner ses clients PME dans leurs projets, et grâce à la Banque Européenne d'Investissement, BGL BNP Paribas est en mesure d'offrir des conditions de crédit attractives sous la forme d'une réduction des taux d'intérêt.

La BEI a en effet mis en place **un dispositif de prêts à des conditions avantageuses pour soutenir les petites et moyennes entreprises** et encourager les projets publics et privés situés sur le territoire de l'Union Européenne.

Pour plus d'informations sur les conditions de ces prêts BEI, n'hésitez pas à rencontrer nos conseillers entreprises ou à appeler le Contact Center au (+352) 42 42-2000, ou encore à envoyer un mail à entreprises@bgl.lu



Banque
européenne
d'investissement

www.eib.org

Business Initiative

1,2,3,GO: 10 ans d'initiatives!



aujourd'hui, plus que jamais, la mission du réseau interrégional d'entrepreneurs est d'encourager la création d'entreprises innovantes et de diversifier l'économie en Grande Région (Luxembourg, Lorraine, Belgique francophone, Sarre et Rhénanie-Palatinat).

Au niveau local, la gestion des projets innovants est assurée par les relais d'1,2,3,GO en Grande Région: la CCI54 et Synergie en Lorraine, l'Interface Entreprises Ulg en Belgique francophone, Luxinnovation au Luxembourg, l'IHK Sarre en Sarre ainsi que deux nouveaux partenaires en Allemagne.

Prochainement, 1,2,3,GO sera présent sur plusieurs foires et salons afin de promouvoir ses activités, nouer des contacts favoriser les échanges, les:

- 18-19 novembre '09: Forum Entreprendre à Metz
<http://www.forumentreprendre.com/>
- 26-27 novembre '09: Salon Contact au Luxembourg
<http://www.luxexpo.lu/>
- 21 novembre – 3 décembre '09: Journées Création et Développement des Entreprises au Luxembourg
<http://www.journees.lu>
- 31 mars – 2 avril '10: Entreprendre 2010 à Bruxelles
<http://www.entreprendreondernemen.be/>

L'asbl Business Initiative et son parcours 1,2,3,GO ont été créés en 2000 par la Chambre de Commerce du Luxembourg, Luxinnovation et la Fedil (Fédération des Industriels Luxembourgeois).

Dix ans d'existence qui sont autant d'occasion de dresser un premier bilan et d'ouvrir de nouvelles perspectives sur une année anniversaire qui s'annonce d'ores et déjà chargée en manifestations.

Depuis 2000, près de 2.100 projets ont été déposés, 230 entreprises ont été constituées et environ 1.000 emplois créés, générant un chiffre d'affaires de plus de 60 millions d'euros.

13 lauréats se sont également vu récompenser lors de la soirée de clôture à Sarrebruck de l'édition 2008-2009 du parcours de plan d'affaires 1,2,3,Go. La nouvelle édition est, quant à elle, déjà sur les rails.

Cette année anniversaire est également l'occasion de rappeler qu'au-

L'initiative soutenue par un réseau interrégional de 360 coachs ainsi que des Sponsors publics et privés, qui contribuent activement à la création d'entreprises innovantes en Grande Région.



Quelques événements et formations à ne pas rater:



Appel à projets

Vous avez un projet innovant?

Rendez-vous sur www.123go-networking.org et déposez une courte description de votre projet via le formulaire en ligne.

S'il est accepté par notre comité de lecture selon les 4 critères d'accès (innovation, faisabilité économique, avoir le siège en Grande Région et ne pas être financé par du capital à risque), vous pouvez participer au parcours et bénéficier d'un coaching gratuit pour l'élaboration de votre plan d'affaires!

Luxinnovation – CRP Henri Tudor

L'éco-conception en questions

Près de 130 participants ont suivi ce 6 octobre le 1^{er} séminaire sur l'éco-conception (ou «ecodesign») se tenant à la Chambre de Commerce et organisé conjointement par le Centre de Ressources des Technologies pour l'Environnement (CRTE), une structure commune du Ministère du Développement Durable et des Infrastructures et du Centre de Recherche Public Henri Tudor et Luxinnovation, l'Agence nationale pour la promotion de l'innovation et de la recherche dans le cadre des activités du Cluster «Eco-Dev». Ce séminaire, alternant présentations et témoignages d'entreprises, a mis l'accent sur l'amélioration des performances économiques et environnementales dont peuvent profiter les entrepri-

ses qui investissent dans des démarches d'éco-conception. S'adressant à toutes les entreprises, des PME aux grandes industries, le séminaire a permis d'aborder les approches théoriques et stratégiques d'intégration de l'éco-conception dans l'entreprise ainsi que les possibilités de financement national. Simone Polfer, Attachée de gouvernement 1^{er} en rang au Ministère de l'Economie et du Commerce extérieur, a ouvert le séminaire en félicitant cette première initiative qui fait que «concrètement, aujourd'hui, le Luxembourg démarre sur l'éco-conception, l'une des priorités du plan d'action en faveur des éco-technologies lancé par le Ministre de l'Economie et du Commerce extérieur».

Joëlle Welfring, Directrice du CRTE, a insisté sur l'existence au sein du CRTE

de compétences techniques qui sont au service des entreprises au Luxembourg. Enrico Benetto, coordinateur scientifique au CRTE, a, dans sa présentation sur l'évaluation et le management environnemental, poursuivi en expliquant les origines de l'éco-conception, la méthodologie à suivre et à appliquer dans son entreprise, la valorisation des résultats d'un tel procédé ainsi que ses retombées économiques.

Les entreprises ArcelorMittal, Steelcase et le Consortium Industriel des Nettoyants Européens (CINE), ont successivement témoigné de leurs expériences et présenté des exemples de valeurs ajoutées apportées par l'éco-conception. Les différents dispositifs de soutien à l'éco-conception avec, entre autres, les nouveaux



Madame Simone Polfer, Attachée de gouvernement 1^{er} en rang au Ministre de l'Economie et du Commerce extérieur

outils financiers spécifiques à l'éco-conception récemment mis en place par le Ministère de l'Economie et du Commerce Extérieur, ont été présentés par Laurent Magi, chef de projet senior chez Luxinnovation.

Le CRTE et le Cluster des éco-technologies et du développement durable EcoDev ont profité de ce séminaire

pour promouvoir la création d'un premier groupe de travail associant les entreprises d'ores et déjà intéressées autour de l'éco-conception. De plus, pour les premiers adhérents, un accompagnement individualisé a été proposé dans le but d'initier et mettre en œuvre une telle démarche.

Votre contact chez Luxinnovation – Cluster EcoDev:

Monsieur Laurent MAGI, Chef de projet sénior

Tél.: (+352) 43 62 63-1

E-mail: laurent.magi@luxinnovation.lu

NOS PARTENAIRES FINANCIERS :

NOS PARTENAIRES MEDIAS :

ORGANISÉ PAR :

LABELLISÉ PAR :

Créez votre entreprise innovante!

Des entrepreneurs aident des entrepreneurs

- Un réseau d'experts de la Grande Région
- Coaching gratuit
- Parcours annuel de plan d'affaires
- 65 000€/an de soutien financier
- Renseignements et inscription gratuite en toute confidentialité sur notre site web

1,2,3,GO
10 YEARS

www.123go-networking.org

A la conquête de l'espace

Depuis son adhésion à l'Agence Spatiale Européenne (ESA) en 2005, le Luxembourg n'a cessé de voir croître ses investissements dans la recherche et le développement de technologies spatiales. Déjà positionnées sur le secteur des Télécommunications, les entreprises du pays ont profité des opportunités offertes par l'ESA pour développer des compétences dans le domaine de l'Observation de la Terre ou autres technologies d'application plus génériques.

L'acquisition de savoir-faire passe souvent par la collaboration et la construction de partenariat stratégique. Cette approche répond à la volonté du Gouvernement de développer le secteur spatial et s'intègre dans les orientations stratégiques élaborées au sein du *Plan d'action national en matière de sciences et technologies spatiales*. L'un des axes stratégiques considère la mise en œuvre de coopérations bilatérales comme un élément fondamental pour le développement de ce secteur économique, notamment par une meilleure intégration des acteurs luxembourgeois dans le paysage international.

Afin de stimuler la collaboration internationale, de mieux faire connaître les entreprises et laboratoires de recherche italiens et luxembourgeois, la Chambre de Commerce, Luxinnovation et l'Université du Luxembourg, en étroite collaboration avec l'Ambassade d'Italie, ont organisé deux journées de conférence les 8 et 9 octobre 2009, sous le thème «De Galiléo à Galiléo – Connaître l'Univers pour une meilleure vie sur Terre» réunissant une centaine de participants. L'Italie pourrait, en effet, être un des partenaires stratégiques tant ce pays a su développer ces dernières décennies une industrie forte dans le domaine de l'espace. Mise en œuvre par l'Agence Spatiale Italienne (ASI), la politique spatiale italienne a vu naître et se développer de grandes entreprises reconnues dans le monde entier.

Dans le contexte économique actuel, qui ne permet plus aux acteurs de pen-

ser «localement», la recherche d'alliances scientifique, technique, commerciale de nos entreprises, centres de recherche ou encore de l'Université du Luxembourg avec des entités reconnues au niveau européen revêt une importance toute particulière.

Une approche nationale ou interrégionale ne permettra pas aux industries, luxembourgeoises notamment, de rester compétitives. Ceci est d'autant plus vrai dans un marché aussi spécifique que celui du spatial.

Il en est de même pour la recherche publique, domaine dans lequel les investissements, étatiques notamment, doivent permettre le développement de compétences scientifiques de niveau européen, voire mondial. La coopération des laboratoires académiques avec l'industrie étant devenue une priorité, les compétences de ces laboratoires doivent être reconnues au niveau international.

Les programmes mis en œuvre par la Commission européenne ou encore l'Agence Spatiale Européenne offrent les cadres adéquats pour instaurer et développer des collaborations durables entre les acteurs.

La première journée, organisée à la Chambre de Commerce le 8 octobre, a été consacrée à la présentation des stratégies développées par les industries de pointe du secteur et à l'affirmation d'une volonté politique, tant au niveau national qu'europpéen, de soutenir les acteurs clés pour faire face aux enjeux de demain dans le secteur spatial.

La deuxième journée, qui s'est déroulée à l'Université du Luxembourg le 9 octobre, a permis aux scientifiques italiens et luxembourgeois de partager les résultats de leurs travaux et de débattre des défis à relever collectivement par la communauté scientifique pour faire avancer la recherche dans un environnement à gravité zéro.



Ces journées ont été placées sous l'égide du célèbre physicien Galiléo qui a aussi donné son nom à l'ambitieux projet européen de mise en place d'un système de positionnement par satellites. Les conférences visaient à aborder sous

les angles industriel, académique et politique, les grandes thématiques spatiales que sont les Télécommunications, l'Observation de la Terre et la Navigation.

En présence de plusieurs ministres luxembourgeois et italiens, de commis-

saires européens et autres hauts représentants industriels et institutionnels, ces conférences ont permis de mieux appréhender les enjeux et défis liés au développement coordonné du secteur spatial. ■

Pour plus d'informations, veuillez contacter:

LUXINNOVATION GIE

Patricia CONTI – Chef de projet senior, Programmes de financement nationaux et européens

Tél.: (+352) 43 62 63-1 – E-mail: info@luxinnovation.lu

Luxinnovation

Un quart de siècle au service de l'innovation et de la recherche



La Table ronde avec de g. à d.: François Biltgen, Ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, Carole Schimmer, journaliste radio socio-culturelle 100.7, Robert Dennewald, Président de la Fedil-Business Federation Luxembourg, Président du Groupe Eurobéton, Vice-Président de la Chambre de Commerce, Jeannot Krecké, Ministre de l'Economie et du Commerce extérieur

Le 12 octobre dernier, près de 400 représentants, publics ou privés, du monde de la recherche et de l'innovation avaient répondu présent à l'invitation de Luxinnovation qui célébrait son 25^e anniversaire qui se déroulait à la Rockhal, au cœur de la future Cité des Sciences, de la Recherche et de l'Innovation.

L'occasion pour l'Agence de revenir sur le travail considérable accompli par ses équipes au cours des 25 dernières années, travail qui l'a mené à devenir un acteur stratégique du système national d'innovation. Marco Walentiny, Président de Luxinnovation, rappela ainsi l'historique de l'Agence depuis sa création en 1984, illustrant, par l'exem-

ple, comment l'initiative commune des secteurs public et privé s'est développée jusqu'à devenir un prestataire de services multidisciplinaires conseillant et accompagnant aujourd'hui plus de 300 entreprises et équipes de recherche. Marco Walentiny s'est d'ailleurs affirmé «convaincu que les thématiques de l'innovation et de la recherche concernent toutes les entreprises, indépendamment de leur taille ou de leur domaine d'activité et qu'elles sont de formidables vecteurs de compétitivité».

Une table ronde a permis aux actionnaires de Luxinnovation d'exposer leurs points de vue et visions pour l'avenir au sujet de l'Agence et du système national d'innovation.

Jeannot Krecké, ministre de l'Economie et du Commerce extérieur a ainsi rappelé que, outre les «locomotives» de l'innovation du secteur privé, «le grand défi pour le Luxembourg est d'amener de nouveaux acteurs à se lancer dans la recherche et l'innovation, spécialement les petites et moyennes entreprises» et a réaffirmé la politique volontariste du Gouvernement dans ce contexte.

François Biltgen, ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, a, quant à lui, insisté sur le besoin pour le Luxembourg d'attirer et de garder les ressources humaines nécessaires au développement de la recherche. «Pas de recherche sans chercheurs» a-t-il ainsi souligné. Il a également réitéré la volonté de la recher-

che publique de produire des résultats valorisables du point de vue socio-économique.

Représentant le secteur privé, le Président de la Fedil et Vice-Président de la Chambre de Commerce, Robert Dennewald, a vivement souhaité que «*les politiques récemment mises en place aient rapidement un impact*», exhortant les entreprises à utiliser les instruments mis à leur disposition par le Gouvernement. Selon lui, les entrepreneurs doivent placer l'innovation au cœur de leur stratégie pour s'assurer une place dans le monde compétitif de demain.

C'est précisément la gestion de l'innovation comme moteur de compétitivité qui fut le fil rouge de l'intervention

du conférencier qui poursuivit la séance académique de cet anniversaire. Le Professeur Hugo Tschirky, du Swiss Federal Institute of Technology (ETH Zürich), par ailleurs Professeur invité auprès du MIT et du Tokyo Institute of Technology, donna ses réponses d'expert à la question «*Innovation: lucky coincidence or managed consequence?*».

Gilles Schlessler, Directeur de Luxinnovation, clôtura cette première partie de soirée en confirmant la volonté de l'Agence d'être au service de tous les entrepreneurs et chercheurs innovants et de mettre à leur service toutes ses compétences et son expérience pour le futur.

La seconde partie de l'évènement fut la part belle à l'innovation sous de multi-

ples aspects. Technologique d'abord, avec une exposition des innovations des laboratoires de recherche de la célèbre institution allemande Fraunhofer-Gesellschaft sur des thèmes divers: santé, sécurité, énergie,...dans un «*Fraunhofer Truck*» spécialement aménagé à cet effet. Gastronomie ensuite, avec des performances culinaires de deux chefs spécialisés dans la cuisine inventive et moléculaire, qui étonnèrent et ravirent les invités. Musicale, enfin, grâce à la présence inédite de la Reactable, un instrument de musique électronique d'un genre nouveau, développé par des chercheurs de l'Université Pompeu Fabra de Barcelone, condensé de technologie optique et électronique. ■

Pour plus d'informations, veuillez contacter:

LUXINNOVATION GIE

M. Xavier FELLER – Responsable Communication et Promotion

Tél.: (+352) 43 62 63-1 – E-mail: info@luxinnovation.lu

Centre de Recherche Public Henri Tudor

Deux nouvelles entreprises innovantes intègrent Technoport

Le Technoport®, incubateur d'entreprises technologiques et innovantes du Centre de Recherche Public Henri Tudor, a accueilli récemment deux nouvelles sociétés au sein de sa structure à Esch-sur-Alzette. Trendiction SARL, créée en avril 2009, a pu profiter du programme pré-commercial du Technoport pour finaliser son plan d'affaire. La société est spécialisée dans le domaine de l'agrégation de données et en technologies de recherche sur Internet. Elle assiste des entreprises du secteur de la communication et des fournisseurs de service Internet dans leur processus d'agrégation et de veille en ce qui concerne le contenu des médias sociaux, un processus traditionnellement très complexe et coûteux. Les solutions proposées par Trendiction combinent des technologies de pointe et des algorithmes développés en interne en se basant sur une expertise de plusieurs années. La société a été fondée par Thi-

baut Britz (Ing. dipl. ETH) et Christophe Folschette (Inf. dipl. TUM) qui, dans une première phase commerciale, ont décidé de se focaliser sur le marché germanophone.

Onformonics SARL est, quant à elle, une société dont la création formelle remonte à 2008 au sein de l'incubateur Synergie Center en Irlande. Après un an d'activité centré sur le développement de son produit, la société a décidé de créer une structure au Luxembourg où deux de ses fondateurs résident. La société a développé et commercialise une solution de gestion de conformité (compliance management) pour les standards PCI DSS (Payment Card Industry Data Security Standards). Ces standards sont imposés par le PCI consortium qui regroupe les principales entreprises de cartes de crédit, telles que Visa, Amex, ou encore Mastercard. La solution innovante délivrée par Onformonics en mode SaaS (Software as a Service)

facilite le processus pour toutes les parties impliquées dans l'atteinte et le suivi d'un bon niveau de conformité par les entreprises (auditeurs et audités).

Ces deux dernières arrivées portent à 27 le nombre d'entreprises membres du Réseau d'Innovation Technoport®, dont 14 sont hébergées sur site et 13 sorties avec succès. ■



Internet

LU-CIX: Connecting Europe in One Spot!



© Marlene Soares

François Biltgen, ministre des Communications et des Médias

François Biltgen, ministre des Communications et des Médias, a officiellement lancé en octobre dernier LU-CIX, le nouveau point d'échange Internet commercial luxembourgeois à l'occasion d'une cérémonie réunissant une centaine de personnes

issues du monde politique et professionnel de la Grande Région.

Le lancement commercial a lieu à peine 7 mois après la présentation du projet. La plate-forme LU-CIX est hébergée dans les centres de calcul de eBRC à Windhof et de LuxConnect à Bettembourg, tous deux étant de catégorie Tier – 4, c'est-à-dire la catégorie la plus élevée.

Pour sa première année d'existence, LU-CIX vise l'acquisition de 25 clients, que ce soit des fournisseurs d'accès Internet ou des fournisseurs de contenus ou d'applications.

Fin septembre, LU-CIX participait à Cologne au congrès annuel de l'association allemande de l'industrie Internet (eco, Verband der deutschen Internetwirtschaft e.V.) et le nouveau point d'échange a une belle carte à jouer. A l'heure où les grands centres européens d'échange Internet situés à Amsterdam, Francfort et Londres connaissent des pro-

blèmes de performance et de saturation, LU-CIX se positionne comme un acteur de niche attractif.

Selon l'OCDE, 30,6 % des emplois nationaux sont de près ou de loin liés au secteur des technologies de l'information et des communications. L'établissement de nouveaux clients LU-CIX au Luxembourg devrait entraîner l'augmentation de ce taux, renforçant ainsi de manière active la diversification de l'économie nationale.

La connectivité internationale du Luxembourg est passée de 58 Giga-octets/s en 2006 à plus de 3,5 Tera-octets/s en 2009. «*LU-CIX est une initiative formidable, se félicitait le ministre François Biltgen. C'est le maillon manquant qui va dorénavant contribuer activement à transformer le Luxembourg en véritable échangeur Internet et ainsi établir définitivement notre pays sur la carte des autoroutes de l'information européennes.*

Erasmus for Young Entrepreneurs

First entrepreneurs providing very positive feedback

Seven months after the launch of the Erasmus for Young Entrepreneurs mobility programme, the first participants are returning from their experiences abroad, providing very positive feedback. New Entrepreneurs were pleased to develop the skills necessary for building and running a business

and Host Entrepreneurs have reported about hopes for future cooperation abroad and the positive influence of a fresh perspective on their businesses.

To date, 1200 potential New and Host Entrepreneurs from 24 EU countries have applied to participate in the programme. Spain and Italy have been

leading the way in applications accounting for 29 % of New Entrepreneurs and 30 % of Host Entrepreneurs respectively.

The Advertising/Promotion/Media is the most requested sector (15 % of the current exchanges), followed by Education and training (10 %).

Erasmus for Young Entrepreneurs is intended for New Entrepreneurs and Host Entrepreneurs. A New Entrepreneur (NE) is someone who is firmly planning to set up his/her own business or has already started a business within the last three years.

Host Entrepreneurs (HE) should be experienced and successful businesspeople who own or manage an SME in the EU. NEs' and HEs' business can be in any sector of activity.

For further information, please contact:
Luxinnovation GIE – M. Frédéric BECKER
Tél.: (+352) 43 62 63-1 – E-mail: frederic.becker@luxinnovation.lu

NEs will gain experience from shadowing the senior host entrepreneur, while at the same time contributing to the host's business through their work, new ideas and knowledge of a foreign market. New and experienced entrepreneurs apply for the programme via the web page www.erasmus-entrepreneurs.eu. The

matching of the NEs with HEs is carried out with the help of intermediary organizations competent in business support (e.g. Chambers of Commerce, incubators, start-up centres, etc.) all across the EU. The IOs' activities are coordinated by EUROCHAMBRES, the Association of European Chambers of Commerce and Industry, which acts

as Support Office for the programme. New Entrepreneurs are entitled to receive a financial contribution from the EU towards their travel and accommodation costs. 870 stays abroad shall be organised and completed in 2009-2010.

30 novembre 2009

Présentation officielle de la nouvelle loi du 5 juin 2009 relative à la promotion de la recherche, du développement et de l'innovation

Stimuler la compétitivité luxembourgeoise grâce à la recherche et l'innovation.

Le Ministère de l'Economie et du Commerce extérieur vous invite à participer à la présentation officielle de la nouvelle loi du 5 juin 2009 relative à la promotion de la recherche, du développement et de l'innovation (RDI). Elle aura lieu le 30 novembre 2009 de 10h30 à 12h00 au Centre de Conférences de la Chambre de

Commerce. Pour y participer, remplissez dès à présent le formulaire d'inscription ci-dessous et renvoyez-le au plus tard pour le 25 novembre 2009 à Luxinnovation GIE à l'adresse suivante:

7, rue Alcide de Gasperi L-1615 Luxembourg-Kirchberg Fax: (+352) 43 81 20 – E-mail: events@luxinnovation.lu.

M. Marc FERRING – Responsable Programme nationaux
Tél.: (+352) 43 62 63-1 – E-mail: marc.ferring@luxinnovation.lu

FORMULAIRE D'INSCRIPTION • (inscription obligatoire)

Entreprise /Organisme: _____

Adresse: _____

Téléphone: _____

Fax: _____

Secteur d'activité: _____

Participant: _____

Nom: _____

Prénom: _____

Fonction _____

E-mail: _____@_____

Je participerai à présentation officielle de la «NOUVELLE LOI RELATIVE A LA PROMOTION DE LA RECHERCHE, DU DEVELOPPEMENT ET DE L'INNOVATION» le 30 novembre 2009.

Je ne pourrai pas participer, merci de m'envoyer la documentation.

Je serai accompagné(e)/représenté(e) par:

Nom: _____

Prénom: _____

E-mail: _____@_____

STATEC

PIB du 2^e trimestre 2009: une contraction de 5,3 %

Le STATEC a récemment publié la première estimation du produit intérieur brut (PIB) pour le deuxième trimestre 2009, ainsi que des chiffres révisés pour le premier trimestre 2009 et les années 2004-2008. Les

séries trimestrielles du PIB et des principaux agrégats sont publiées corrigées des variations saisonnières (cvs)¹.

Au deuxième trimestre 2009, la contraction du PIB en volume a été de 0,3 % par rapport au trimestre

précédent et de 5,3 % par rapport au deuxième trimestre de l'année 2008 (voir tableau 1).

Les estimations pour les derniers trimestres 2008 ont été révisées à la hausse: -0,7 % au lieu de -0,9 % pour

**Tableau 1: Evolution du PIB en volume
(données chaînées et corrigées des variations saisonnières)**

| Pourcentage de variation par rapport au trimestre précédent | | | | Pourcentage de variation par rapport au même trimestre de l'année précédente | | | |
|---|----------------------|-----------------------|----------------------|--|----------------------|-----------------------|----------------------|
| 2008 | | 2009 | | 2008 | | 2009 | |
| 3 ^e trim. | 4 ^e trim. | 1 ^{er} trim. | 2 ^e trim. | 3 ^e trim. | 4 ^e trim. | 1 ^{er} trim. | 2 ^e trim. |
| -0,4 | -2,9 | -1,7 | -0,3 | -0,7 | -3,9 | -5,9 | -5,3 |

le troisième trimestre 2008, -3,9 % au lieu de -5,0 % pour le quatrième trimestre 2008. Pour le premier trimestre 2009, l'estimation a été révisée à la baisse: -5,9 % au lieu de -5,4 %.

Les données annuelles ont fait l'objet de la procédure traditionnelle de révision. L'évolution annuelle du PIB en volume en 2008 a été révisée à la hausse: 0,0 % au lieu de -0,9 %. Pour

2007, la révision aboutit à une croissance du PIB de 6,5 % au lieu des 5,2 % figurant dans la dernière version des comptes.

■ Le PIB selon l'approche production

Par rapport au premier trimestre 2009, la branche «Activités financières et services aux entreprises» enregistre

un recul de 2,3 % au deuxième trimestre 2009, sur base des chiffres désaisonnalisés. L'évolution de la valeur ajoutée brute (VAB) des autres branches, par ordre d'importance dans le PIB, se présente comme suit: «Commerce, transports et communications» -1,4 %, «Industrie y compris énergie» +2,6 % et «Construction» -1,7 %. (voir tableau 2).

¹ Pour des renseignements supplémentaires, voir note explicative sur la désaisonnalisation, annexée au Statnews 03/2007.

Tableau 2: PIB en valeur ajoutée par branche de production
(données corrigées des variations saisonnières en volume)

| | Pourcentage de variation par rapport au trimestre précédent | | | | Pourcentage de variation par rapport au même trimestre de l'année précédente | | | |
|---|---|----------------------|-----------------------|----------------------|--|----------------------|-----------------------|----------------------|
| | 2008 | | 2009 | | 2008 | | 2009 | |
| | 3 ^e trim. | 4 ^e trim. | 1 ^{er} trim. | 2 ^e trim. | 3 ^e trim. | 4 ^e trim. | 1 ^{er} trim. | 2 ^e trim. |
| PIB | -0,4 | -2,9 | -1,7 | -0,3 | -0,7 | -3,9 | -5,9 | -5,3 |
| Agriculture, chasse et pêche | 3,0 | 2,9 | 3,8 | 3,3 | -8,6 | -1,2 | 4,7 | 13,8 |
| Industrie y compris énergie | 0,8 | -18,0 | -9,9 | 2,6 | 2,4 | -19,4 | -26,3 | -23,6 |
| Construction | -0,6 | -0,6 | -2,0 | -1,7 | 4,8 | 0,1 | -1,7 | -4,8 |
| Commerce, transports et communications | -1,8 | -6,0 | 0,4 | -1,4 | 0,3 | -5,4 | -6,0 | -8,7 |
| Activités financières et services aux entreprises | -0,6 | 1,6 | -1,5 | -2,3 | -3,4 | -2,0 | -5,6 | -2,7 |
| Autres activités de services | 0,8 | -0,4 | 1,8 | -0,2 | 2,6 | 0,4 | 3,5 | 2,1 |
| Valeur ajoutée totale | -0,4 | -1,7 | -0,8 | -3,1 | -0,9 | -4,0 | -5,9 | -5,9 |

Source: STATEC (aux erreurs d'arrondis près)

■ **Le PIB selon l'approche «dépenses»**

Par rapport au premier trimestre 2009, la dépense de consommation finale des

ménages et des ISBLSM a connu une hausse de 0,5 % au deuxième trimestre 2009, et celle des administrations publiques une baisse de 0,6 %. La baisse de

la formation brute de capital fixe est de 5,0 %. Les exportations et les importations ont diminué de 3,2 % respectivement 0,8 %. (voir tableau 3). ■

Tableau 3: PIB en composantes de la demande
(données corrigées des variations saisonnières en volume)

| | -8.6 Pourcentage de variation par rapport au trimestre précédent | | | | Pourcentage de variation par rapport au même trimestre de l'année précédente | | | |
|---|--|----------------------|-----------------------|----------------------|--|----------------------|-----------------------|----------------------|
| | 2008 | | 2009 | | 2008 | | 2009 | |
| | 3 ^e trim. | 4 ^e trim. | 1 ^{er} trim. | 2 ^e trim. | 3 ^e trim. | 4 ^e trim. | 1 ^{er} trim. | 2 ^e trim. |
| PIB | -0,4 | -2,9 | -1,7 | -0,3 | -0,7 | -3,9 | -5,9 | -5,3 |
| Dépense de consommation finale des ménages et des institutions sans but lucratif au service des ménages | 0,2 | -0,9 | -0,7 | 0,5 | 4,3 | 2,5 | 0,7 | -0,8 |
| Dépense de consommation finale des administrations publiques | 0,8 | 0,9 | 0,9 | -0,6 | 3,1 | 3,2 | 5,4 | 2,1 |
| Formation brute de capital fixe | 11,1 | -2,6 | -10,1 | -5,0 | 4,8 | 9,9 | -1,5 | -7,6 |
| Exportations | -0,7 | -5,8 | -4,8 | -3,2 | 0,8 | -5,2 | -10,3 | -13,8 |
| Importations | 4,0 | -8,5 | -8,6 | -0,8 | 4,8 | -2,4 | -13,3 | -13,7 |

Source: STATEC (aux erreurs d'arrondis près)

Cette publication peut être téléchargée gratuitement sur le site Internet: www.statistiques.public.lu

Nouvelle publication

Vecteurs de croissance au Luxembourg



Afin de favoriser l'intérêt économique en général et de sensibiliser le grand public aux multiples problématiques économiques, la Chambre de Commerce du Grand-Duché de Luxembourg, en collaboration avec Deloitte S.A., publie une nouvelle collection d'ouvrages spéciali-

sés, intitulés «Vecteurs de croissance au Luxembourg». Chaque volume de ces «technical series» fournira une introduction détaillée sur un sujet économique spécifique ayant trait à la fiscalité, l'audit et/ou les services de conseil et les différentes publications viseront tout à faciliter l'accès du grand public à ces sujets économiques spécifiques.

Toutes les parutions s'adressent tant aux entreprises déjà implantées au Grand-Duché qu'aux entreprises envisageant de s'y installer.

La première édition de la collection «Vecteurs de croissance au Luxembourg», publiée en langue anglaise, portera sur les prix de transfert intra-groupes internationaux («*transfer pricing*»). En effet, avec la mondialisation des affaires et l'intégration sans cesse plus étroite des économies nationales, les prix pratiqués à l'échelle des transactions transfrontalières intra-groupe revêtent un caractère de plus en plus important. Le grand principe applicable

en matière de prix de transfert impose que les transactions s'effectuent au prix du marché, ou, en d'autres termes, à un tarif similaire à celui applicable dans le chef d'une transaction entre deux entreprises n'étant pas reliées entre elles.

Pour des raisons de possible érosion des bases fiscales en cas d'application impropre de ce grand principe, les autorités fiscales portent toute leur attention sur cette problématique entourant les entreprises multinationales et rendent notamment les règles de prix de transfert plus strictes afin d'assurer la concordance entre les prix fixés par l'entreprise et les prix du marché. Ainsi, toute réglementation internationale adoptée en matière de prix de transfert impacte directement, lors de transactions intra-groupe, les entités du groupe basées au Luxembourg.

Il est donc essentiel pour les entreprises de comprendre les principes de base des prix de transfert afin de pouvoir appliquer correctement ces règles à leurs transactions intra-groupes.

Cette édition de «Vecteurs de croissance au Luxembourg» permettra aux lecteurs de mieux comprendre ce que sont les prix de transfert, leurs impacts sur l'activité ainsi que les opportunités découlant d'une stratégie efficiente en termes de prix de transfert.

La première parution de la collection «Vecteurs de croissance à Luxembourg» sera téléchargeable gratuitement sur le site Internet de la Chambre de Commerce (www.cc.lu), ainsi que sur le site de Deloitte S.A. (http://www.deloitte.com/view/en_LU/lu/index.htm).





Small size, outstanding effects.

Fall in love. In the heart of Europe the Grand Duchy of Luxembourg gleams with its multitude of facets. Innovation-driven companies, state-of-the-art technologies and cutting-edge R&D make Luxembourg a diamond of timeless beauty. An irresistible, trustworthy and flawless partner for your international business.

Luxembourg. Small country, safe values.

www.luxembourgforbusiness.lu

luxembourg
for business

Projets de loi soumis pour avis à la Chambre de Commerce

Nous reproduisons en annexe les projets de loi et les projets de règlements grand-ducaux dont la Chambre de Commerce a été saisie pour avis. Une copie intégrale des projets sous rubrique peut être obtenue sur simple demande auprès de la Chambre de Commerce, tél.: (+352) 42 39 39-354/332 et peut être téléchargée sur le site www.cc.lu (rubrique «Avis»).

■ Ministère des Finances

Projet de loi concernant le budget des recettes et des dépenses de l'Etat pour l'exercice 2010. (3556TCA)

■ Communications et Médias

Projet de règlement grand-ducal portant fixation nouvelle du montant annuel de référence pour l'année 2009. (3557TAN)

■ Ministère de l'Agriculture, de la Viticulture et du Développement rural

Projet de règlement grand-ducal modifiant le règlement grand-ducal modifié du 28 novembre 2003 fixant les conditions de commercialisation, de production et de certification des semences de plantes oléagineuses et à fibres. (3558TAN)

Projet de règlement grand-ducal modifiant le règlement grand-ducal modifié du 9 juin 2000 fixant les conditions de commercialisation, de production et de certification des semences des céréales. (3559TAN)

Projet de règlement grand-ducal modifiant le règlement grand-ducal du 9 juin 2000 fixant les conditions de commercia-

lisation, de production et de certification des plants de pommes de terre. (3560TAN)

Projet de règlement grand-ducal modifiant le règlement grand-ducal modifié du 24 octobre 2002 fixant les conditions de commercialisation, de production et de certification des semences de plantes fourragères. (3561TAN)

Avant-projet de règlement grand-ducal modifiant le règlement grand-ducal modifié du 8 avril 2000 concernant la commercialisation des semences de légumineuses. (3564TAN)

Avant-projet de règlement grand-ducal modifiant le règlement grand-ducal modifié du 20 juillet 2004 concernant la fixation des caractères minimaux et des conditions minimales pour l'examen de certaines variétés d'espèces de plantes agricoles. (3565TAN)

Avant-projet de règlement grand-ducal modifiant le règlement grand-ducal modifié du 20 juillet 2004 concernant la fixation des caractères minimaux et des conditions minimales pour l'examen de certaines variétés d'espèces de légumineuses. (3566TAN)

■ Ministère du Travail et de l'Emploi

Avenant à la convention collective du 13 mai 1998 applicable aux salariés permanents des entreprises de travail intérimaire.

Avenant au contrat collectif du 13 mai 1998 applicable aux travailleurs intérimaires des entreprises de travail intérimaire. (3567BAR)

Comité de simplification administrative

Objectif: Réduction des charges administratives de 15 % d'ici 2012



La simplification commence par le nom: le Comité National pour la Simplification Administrative en faveur des Entreprises (CNSAE) s'appellera désormais «Comité à la Simplification Administrative» et opère avec le logo «Simplify»

Le Gouvernement a retenu dans son programme gouvernemental de 2009-2014 d'accorder une

priorité à la simplification des formalités administratives qui freinent le rendement et l'esprit d'initiative des PME. A moyen terme, le Comité National pour la Simplification Administrative en faveur des Entreprises (CNSAE), qui a récemment simplifié son nom en «Comité à la Simplification Administrative», sera renforcé. Il est dorénavant sous la tutelle du Ministère d'Etat et son objectif principal est de détecter les charges administratives pouvant incomber aux entreprises et citoyens et de s'occuper à réduire de façon substantielle les charges administratives pesant sur les PME.

De plus, le Comité à la Simplification Administrative accompagnera la mise en place d'un certain nombre de

mesures en matière de simplification administrative qui concernent:

- la loi du 19 juillet 2004 concernant l'aménagement communal et le développement urbain ainsi que certains des règlements grand-ducaux afférents;
- la loi du 19 janvier 2004 concernant la protection de la nature et des ressources naturelles;
- la loi du 10 juin 1999 relative aux établissements classés;
- la législation sur les marchés publics;
- la législation relative à l'évaluation des incidences sur l'environnement de projets d'infrastructure de transport;
- la loi du 19 décembre 2008 relative à l'eau;

- la loi du 17 juin 1994 relative à la prévention et à la gestion des déchets.

Ces mesures se traduisent en une harmonisation des procédures de consultation publique et une mise en place de guichets uniques «Autorisations» et «Urbanisme».

En réponse à l'invitation du Conseil européen de mars 2007 de définir des objectifs nationaux de réduction des charges administratives dans les différents Etats membres, le ministère d'Etat a décidé de fixer un objectif national de réduction de 15 % d'ici 2012, applicable à quelques domaines prioritaires qui seront encore à déterminer. Ainsi, le Luxembourg procèdera à des mesurages partiels des charges administratives. Un premier mesurage dans le domaine de la sécurité sociale a débuté en printemps 2009. Le 1^{er} janvier 2009 est entrée en vigueur la loi du 13 mai 2008 portant introduction d'un statut unique pour les salariés du secteur privé. Cette loi a pour vocation première de faire converger le statut des ouvriers et des employés privés en vue de créer un statut unique pour tous les salariés du secteur privé, visant ainsi à abolir les différences de traitement entre ouvriers et employés. Cette loi a modifié un certain nombre de démarches administratives et les entreprises luxembourgeoises ont dû adapter leurs

processus administratifs internes pour y répondre.

Conscient de l'effort fait par les entreprises et dans le but d'optimiser l'environnement administratif des entreprises, le Comité à la Simplification Administrative a récemment confié à un cabinet de conseils la mission d'analyser l'évolution des coûts administratifs pesant sur les entreprises suite à l'adoption du statut unique en comparaison avec l'ancien régime en vigueur. Le but de cette étude est de recenser les charges administratives superflues qui pourraient encore être simplifiées. Aux fins de cette étude, le cabinet conduira une enquête auprès d'un échantillon d'employeurs où tous les secteurs d'activité de l'économie luxembourgeoise seront représentés. Les résultats de cette étude sont attendus au cours du premier semestre 2010.

■ La simplification au niveau international

Un projet d'évaluation des capacités de gestion de la réglementation dans chacun des quinze Etats membres initiaux de l'UE, a été créé en 2008 par l'OCDE en partenariat avec la Commission européenne. Les objectifs sont de définir les grands axes de leur développement et de détecter les lacunes qu'elles présentent par rapport aux pratiques exemplaires, compte tenu des «Principes directeurs de l'OCDE relatifs à la politique réglemen-

taire et des éléments essentiels des politiques poursuivies par l'Union européenne en matière de compétitivité et d'amélioration de la réglementation.»

Ce projet fournira notamment des informations complémentaires sur la façon dont certains Etats membres relèvent actuellement le défi que constitue la réduction des charges administratives. Il permettra de savoir plus précisément dans quelle mesure, et de quelle façon, les processus d'évaluation d'impact et de consultation des parties intéressées sont actuellement mis en œuvre par les Etats membres, en vue de compléter et renforcer les mesures prises au niveau de l'UE. Il donnera également la possibilité d'examiner le suivi des examens pluridisciplinaires menés par l'OCDE, pour les pays qui ont participé à ce processus, et de faire le point sur la suite donnée aux recommandations formulées à cette date.

L'OCDE projette de faire cet examen au Grand-Duché de Luxembourg lors de la semaine du 16 novembre 2009, avec le soutien du Comité à la Simplification Administrative et des acteurs concernés. Un rapport de synthèse, élaboré et publié par le Secrétaire de l'OCDE, inscrira les conclusions des examens dans une perspective internationale plus générale, s'appuyant sur des informations complémentaires des autres membres de l'OCDE. ■

Pour en savoir plus: www.simplification.lu

www.legicorp.lu

Droit des sociétés luxembourgeois: Legitech complète son offre

Legitech, éditeur juridique luxembourgeois, vient de lancer sa 3^e base de données juridique.

Après la fiscalité (www.legitax.lu) et le droit social (www.legiwork.lu), le droit des sociétés est à l'honneur avec la mise en ligne de www.legicorp.lu. Comme ses aînées, la base de données Legicorp se veut:

- exhaustive en matière législative et réglementaire et comprend de ce fait toutes les lois et tous les règlements et arrêtés grand-ducaux en vigueur le cas échéant en version consolidée; et
- à jour: les équipes de Legitech font un suivi quotidien et méticuleux. Lorsque des références vers des lois ou des circulaires abrogées se retrouvent dans un texte, les références en vigueur sont

signalées à l'utilisateur, ce qui accélère ses recherches et minimise ses risques; et aussi

- rapide et précise: les technologies utilisées comptent parmi les plus modernes et les plus performantes à ce jour. Plusieurs moteurs de recherche sont proposés afin de s'adapter le plus possible aux habitudes de recherche de chacun, il est possible de sauvegarder



ses recherches, de les exporter et le système prévient même si les documents sauvegardés ont été modifiés...

Legicorp contient bien sûr une collection unique et en croissance constante de jurisprudences luxembourgeoises relatives à la matière, jurisprudences in extenso avec résumé et/ou commentaires. Les circulaires administratives (CSSF, BCL, RCS...) et les documents parlementaires (y inclus ceux à l'origine de la loi sur les sociétés commerciales de 1915) y figurent également.

Pour en savoir plus: www.legicorp.lu

Inspection du Travail et des Mines

L'ITM lance un «Help Center» pour employeurs et salariés

Depuis le 19 octobre 2009, le «Help Center», créé au sein de l'Inspection du Travail et des Mines, est opérationnel. Cette assistance téléphonique a pour but de répondre à toutes les questions que peuvent se poser salariés et dirigeants d'entreprises sur la législation du travail, aussi bien pour les conditions du travail que pour la sécurité et la santé des salariés au travail: Quels sont les délais de préavis de

mon contrat de travail? Quelles sont les caractéristiques d'un contrat d'étudiant? Quels sont mes droits en cas de cessation d'activité de mon employeur? En quoi consiste le transfert d'entreprise? etc. Autant de questions que se posent entrepreneurs et salariés.

«Œuvrant depuis toujours pour améliorer le bien-être des salariés, nous avons ressenti leur besoin d'information sur la nouvelle législation en vigueur

et, notamment, suite à la mise en place du statut unique» explique Paul Weber, Directeur de l'Inspection du Travail et des Mines. «En tant que partenaire des entreprises, notre mission est de les conseiller et de les accompagner dans leurs mutations», ajoute-t-il.

Conformément à son code de déontologie adopté en 2009, qui engage les inspecteurs à fournir les meilleurs services possibles pour contribuer au développement durable et au bien-être des salariés, l'Inspection du Travail et des Mines souhaite, avec cette initiative, renforcer cet engagement et intensifier le dialogue avec les salariés et avec les entrepreneurs.

«Le service au client n'est jamais meilleur que le maillon le plus faible dans la chaîne», explique le chef de service du «Help Center». «C'est pourquoi nous avons recouru à notre personnel compétent et spécialement formé dans les différents domaines, à savoir des employés de l'Etat et des membres de l'inspectorat du travail pour répondre aux questions des intéressés les jours ouvrables de 8:00 à 12:00 et de 14:00 à 17:00 heures», ajoute-t-il. Et plein de confiance, il termine sur ces mots: «... et si cela s'avérait nécessaire, nous sommes prêts à étendre ce service au client au-delà de ces plages horaires standards.»



Le nouveau «Help Center» de l'ITM répond à toute question ayant trait au droit du travail

Contact Help Center: Tél.: (+352) 247 76 200 – Fax: (+352) 29 11 94 99 99
Site Internet: www.itm.lu – E-mail: helpcenter@itm.etat.lu

Efficient energy for efficient business

Empreinte environnementale réduite, performances accrues.

**Aujourd'hui, les solutions Green IT
de Telindus anticipent vos défis futurs.**



Strategic Partner

La consolidation et l'optimisation de votre centre de données
sont au cœur des solutions Telindus.
Les économies, les performances et la responsabilité sociale
en sont les résultats réels.

Telindus s'entoure de partenaires de choix dans le domaine
Green IT et cumule les programmes développés par HP pour
vous guider dans l'élaboration d'une politique Green IT
et dans la mise en place d'une infrastructure informatique
intégrée de bout-en-bout au sein de votre entreprise.

www.telindus.lu

 **telindus**
belgacom ICT

CHANGE THINGS
YOUR WAY

together with



Consult | Integrate | Manage | Outsource

Copyright © 2009 Telindus

Le CIE-EP: une opportunité pour les entreprises



La conférence s'adressait aux membres des conseils d'administration et des comités directeurs des organisations patronales des différents secteurs et des branches économiques

Devant une salle comble, Nicolas Schmit, ministre du Travail et de l'Emploi, a récemment exposé le bien-fondé de la nouvelle législation visant à «atténuer les effets de la crise économique sur l'emploi des jeunes» et a présenté le nouveau contrat d'initiation à l'emploi – expérience professionnelle CIE-EP. Cette mesure temporaire est soutenue par le Fonds pour l'Emploi et a pour objet de permettre aux jeunes diplômés de bénéficier d'une première expérience professionnelle.

La conférence, organisée conjointement par l'UEL et le Ministère du Travail et de l'Emploi le lendemain du vote au Parlement de la nouvelle loi en question, s'est adressée aux membres des conseils d'administration et des comi-

tés directeurs des organisations patronales émanant des différents secteurs et des branches économiques. Ceux-ci assument le rôle d'ambassadeurs auprès de leurs entreprises membres pour promouvoir cette nouvelle mesure.

A cette occasion, Roland Kuhn, Président de la Chambre des Métiers et Vice-Président de l'UEL a vivement encouragé les entreprises à accueillir des jeunes diplômés pour leur faire bénéficier d'une première expérience en milieu professionnel de façon à les rendre aptes à intégrer le marché du travail pour la période «après – crise». Pierre Schloesser de l'Administration de l'Emploi a présenté plus en détail le régime du contrat CIE-EP et Georges Metz, Directeur du Service national de la Jeunesse, a expli-

qué le fonctionnement de la plateforme élargie www.anelo.lu qui est destinée à recueillir les offres et les demandes d'un tel contrat.

■ Le régime du contrat d'initiation emploi – expérience pratique CIE-EP

Des mesures temporaires ont été adoptées par la Chambre des Députés en date du 27 octobre 2009 en vue d'atténuer les effets de la crise économique sur le chômage des jeunes et d'éviter que de nombreux jeunes résidents, même diplômés, qui en temps normal auraient sans doute rapidement obtenu un emploi, ne se retrouvent au chômage. Le régime du CIE-EP peut être résumé comme suit:

Programme de la soirée

5 ans FFCEL - 26 novembre 2009

à la Philharmonie à Luxembourg

sous le haut patronage du Ministère des Classes moyennes, du Tourisme et de l'Égalité des chances
et du Ministère de l'Économie et du Commerce extérieur.

- _ 18h00** Accueil
- _ 18h15** Concert Kalima Trio
- _ 18h45** • Allocution de Madame Françoise Folmer, Présidente de la FFCEL
• Allocution de Madame Claudine Speltz, Présidente d'honneur de la FFCEL
• Allocution de Madame Françoise Hetto-Gaasch, Ministre des Classes moyennes, du Tourisme
et de l'Égalité des chances
- Présentation du nouveau logo de la FFCEL
- Remise du prix pour le nouveau slogan de la FFCEL
- _ 19h15** **Table ronde :**
- L'éthique dans le monde économique
 - Les avantages de la mixité dans les instances dirigeantes des entreprises
- Un modérateur hors pair :**
Monsieur Rolf Tarrach, Recteur de l'Université de Luxembourg
- Participants :**
- Madame Dominique de la Garanderie, membre du Comité d'Éthique entrepreneuriale du MEDEF
 - Monsieur François Gauchenot, Directeur général du St. George Institute en Suisse
 - Madame Hjoerdis Stahl, Executive Vice-President LuxairCargo
 - Monsieur Bob Kneip, CEO Kneip Communication
 - Madame Marie-Jeanne Chèvremont-Lorenzini, Senior advisor Arendt & Medernach
- _ 20h00** Discussion libre
- _ 20h15** **Réception**
Encadrement musical de la soirée : Kalima Trio (Sascha Ley, Laia Genc, Christina Fuchs)

Inscription gratuite par l'intermédiaire du site internet www.ffcel.lu ou par mail à l'adresse info@ffcel.lu.

Jeunes concernés: Le CIE-EP est destiné aux jeunes demandeurs d'emploi diplômés, de moins de trente ans, détenteurs au moins d'un diplôme de technicien.

Objectif: Le CIE-EP a pour objectif d'offrir une réelle expérience de travail pratique au jeune diplômé désireux d'intégrer le marché du travail.

Désignation d'une personne de référence: Une personne de référence est désignée dans l'entreprise pour assister et encadrer le jeune demandeur d'emploi durant sa mise à disposition.

Durée: La durée du CIE-EP est de six mois au minimum et de vingt-quatre mois au maximum, un éventuel renouvellement compris.

Contrat: Une copie du CIE-EP est adressée par le biais de l'ADEM au Ministre du Travail et de l'Emploi qui décide d'une participation du Fonds pour l'emploi en conformité avec les dispositions de la loi.

Indemnités touchées par le jeune: L'indemnité s'élève à 120 % du salaire social minimum qui reviendrait au jeune en cas d'occupation comme travailleur non qualifié pour un détenteur d'un diplôme de technicien respectivement de fin d'études secondaires ou secondaires techniques; 150 % du salaire social minimum non qualifié pour les détenteurs d'un brevet de technicien supérieur respectivement d'un diplôme de bachelor ou master. L'entreprise peut, à titre facultatif, verser au jeune une prime de mérite. L'indemnité est soumise aux charges socia-

les et fiscales prévues en matière de salaires.

Intervention financière de l'Etat: Le Fonds pour l'emploi rembourse mensuellement à l'entreprise une quote-part correspondant à 40 % de l'indemnité touchée par le jeune.

L'embauche subséquente à un CIE-EP sera à durée indéterminée et sans période d'essai si la durée du contrat auprès de la même entreprise avait une durée d'au moins douze mois. Le Fonds pour l'emploi verse au promoteur une prime unique correspondant à 30 % de l'indemnité touchée par le jeune. Sur demande de l'entreprise à adresser à l'Administration de l'emploi, la prime est versée à la fin du premier semestre consécutif à l'embauche du jeune.

Priorité d'embauche: L'entreprise est obligée, en cas de recrutement de personnel, d'embaucher par priorité l'ancien bénéficiaire d'un CIE-EP, qui est redevenu chômeur.

La durée de la priorité d'embauche est identique à la durée totale du temps passé en CIE-EP auprès de l'entreprise. A cet effet, sous peine de remboursement au Fonds pour l'emploi des sommes perçues, l'entreprise doit informer en temps utile l'ancien bénéficiaire d'un CIE-EP s'il répond aux qualifications et au profil exigés. Ce dernier dispose d'un délai de huit jours pour faire connaître sa décision.

Fin du CIE-EP à l'initiative du jeune: Le jeune peut mettre fin au CIE-EP moyennant la notification par lettre recommandée d'un préavis de huit jours lorsqu'il peut faire valoir des motifs valables et convaincants.

Fin du CIE-EP à l'initiative de l'entreprise: L'entreprise peut mettre fin au CIE-EP moyennant la notification par lettre recommandée d'un préavis de huit jours au cours des six premières semaines du contrat initial. Au-delà des six premières semaines, l'entreprise ne peut mettre fin au contrat que sur présentation d'une demande écrite au Ministre du Travail et de l'Emploi et après avoir obtenu l'accord de ce dernier.

Formalités au terme du CIE-EP: Sous peine de remboursement intégral des sommes touchées par le Fonds pour l'emploi, une copie de la résiliation du CIE-EP à l'initiative du jeune ou de l'entreprise, est à adresser par l'entreprise au Ministre du Travail et de l'Em-

ploi. Sous peine de remboursement intégral des sommes touchées par le Fonds pour l'emploi, l'entreprise est tenue d'informer le Ministre du Travail et de l'Emploi de la situation du jeune dont le CIE-EP est venu à échéance.

Certificat de travail: A l'expiration du CIE-EP, l'entreprise doit délivrer au jeune un certificat de travail sur la nature et la durée de l'occupation et sur les formations le cas échéant suivies.

Droit au congé: Les jeunes bénéficiant d'un CIE-EP ont droit au congé applicable dans l'entreprise où ils travaillent en vertu de la loi, de dispositions conventionnelles, réglementaires ou statutaires, le cas échéant proportionnellement à la durée de leur contrat.

Travail de nuit, supplémentaire, pendant les jours fériés et le dimanche: En cas de travail de nuit, de travail supplémentaire, de travail pendant les jours fériés, de travail de dimanche, les dispositions légales, réglementaires et conventionnelles de droit commun afférentes s'appliquent aux bénéficiaires d'un CIE-EP.

Période de stage ouvrant droit à l'indemnité de chômage complet: Les périodes d'occupation en CIE-EP sont mises en compte comme périodes de stage ouvrant droit à l'indemnité de chômage complet.

■ Dispositions administratives et transitoires

Information et consultation des délégués: Le chef d'entreprise est obligé d'informer et de consulter la délégation du personnel et le délégué à l'égalité sur la conclusion de CIE-EP.

Information et consultation du comité mixte: Le chef d'entreprise doit informer et consulter le comité mixte, une fois par an au moins, sur la conclusion de CIE-EP.

Evaluation par le Comité permanent du travail et de l'emploi: Le Comité permanent du travail et de l'emploi procédera à une évaluation des dispositions de la présente loi au plus tôt après six mois à compter de leur entrée en vigueur.

Applicabilité dans le temps: Les CIE-EP peuvent être conclus jusqu'au 31 décembre 2010 inclus.

Communiqué par l'UEL ■

LETTRAGE ■
 DIGITAL PRINT ■
 SERIGRAPHIE ■
 SIGNALÉTIQUE ■
 TEXTILE ■

**Technique Publicitaire
 Professionnelle & Créative**



Technique Publicitaire
D-54317 Osburg / Trier
Phone: +49 6500 9141-30

Z.I. à côté de la B 52 /
 Prolongement direct de l'autoroute Wasserbillig-Trier

Projet de budget 2010: l'UEL critique l'inertie de la loi budgétaire



Dans sa réunion du Conseil d'administration du 16 octobre dernier, l'UEL a critiqué l'absence de mesures visant à réduire à court terme le déficit public, alors que le projet de budget 2010 comporte un potentiel d'économies important au niveau des dépenses courantes et de fonctionnement de l'Etat. Une plus grande sélectivité au niveau des transferts sociaux, autre poste important du budget des dépenses courantes, contribuerait à court terme à une réduction importante du déficit public, tout en améliorant l'équité sociale.

Les organisations patronales ont cependant salué la détermination du Gouvernement de transposer au budget de l'Etat la politique anticyclique arrêtée par le plan de relance conjoncturelle, en maintenant les investissements à un niveau élevé. Encore faut-il exécuter pleinement les différents

projets dans les délais les plus brefs sous peine de manquer à l'objectif poursuivi.

Les organisations patronales sont vivement inquiètes au regard de l'ampleur du déficit du budget 2010, de l'ordre de 4,4 % du PIB au niveau de l'administration publique et de 6,2 % du PIB au niveau de l'administration centrale (le décalage entre l'augmentation des dépenses, 5,6 %, et du recul des recettes, 0,8 %, témoigne d'un effet ciseaux sans précédent). Elles le sont encore davantage au regard des projections négatives de ces agrégats pour les années futures, alors que le projet de budget 2010 reste muet quant aux moyens visant à réduire le déficit et quant au calendrier afférent envisagé par les autorités. En attendant, le déséquilibre entre recettes et dépenses et l'endettement qui en résultera détérioreront la situation des finances publiques et

conduiront à des charges financières croissantes qui se répercuteront négativement sur la compétitivité de l'économie nationale.

Or, il résulte du «Bilan compétitivité 2009» publié récemment par l'Observatoire de la Compétitivité, que le Luxembourg est à ce stade en perte de vitesse. Ainsi, le Grand-Duché n'occupe plus que le 13^e rang parmi les pays membres de l'UE et seulement le 24^e en ce qui concerne plus spécifiquement le segment de la «compétitivité-coût». La probabilité de renouer à court et à moyen terme avec les performances économiques est ainsi largement compromise. Il s'ensuit que les chances pour le Luxembourg de ressortir renforcé de la crise sont tributaires de sa capacité à entreprendre les réformes structurelles nécessaires pour redresser la compétitivité de l'économie nationale, dans le but de générer à nou-

veau de la croissance et de l'emploi et d'asseoir ainsi, à nouveau, les finances publiques sur des bases solides.

Ainsi, l'UDEL estime indispensable que le Gouvernement annonce, dès à présent, une stratégie et un calendrier des mesures qu'il compte réaliser à brève échéance dans le but de ramener le déficit budgétaire dans les limites tracées par le pacte de stabilité.

C'est la raison pour laquelle les organisations patronales invitent le Gouvernement à s'inspirer des «100 mesures pour redresser la compétitivité et relancer l'activité économique» qu'elles avaient formulées en amont des discussions tripartites du mois de mars 2009, recommandations qui n'ont pas été suffisamment prises en compte. En particulier, au vu de l'envergure que prennent les traitements et charges sociales (progression de 13,1 % au total, qui inclut, il est vrai, les modalités de la nouvelle loi du 6 février 2009 portant organisation de l'enseignement fondamental) parmi les dépenses de fonctionnement de l'Etat, un rétablissement des dépenses publiques passe nécessairement par une révision généralisée des salaires pour les mettre en concordance avec ceux du secteur privé.

Les premières retombées de cette démarche doivent aboutir déjà pour l'exercice 2010 à des résultats d'épargne sensibles. Comme par ailleurs les transferts sociaux doivent davantage profiter aux ménages à plus fai-

ble revenu, une analyse critique des innombrables aides et subsides s'impose dans le but d'en augmenter le caractère sélectif.

Le Conseil de l'UDEL a pris note que les chambres professionnelles patronales présenteront, dans le cadre de leur avis relatif à la loi budgétaire, des mesures d'économie concrètes et substantielles permettant de réduire sensiblement le déficit budgétaire.

Le projet de budget tient par ailleurs compte de l'échéance d'une tranche indiciaire courant 2010. Les organisations patronales insistent sur le fait que cette échéance serait hautement préjudiciable à l'économie et donc inacceptable alors que bon nombre d'entreprises sont confrontées à des difficultés financières de taille dues à des reculs importants des carnets de commandes et des prix de vente, les menaçant dans leur existence.

Cette échéance serait en effet de nature à contrecarrer les efforts gouvernementaux entrepris pour relancer les activités économiques et à diminuer encore davantage la «compétitivité-coût» des entreprises luxembourgeoises. Vu la situation critique dans laquelle se trouvent à la fois l'économie nationale et les finances publiques, une non-application de la tranche prévue pour mi-2010 et, de manière générale, un aménagement du mécanisme de l'échelle mobile s'imposent.

Enfin, dans le cadre du projet de loi budgétaire, le Gouvernement annonce

qu'il entend abaisser le niveau minimum de la réserve de la Caisse nationale de santé à 5,5 % de son budget annuel. Si les organisations patronales apprécient que, conformément aux accords tripartites, le Gouvernement s'est engagé à ne pas augmenter les cotisations sociales, l'UDEL ne peut cependant approuver cette opération sur réserves que si elle s'accompagne d'un plan identifiant et chiffrant les différentes mesures d'épargne dans le but de présenter un budget 2010 en équilibre sans devoir recourir à cette ponction des réserves. Celle-ci ne serait justifiée que dans l'hypothèse où l'intégralité du déficit projeté de quelque 90 mio EUR ne pouvait être résorbée par cette voie.

Les organisations patronales ont soumis un plan de réduction des dépenses au comité directeur de la Caisse nationale de Santé. Au-delà de ces actions d'assainissement à entreprendre à très brève échéance, il importe de repenser et de modifier la législation de base de l'assurance maladie datant de 1992, ceci afin de permettre aux prestataires de services médicaux et aux milieux hospitaliers de sortir de leur cadre rigide pour manifester davantage d'efficacité et conférer une plus grande valeur ajoutée au système de santé.

Communiqué par l'UDEL ■

Institut des Réviseurs d'entreprises

25 bougies soufflées!

La profession de réviseur d'entreprises a fêté son 25^e anniversaire en octobre dernier. Il y a en effet 25 ans, la loi du 28 juin 1984 donnait naissance à une nouvelle profession au Luxembourg, celle du réviseur d'entreprises regroupée dans un ordre légal l'Institut des Réviseurs d'Entreprises (IRE). Initialement chargée du contrôle légal des comptes en réponse aux exigences posées par la 8^e directive CE en matière de droit des sociétés adoptée le 10 avril 1984,

le législateur a attribué d'autres missions à la profession devant être réalisées non seulement dans l'intérêt des entités auditées, mais aussi dans l'intérêt public.

De pair avec le développement des domaines d'activités du réviseur d'entreprises, la profession a connu une croissance remarquable. De 105 réviseurs d'entreprises et de 22 cabinets de révision inscrits sur la première liste officielle dressée par le Ministère de la Justice, la profession est passée

aujourd'hui à plus de 380 réviseurs d'entreprises et plus de 110 cabinets, chiffres qui s'annoncent en augmentation compte tenu du nombre de stagiaires actuellement en formation, soit près de 460 personnes. Parallèlement, le nombre d'emplois auprès des cabinets d'audit a doublé en 10 ans pour passer de 3.000 à quelque 6.000 personnes en 2009 parmi lesquelles on retrouve 2.500 universitaires.

L'évolution de la profession est intimement liée au développement et à la



Le financement
de mon entreprise
c'est grâce à eux !

Retrouvez-nous
au Salon CONTACT
les 26 et 27
novembre à
Luxexpo

Baisse des taux sur les prêts d'investissement.

Votre entreprise doit pouvoir évoluer, s'adapter, innover. Saisir les opportunités, investir pour prospérer et assurer des performances durables. Nous vous aidons à optimiser les différentes formes de financement en fonction de vos projets. Pour vous proposer la forme de crédit la mieux adaptée à vos besoins. À toutes les étapes de la vie de votre entreprise, faites confiance à Dexia BIL : votre partenaire financier pour une relation durable. Corporate - tél : 4590-2981 www.dexia-bil.lu



«Les réviseurs d'entreprises font partie des ambassadeurs, qui, à travers leurs réseaux et leurs contacts à l'étranger, mettent en évidence l'attrait du Luxembourg pour des investisseurs étrangers» a souligné Pierre Krier, président de l'IRE

complexité de l'économie luxembourgeoise. Depuis l'apparition des premiers auditeurs avec l'arrivée d'industries nouvelles dans le pays, dans les années

soixante, jusqu'à la mise en place d'une supervision publique des réviseurs d'entreprises aujourd'hui, la profession a pris son destin en mains durant les 25 années d'existence de l'IRE dans un cadre largement autorégulé. L'adoption du projet de loi 5872 transposant la directive 2006/43/CE sur le contrôle légal des comptes annuels en 2009 marquera le début d'une nouvelle ère en soumettant la profession à la supervision publique prise en charge par la Commission de Surveillance du Secteur Financier.

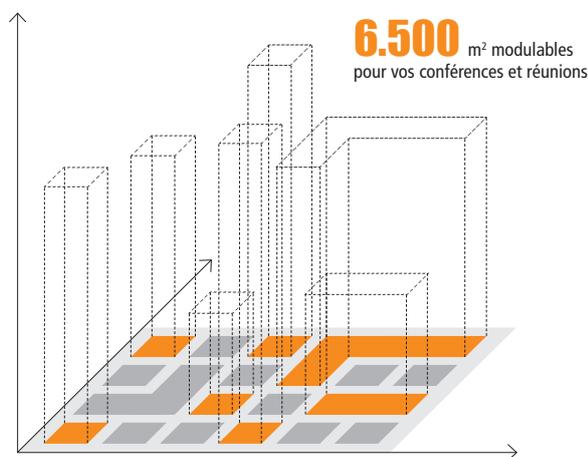
Au cours de ses 25 années d'existence, la profession s'est d'abord donnée un référentiel de travail en adoptant les normes internationales d'audit puis d'un code de conduite qui fixe les principes d'intégrité, d'objectivité, de compétence, de confidentialité, de comportement professionnel ainsi que les mesures de sauvegarde de son indépendance. Afin de renforcer la confiance des investisseurs et autres utilisateurs des travaux des réviseurs d'entreprises, l'IRE a également mis en place un contrôle confraternel visant à contrôler la qualité des travaux de ses membres en référence aux standards de la profession.

«Les réviseurs d'entreprises participent largement au développement et à la promotion de l'économie luxembourgeoise, que ce soit dans le secteur financier ou dans le secteur industriel et commercial», souligne Pierre Krier, président de l'IRE. Bon nombre de réviseurs sont

activement engagés dans des groupes de travail ou de réflexion pour faire évoluer le cadre légal et réglementaire luxembourgeois. Et Pierre Krier d'ajouter: «Ils font partie des ambassadeurs, qui à travers leurs réseaux et leurs contacts à l'étranger, mettent en évidence l'attrait du Luxembourg pour des investisseurs étrangers».

La profession offre une porte d'entrée dynamique et diversifiée aux jeunes diplômés d'université qui démarrent leur carrière professionnelle. L'avenir sera marqué par une demande croissante de services d'audit sur les informations publiées par les entreprises relatives à leur situation financière, à la gouvernance, à la responsabilité sociale des entreprises et au développement durable. Les défis sont de taille mais, souligne Pierre Krier, «notre profession dispose de solides fondements pour les relever».

Les allocutions successives ont été suivies par un concert de l'artiste luxembourgeoise Patricia Freres. Etaient également présents à l'événement, François Biltgen, Ministre de la Justice, ainsi que Hans Van Damme, Président de la Fédération des Experts Comptables Européens. Chaque convive s'est vu remettre un livre représentant une chronique des 25 ans d'existence de l'IRE. L'ouvrage est disponible gratuitement sur simple demande par e-mail à contact@ire.lu.



CENTRE DE CONFERENCES

+352 42 39 39 – 240

@ events@cc.lu

Chambre de Commerce | 7, rue Alcide de Gasperi | L-2981 Luxembourg | www.cc.lu



VOTRE PARTENAIRE POUR LA RÉUSSITE.

Les apprentis et travailleurs qualifiés ont de l'avenir

A lors que les licenciements massifs, le chômage partiel et les fermetures d'entreprises sont à l'ordre du jour, la Fédération des Entreprises des Métiers du Métal (F.E.M.M.) fait, quant à elle, état d'un besoin urgent d'apprentis et de travailleurs qualifiés. Sont notamment concernés le métier de serrurier en bâtiment ou de serrurier de construction et celui de mécanicien d'usinage.

Les deux métiers couvrent un vaste éventail d'activités qui, faisant appel à des compétences artisanales, peuvent même exiger dans bien des cas, des dons artistiques.

Afin de répondre aux multiples exigences de leur métier, le serrurier en bâtiment et le mécanicien d'usinage doivent avoir bénéficié d'une solide formation.

Au Luxembourg, quelque 2.000 personnes travaillent actuellement dans les métiers du métal. Confronté à une demande croissante, le secteur devrait recruter au moins 50 salariés supplémentaires par an rien que pour maintenir le niveau de qualité actuel et remplacer les départs naturels.

Or, actuellement, le nombre de jeunes optant pour ce métier intéressant atteint à peine une douzaine par an. De plus, la plupart d'entre eux poursuivent leur carrière non pas dans des entreprises privées, mais dans le secteur public (Etat ou communes).

Dans ce contexte, il faut souligner que l'objectif n'est pas seulement de former des apprentis afin de disposer plus tard d'un nombre suffi-



sant d'ouvriers qualifiés pour pouvoir accepter d'importantes commandes. En effet, il s'agit également de former des cadres capables d'assumer, dans les années à venir, des responsabilités dans

les entreprises, de diriger des sociétés ou d'en créer de nouvelles.

Pour plus amples renseignements, contactez
la Fédération des Entreprises des Métiers du Métal,
2, Circuit de la Foire Internationale – L-1347 Luxembourg –
Tél.: (+352) 42 45 11-1

Immobilier résidentiel: Quelles tendances? Quelles opportunités?



Le Conseil européen des Professions immobilières (CEPI) se réunit deux fois par an, à l'invitation d'une association membre, pour élaborer des projets communs et discuter de la défense des intérêts des professions dans un marché à forte croissance transfrontalière.

Après Helsinki, Stockholm et Florence, les professionnels se donnent rendez-vous en novembre à Luxembourg pour la Convention européenne de l'Immobilier 2009. Avec l'appui de la Chambre Immobilière du Grand-Duché de Luxembourg (CIGDL), le CEPI invite les professionnels du Luxembourg et des

pays limitrophes à se joindre aux travaux sous forme d'un séminaire international.

Les interventions et ateliers animés par des spécialistes internationaux ont pour but de répondre à de multiples questions:

- Quels sont les prix et les tendances des marchés immobiliers européens et de la Grande Région? Avons-nous des tableaux de bord pour nous guider au travers de la crise?
- Est-ce que l'investissement immobilier transfrontalier dépasse vraiment la barre des 30 %? Quelles sont les implications légales et fiscales d'une activité transfrontalière?

- Est-ce que le régulateur européen se soucie de l'immobilier?
- Pourquoi faut-il que les professionnels et les banquiers se parlent davantage?
- Pourquoi se soucier du coût des énergies et de la performance énergétique aujourd'hui? Qui payera pour la mise à jour des bâtiments anciens aux nouvelles normes environnementales?

La Convention européenne de l'Immobilier est le rendez-vous par excellence des agents et des administrateurs de biens, mais également des autres professions liées à l'immobilier. Elle est l'occasion de créer des relations d'affaires, de développer des contacts internationaux, de partager des idées et des expériences, d'aller à la recherche d'opportunités.

La Convention européenne de l'immobilier est un événement à visibilité croissante, qui bénéficie d'un intérêt évident de la part des différents métiers de l'Immobilier et des parties prenantes de par le potentiel européen et international du sujet traité.

Cet événement est organisé entre autres, avec le partenariat de la Chambre de Commerce de Luxembourg, sous le haut patronage du ministère de l'Economie et du Commerce extérieur du Grand-Duché de Luxembourg. Le séminaire profite également de la participation d'entreprises leaders sur leur marché et de personnalités dans le secteur. ■

Vendredi 20 novembre 2009, à la Chambre de
Commerce de Luxembourg, de 9h00 à 18h30

Inscription en ligne: <http://www.cigdl.lu/fr/seminaire/inscription>

Horesca

Et de 300!

La dernière édition du magazine mensuel «Horesca Informations» venant de paraître

est estampillée du numéro 300. Le numéro 1 du magazine officiel de la fédération des hôteliers, restaurateurs

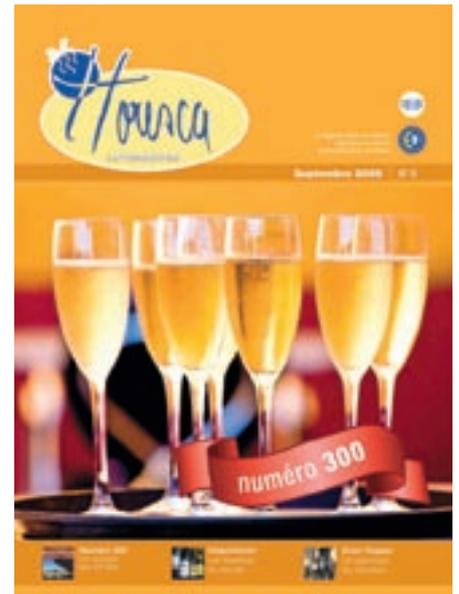
et cafetiers du Grand-Duché avait, en effet, été publié en 1984. Pour l'occasion qui se veut festive, le secrétaire géné-

ral, Jean J. Schintgen retrace dans ce numéro les moments forts des 25 dernières années.

A découvrir également dans cette 300^e parution, un sujet dédié à la dégustation de grands Riesling du monde (en collaboration avec l'association des sommeliers de Luxembourg), la présentation de la Nuit de l'hôtellerie qui se déroulera le 7 décembre à Luxembourg-Kirchberg ou encore un compte-rendu de la soirée de gala des chefs Euro-Toques. Dans sa rubrique mensuelle, le directeur de l'Office national du tourisme, Robert L. Philippart présente les médias offrant des opportunités de promotion aux hôteliers, tandis que le rédacteur en chef du magazine, Dave Giannandrea offre un tour d'horizon

des établissements, cafés et restaurants, ayant ouvert récemment.

«Horesca Informations» est distribué gratuitement à tous les établissements du secteur Horeca. Le grand public peut consulter le magazine gratuitement sur le site: www.horesca.lu.



Eurochambres

Alessandro Barberis élu nouveau président

Le 15 octobre dernier, lors de l'assemblée plénière, Alessandro Barberis, Président de la Chambre de Commerce de Turin, a été élu à l'unanimité Président de l'Association européenne des Chambres de commerces et d'industrie (Eurochambres). Le nouveau président d'Eurochambres entrera en fonction au mois de janvier 2010, succédant à Pierre Simon qui assurait la présidence depuis 2006.

L'assemblée plénière Eurochambres a également élu deux nouveaux présidents adjoints: Pierre Gramegna (Luxembourg) et Rifat Hisarciklioglu (Turquie) pour un mandat de deux ans (2010-2011).

Alessandro Barberis (à gauche) prend la relève de Pierre Simon à la présidence d'Eurochambres

Pierre Gramegna (à droite) a été élu «Deputy President» d'Eurochambres



Femmes Leaders Luxembourg

Le succès et vous

Les Femmes Leaders du Luxembourg ont récemment tenu leur première assemblée générale annuelle, en présence des deux nouvelles membres du Conseil d'Administration qui se compose désormais de Clara Moraru, Présidente, Dirigeante Group Moraru, Eliane Fuchs, Vice-Présidente, Dirigeante Vitalvie Espace Bien-Etre, Nicole Avez-Nana, Vice-Présidente, Dirigeante AB-Lux Relocation Services, Véronique Winum, Membre, Coach Professionnelle Performance Partner,

Margarida Santos, Membre, Associée Property Partners.

Cette assemblée a permis au groupe des Femmes Leaders du Luxembourg de faire un bilan de actions menées depuis sa création et des projets pour l'année à venir. La plateforme compte donner son impulsion en terme de leadership féminin au Luxembourg et inspirer les jeunes femmes ayant un potentiel de leader. Au cours de la soirée, Femmes Leaders a invité d'autres femmes à participer à une table ronde qui avait pour



thème «Le Succès et vous» et qui a inspiré toute l'assistance.

M M E

editus
ON

12 jours de tournée

24 communes couvertes
sur le Luxembourg

28 000 annuaires distribués dans
les sacs shopping Editus

6 annuaires/minute

+ 364 420 annuaires



Retrouvez les annuaires sur www.editus.lu

editus TOUR

Merci!



diffusés dans
les bureaux de poste



Nos annuaires sont tous
imprimés sur du papier
PEFC issu de forêts
gérées durablement

Chaque mois, l'INDR vous fait découvrir 2 bonnes pratiques en matière de RSE

L'UEL promeut le concept de la responsabilité sociale des entreprises (RSE) et aide les entreprises à renforcer leur compétitivité et à assurer leur pérennité. Pour ce faire, elle a créé l'Institut national pour le développement durable et la responsabilité sociale des entreprises (INDR). La RSE se définit comme un concept selon lequel les entreprises intègrent les enjeux sociaux et environnementaux dans leur gestion quotidienne, et dans leur interaction volontaire avec les parties intéressées.

Pour aller au-delà de cet engagement, l'INDR a créé le label «Entreprise Socialement Responsable – ESR» qui est un outil offert aux entreprises désireuses de formaliser leurs efforts en la matière, de partager leurs expériences, d'évoluer en communauté et de communiquer leurs efforts et réussites vis-à-vis de leurs salariés et du monde extérieur. Ce label se décline en trois certificats qui s'obtiennent individuellement, adressant chacun un pilier du modèle RSE: Social et Egalité des chances professionnelles, Gouvernance et Environnement.

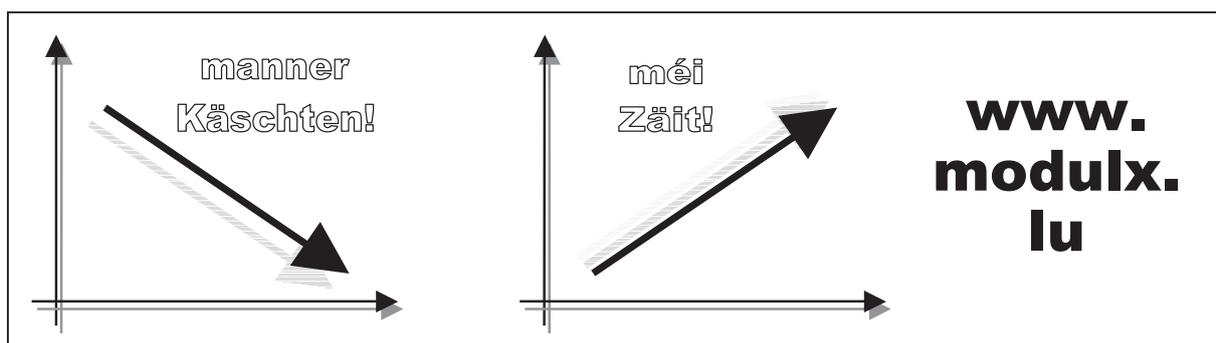
Un avantage clé que les entreprises tirent de la RSE est celui de l'augmentation de l'engagement et de la loyauté envers l'entreprise et de la motivation de ses salariés, de leur capacité d'innovation et de leur productivité. Notons aussi que le dialogue dans l'entreprise évolue positivement sous l'influence des actions RSE, engendrant une réduction de l'absentéisme et une appréciation réaliste des revendications salariales.

Tous les mois, le Merkur, en collaboration avec l'INDR, propose désormais à ses lecteurs des exemples de bonnes pratiques au sein des entreprises luxembourgeoises.

L'engagement en RSE des entreprises citées ci-dessus va évidemment bien au-delà des exemples de bonnes pratiques illustrées.

Si vous aussi, vous souhaitez faire connaître vos efforts en matière de RSE, alors n'hésitez pas et contactez-nous par e-mail à l'adresse: indr@indr.lu ou par téléphone: (+352) 27 33 01

Si vous souhaitez évaluer l'état d'avancement de votre entreprise en matière de RSE, alors nous vous invitons à consulter le site de l'INDR: www.indr.lu



ERNSTER a adopté un système d'équité de salaires

L'entreprise Ernster a introduit, en collaboration avec le Ministère de l'Égalité des chances, un système d'équité de salaires. Afin d'améliorer la gestion des carrières dans l'entreprise, la direction a procédé à une description et une évaluation de chaque poste et de chaque fonction, ce qui a permis d'établir un système d'équité des salaires. A l'aide de l'outil d'évaluation des salaires et de l'outil Abakaba (système de gestion des salaires), l'entreprise a remis en question la gestion des salaires existante pour renforcer ce principe d'équité de salaires. En partant du principe «un salaire équivalent pour un travail équivalent» tout en prenant en considération les exigences et les contraintes des fonctions existantes, l'entreprise a donc élaboré à l'aide de l'outil Abakaba une nouvelle apprécia-

tion des salariés, et par conséquent, une nouvelle évaluation des salaires pour chaque poste. Ensuite, l'entreprise a augmenté la rémunération des salariés pour lesquels le système a détecté une sous-évaluation par rapport à leur tâche. Finalement, afin d'augmenter la transparence du système de rémunération, l'entreprise a procédé à une large information des salariés sur la mise en place de ce nouvel outil d'équité de salaires.

- **Dénomination:** Ernster
- **Activité:** Librairie
- **Localisation:** Luxembourg-ville
- **Effectif:** 58 personnes



■ **Fernand Ernster,**
Directeur général

DUPONT DE NEMOURS a édité un code de conduite

En 2008 DuPont a réédité une nouvelle version de son code de conduite.

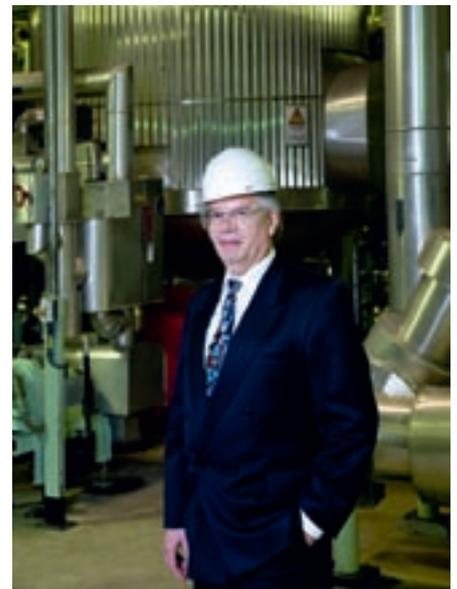
Ce code est divisé en 4 chapitres avec les thématiques suivantes: offrir des solutions durables à ses clients et consommateurs, créer un développement durable pour ses actionnaires, assurer des pratiques durables pour les collectivités, favoriser une culture de durabilité pour ses employés.

Les valeurs fondamentales sont particulièrement essentielles aujourd'hui, alors que l'entreprise opère sur des marchés du monde entier. Ses actes sont observés par les clients, par les consommateurs, les médias, les autorités gouvernementales. DuPont se distingue, non seulement par ses valeurs fondamentales, mais également par sa manière de conduire les affaires; bien souvent, elles

renvoient aussi à des obligations légales qui doivent être rigoureusement respectées.

Ce code de conduite présente ce que l'on attend de l'entreprise sur le plan de toutes ses valeurs fondamentales. Il a été élaboré afin d'aider DuPont à mieux comprendre ses responsabilités et obligations personnelles, de fournir une ligne de conduite spécifique, afin de permettre d'obtenir des informations complémentaires sur les règles et procédures qui aideront à prendre les décisions professionnelles quotidiennes.

- **Dénomination:** DuPont de Nemours (Luxembourg) Sàrl
- **Activité:** Industrie/Chimie
- **Localisation:** Contern
- **Effectif:** 1.190 personnes



■ **Arsène Schiltz,**
Managing Director & Works Director

EN BREF

Prix Santé en Entreprise 2009

Date limite pour les candidatures prolongée au 1^{er} décembre

À la demande des entreprises, le Ministère de la Santé a décidé de prolonger le délai de remise des dossiers de candidature pour la 3^e édition du Prix Santé en Entreprise. La date limite est désormais fixée au 1^{er} décembre 2009. Les lauréats seront récompensés par un certificat et un trophée début 2010. Le thème retenu pour le prix 2009 est «Mieux-être au travail, un nouvel enjeu pour le monde du travail». Ce prix s'adresse à toutes les entreprises qui se situent sur le territoire luxembourgeois. La priorité sera accordée aux projets innovants, créatifs et durables ayant obtenu le soutien des travailleurs. Plus d'informations: Ministère de la Santé, Mme Viviane Alesch, tél.: (+352) 247 85693, viviane.alesch@ms.etat.lu.

Iceland Express

Départs de Luxembourg au cours de l'été 2010

Marqué par la volonté d'étendre les destinations proposées au départ de l'aéroport de Luxembourg, lux-Airport a le plaisir d'annoncer que la compagnie

aérienne Iceland Express reliera Luxembourg à Reykjavik en Islande dès le 1^{er} juin 2010. Iceland Express est une compagnie aérienne créée en 2003 et basée en Islande. Elle dessert actuellement 18 aéroports en Scandinavie, Angleterre, Allemagne, France, Pays-Bas, Suisse, Espagne, Italie et Pologne. Elle opère principalement des avions de type Boeing 737-700 et Boeing 757-200. Par cette nouvelle ligne aérienne, la compagnie desservira l'aéroport de Keflavik et l'aéroport de Luxembourg deux fois par semaine, le mardi et le jeudi. Cette opération est prévue dans un premier temps pour une durée de 3 mois, pouvant ensuite être reconduite. Parallèlement, Iceland Express prévoit l'ouverture d'une nouvelle ligne transatlantique au départ de l'aéroport de Keflavik à destination de l'aéroport de Newark à New York.

Bazar

Bazar International de Luxembourg

Cette année, le Bazar International, image de marque, carrefour des nations, ouvrira ses portes le samedi 28 novembre de 11 à 19 heures et le dimanche 29 novembre de 10 à 18 heures à LUXEXPO au Kirchberg dans les halls 8 et 9. Selon la tradition, S.A.R. la Grande-Duchesse fera sa visite officielle du Bazar le samedi après-midi. Cette manifestation de bienfaisance, unique en son genre à Luxembourg, offrira aux visiteurs la possibilité de flâner parmi 60 stands où 51 pays offrent le meilleur de leurs produits typiques. Deux nouveaux membres cette année: la Slovaquie et la Slovaquie. 1.000 idées-cadeaux, de l'accessoire de mode à l'objet d'art, décorations festives de toutes les nations, et, «last but not least», des plats et produits aussi variés que délicieux à goûter, à déguster, à emporter. De nombreuses tombolas promettent aux heureux gagnants des prix tels que voyages transatlantiques ou objets de luxe. Le montant effectué sera réparti entre 108 projets sur une soixantaine de pays dont la majorité est en Afrique, en Amérique Latine et en Asie. L'entrée au Bazar est gratuite et le parking est gratuit à Luxexpo. Navette gratuite (Ville de Luxembourg, ligne 1: P&R Bouillon-Gare-Centre-Kirchberg) toutes les 10 minutes. Informations sous: www.bazar-international.lu.

Twike

Innovatives Leicht-Elektromobil für zwei Personen
Das kürzlich in Luxemburg vorgestellte Twike ist ein hoch-effizientes dreirädriges Leicht-Elektromobil für zwei Personen. Als erstes Automobil kombiniert das Twike in der Version „Active“ den Elektromotor mit einem Pedalantrieb. Die Muskelkraft wird direkt in Bewegungsenergie umgesetzt. Die neuartige Joysticksteuerung garantiert eine leichte Navigation und Fahrspaß pur. Diese bahnbre-

Présentation des résultats 2009

PricewaterhouseCoopers: L'année 2010 devrait être celle de la reprise



Didier Mouget, Managing Partner et les membres du comité de direction du premier cabinet d'audit et de conseil au Luxembourg ont récemment présenté les résultats de la firme au 30 juin 2009.

Dans un contexte assombri par la crise qui a secoué les marchés financiers et qui affecte encore aujourd'hui l'économie mondiale, PwC a brossé en quelques chiffres, le tableau d'une année 2009 encourageante, avec une augmentation de ses effectifs de près de 8 %, atteignant ainsi 1.950 personnes et une augmentation très importante du nombre de ses nouveaux clients. Le chiffre d'affaires quant à lui s'élève à 221 millions d'euros, en progression de 6 %. Si cette progression de 6 % est relativement modeste comparée aux progressions enregistrées les 4 années précédentes, qui étaient de l'ordre de 20 % par an, elle reflète bien entendu la crise financière et économique très sévère qui a frappé le pays depuis plus d'un an.

Les résultats 2009 de PwC restent donc plus qu'honorables, malgré la crise ambiante, et s'expliquent en grande partie par les efforts et investissements consentis ces dernières années dans le développement de ses activités et sa faculté d'at-

tirer des investisseurs internationaux majeurs tout en les amenant à développer leur substance au Luxembourg que ce soit dans le secteur des sciences de la vie, des biotechnologies ou encore les écotechnologies. En effet, en dehors du secteur financier, le Grand-Duché a su maintenir une place de première importance pour la localisation de sociétés faitières et de financement de groupes internationaux. Comme détaillé dans la publication conjointement publiée avec la Chambre de Commerce: «Luxembourg: Where else?», le Grand-Duché présente un environnement très stable et favorable pour les entreprises et cette dynamique lui permet de rester attractif pour l'établissement d'entreprises nouvelles malgré une situation économique mondiale encore fragile.

PwC a par ailleurs maintenu la quasi-totalité de ses investissements à caractère stratégique, notamment dans les domaines des ressources humaines en conservant ses recrutements à un niveau historiquement très élevé; celui de la prospection auprès d'entreprises étrangères pouvant investir au Luxembourg ainsi que l'innovation avec le développement de nouveaux services et solutions adaptés aux besoins de sa clientèle.

PwC est convaincu que les actions prises par le Gouvernement et les Autorités de Contrôle ont été rapides et efficaces, préservant ainsi le «capital confiance» de la place, garant de succès dans le long terme! Le cabinet continue donc à planifier ses actions stratégiques sur base d'un scénario de reprise proche.

«L'année 2010 devrait être celle de la reprise pour la plupart des activités de la place financière. La situation économique dans d'autres secteurs devrait cependant rester très tendue en raison des problèmes importants que rencontrent toujours la plupart des écono-

mies de par le monde. Nous faisons donc preuve d'un optimisme modéré et poursuivons notre stratégie et nos investissements à long terme», indique Didier Mouget qui ajoute: «2010 devrait aussi permettre de lever certaines incertitudes, dont les modalités de l'échange d'information qui peuvent affecter les activités de banque privée et l'année devrait aussi voir se concrétiser plusieurs opportunités de développement, notamment dans le domaine de la gestion alternative où la réputation de Luxembourg devrait lui permettre d'attirer de nouvelles activités.» ■

Industrie

Cimalux inaugure son 8^e broyeur à Esch-sur-Alzette



A contre-courant des messages négatifs liés à la crise, l'entreprise Cimalux, productrice de ciment depuis 1920, inaugure un outil de production flambant neuf qui augmente considérablement sa capacité de production et d'exportation, pérennise ses sites et diminue de manière significative sa consommation d'énergie. Un investissement de pas moins de 50 millions d'Euros qui conforte Cimalux dans sa stratégie d'entreprise responsable d'un point de vue économique, social et environnemental.

C'est avec une satisfaction certaine que Jeannot Krecké, ministre de l'Economie et du Commerce extérieur, a sym-

boliquement mis en service le nouveau «moulin» de la cimenterie. Ce fameux broyeur n° 8 qui se dresse sur le site d'Esch-sur-Alzette est accompagné par deux silos supplémentaires d'une capacité totale de 15.000 tonnes de ciment, ainsi que de systèmes innovants de stockage complétés par une plateforme logistique multimodale rail-route.

Les nouvelles installations augmentent la capacité de broyage annuelle de ciment de 600.000 tonnes, soit une production supplémentaire de 67 % puisque la capacité théorique maximale passe de 900.000 à 1.500.000 tonnes. Si, en 2008, Cimalux a vendu 915.000 tonnes de ciment pour un chiffre d'affaires de 89,3 millions

EN BREF

chende Kombination vermittelt ein völlig neues Fahrgefühl bei Spitzengeschwindigkeiten um 85 km/h. Das Twike wird mit Nickel-Cadmium oder Lithium-Ionen-Akkumulatoren ausgestattet. Mit einer Reichweite von bis zu 150 km können mit dem Twike alle alltäglichen Strecken leicht bewältigt werden. Der konkurrenzlos niedrige Energieverbrauch von 4-8 kWh pro 100 km ermöglicht Energiekosten von weniger als 0,75 Euro für 100 Kilometer. Noch umweltfreundlicher wird die Twike-Fahrt, wenn der benötigte Strom aus erneuerbaren Energiequellen gewonnen wird. Mit einer Fotovoltaikanlage von 5 qm kann im Jahr der Strom für ca. 10.000 Twike-Kilometer erzeugt werden. Als Null-Emissions-Fahrzeug ist das Twike 5 Jahre völlig von der Kfz-Steuer befreit. Weitere Informationen auf www.twike.lu.



Microinsurance Network

Official launch in presence of Minister Jacobs

The Microinsurance Network will officially be launched on the 24th November 2009 by the Minister of Cooperation and Humanitarian Aid, Marie-Josée Jacobs. The event will be taking place at the Abbaye de Neumünster in Luxembourg during the opening session of the European Microfinance Week 2009. The Microinsurance Network is a member-based network of donor organisations, multilateral agencies, insurance and social protection providers, policymakers and academics, all of whom are involved in microinsurance. Their mission is to promote the development and proliferation of good-value insurance products for people on low-income by providing a platform for information sharing and stakeholder coordination. Microinsurance is a financial tool used to protect people on low-income against specific perils in exchange for regular premium payments proportionate to the likelihood and cost of the risk involved. It can help diminish the risks of those most vulnerable from falling down the poverty spiral. The Microinsurance Network is coordinated by an Executive Committee and a Secretariat, which is based in Luxembourg and hosted by ADA asbl. For information on the Microinsurance Network: www.microinsurancenet.org.

micro insurance network

Den Hausmeeschter S.A.

Nouvelle société créée par Lakehouse S.A. et Rollinger Walfer S.A.

Lakehouse S.A. et Rollinger Walfer S.A. viennent de lancer la société «Den Hausmeeschter S.A.» qui opérera sous le slogan «Un homme à tout faire tout près de chez vous!». «Den Hausmeeschter» sera opérationnel dans un premier temps que dans la commune de Steinsel, mais sera accessible à partir de 2010 pour les communes voisines. Une large palette de services est proposée pour tout ce qui a trait à la maison et ses alentours: réparations, installations, montage et démontage de meubles, petits travaux de peinture, entretien du jardin, rénovations et recyclage. Les interventions sont en principe limitées à une heure maximum. Pour de plus gros travaux, «Den Hausmeeschter» travaille avec un réseau de partenaires à savoir: Rollinger Renovation, De Cilla Carrelage, Electricité Melcher, HAPOGA (De Poolmann) et bien d'autres. Lakehouse S.A. et Rollinger Walfer S.A. sont associés à parts égales dans cette nouvelle société. Plus d'informations sur www.hausmeeschter.lu.



Nordea

Servir la bonne cause

Caroline Wozniacki, la joueuse professionnelle de tennis, était récemment présente chez Nordea Bank S.A. afin de remettre à la Croix-Rouge luxembourgeoise un don de la banque. Cet événement a eu lieu dans les bureaux luxembourgeois de Nordea, rue de Neudorf, où les invités ont pu tester la cuisine scandinave et

EN BREF



rencontrer Caroline, qui fut sur le territoire luxembourgeois pour le BGL Luxembourg Open. Un don de 10.000 EUR a été remis à la Croix-Rouge luxembourgeoise. La majorité de cette somme servira à financer des projets pour des jeunes

locaux. «Nordea sponsorise principalement des enfants et des adolescents. Grâce à cette aide, nous leur donnons la possibilité de se développer au niveau sportif mais aussi culturel et social. Caroline Wozniacki a été sponsorisée par Nordea dans le Nord, et c'est pourquoi nos liens avec elle sont très forts.», a expliqué Jhon Mortensen, le CEO de Nordea Bank S.A.. «Le fait que notre don à la Croix-Rouge luxembourgeoise soit utilisé afin de financer des projets pour des jeunes locaux, s'inscrit dans le prolongement de nos propres aspirations.»



Foyer
Lancement d'un nouveau concept d'assurance

Foyer annonce le lancement d'un concept d'assurance unique au Luxembourg qui s'adapte aux nouveaux modes de vie

des résidents. Le groupe d'assurance a en effet regroupé dans un seul contrat l'assurance habitation et un ensemble de couvertures qui s'accordent aux besoins des clients. L'enjeu pour Foyer est d'être présent à toutes les étapes de la vie d'une famille afin de répondre aux attentes de chacun de ses membres. Flexible, évolutif et personnalisable, «reebou family» est ce concept innovant sur le marché luxembourgeois qui offre la possibilité, au sein d'un seul contrat de protéger l'habitation, les biens, les droits et toute la famille que ce soit à la maison, à l'école, au travail, en voyage ou pendant les loisirs. Foyer inclut dans son offre des solutions d'assistance complètes pour aider ses clients en cas d'urgence et faciliter leur vie au quotidien.



Securex Luxembourg
Inauguration des nouveaux bureaux à Leudelange

En présence de ses partenaires stratégiques et invités de marque, la société Securex Luxembourg a inauguré officiellement le 13 octobre 2009

ses nouveaux locaux situés dans la Zone Industrielle Am Bann à Leudelange. Le 1^{er} janvier dernier, Securex et Alter Domus ont concrétisé un accord visant à regrouper les activités de Securex Luxembourg et Alter Domus Payroll & HR Services. Fort de ce rapprochement, Securex Luxembourg a connu une expansion importante, passant de 7 à 32 employés maintenant localisés à Leudelange. Fondée en 2002 sous le nom de GRH Management Luxembourg, Securex Luxembourg est une filiale du groupe belge du même nom. Securex Luxembourg a développé ses activités dans les domaines de la consultance en ressources humaines, avec notamment des solutions de gestion de l'absentéisme, des spécialistes en recrutement et développement de carrière. Disposant de solutions informatiques intégrées en matière de gestion de Ressources Humaines, Securex propose des services de paie et d'administration HR. Pour plus d'informations: www.securex.lu.

Bofferding
Nouvelle bouteille Long Neck

La Brasserie Bofferding, leader sur le marché brassicole luxembourgeois, lance sa nouvelle bouteille Long Neck. Plus élançée et très élégante, cette nouvelle forme de bouteille correspond aux tendances du moment tant à travers son design jeune, frais et dynamique que par le confort qu'elle offre lors de la consommation à la bouteille. Présentée dans ce nouvel «écrin», la bière Bofferding 100 % naturelle, brassée à partir des meilleures matières premières, pur mal et pur houblon, sans additif, sans conservateur et non pasteurisée, s'offre un nouveau

d'Euros, l'industrie prévoit ainsi d'en expédier 950.000 tonnes en 2009 et 1.200.000 tonnes dès 2011. Dorénavant, tout le clinker produit à Rumelange pourra et sera transformé à Esch pour les besoins propres de Cimalux. La capacité de stockage est elle aussi revue fortement à la hausse. Avec 15.000 tonnes de ciment réparties dans les deux nouveaux silos qui ont été construits, le stockage maximal sur le site d'Esch atteint 37.000 tonnes, assurant ainsi la sécurité d'approvisionnement des clients de l'ensemble de la Grande Région.

Alors que le Luxembourg demeure le 1^{er} marché sur lequel Cimalux est actif, les exportations passeront des 50 % actuels en Allemagne, France et Belgique, à 65 % voire 75 % dans les années

à venir, en tenant compte de l'augmentation de la production. Pour ce faire, Cimalux consolidera d'une part ses activités dans la Grande Région, entres autres en investissant avec ses partenaires dans le secteur du béton prêt à l'emploi. D'autre part, l'entreprise étendra ses activités au-delà du rayon d'action actuel de 150 km grâce aux possibilités offertes par l'expédition intermodale. Tous ces éléments concourent à la pérennisation des sites d'Esch et de Rumelange et à la sécurisation de leurs 150 emplois. Cimalux va non seulement produire plus, mais aussi plus «propre». En cours de certification environnementale ISO 14001, Cimalux est une industrie mature depuis de nombreuses années en termes d'actions favorables à l'environnement. ■

Première mondiale

The Solarwind Project:
Bâtiment à triple certification
environnementale



Le 22 octobre 2009, les initiateurs du projet «The Solarwind Project», PROgroup et Schuller, ont présenté le nouveau bâtiment tertiaire qui va être construit dans la zone d'activité Ecoparc de Windhof, sur la commune de Koerich. A cette occasion, M. Marco Schank, Ministre du Logement, Ministre délégué au Développement durable et aux Infra-

structures, a dévoilé la Solarwindienne, un candélabre urbain qui a la particularité d'être totalement autonome. Il s'agit du premier éclairage public, installé au Grand-Duché du Luxembourg, qui fonctionne à partir d'énergies renouvelables: énergie solaire et énergie éolienne. «The Solarwind Project» est un projet de construction durable basé sur le concept des 4P (People,

Planet, Profit, Pedagogy) développé par les partenaires maître d'ouvrage. Quatre axes de la philosophie du projet en matière de bien-être de l'occupant, de préservation de la planète, de retour sur investissement et d'outil pédagogique grande nature.

Le bâtiment sera la première construction au monde à mettre en œuvre les trois certifications environnementales majeures: 1) BREEAM (BRE Environmental Assessment Method) méthode anglaise d'évaluation utilisée pour décrire la performance environnementale d'un bâtiment selon une série de 8 critères; 2) HQE (Haute Qualité Environnementale) certification française qui vise à améliorer la conception ou la rénovation des bâtiments et des villes en limitant le plus possible leur impact environnemental. La Haute Qualité Environnementale est définie en fonction du «coût global» comprenant le bilan énergétique, les cycles d'entretien et de renouvellement; 3) DGNB (Deutsche Gesellschaft für Nachhaltiges Bauen) certification alle-

mande pour la construction durable, basée sur le «cycle de vie» qui intègre à côté des aspects écologiques également des facteurs économiques et socio-culturels. Ce système offre de bonnes possibilités de classement et de comparaison avec d'autres immeubles.

Le bâtiment, très compact, zéro émission CO₂, d'une surface de 10.000 m², sera doté d'une toiture terrasse, d'installations techniques qui pourront être visitées pour des formations, des éoliennes urbaines en toiture, ainsi que d'autres énergies renouvelables comme la géothermie, des pompes à chaleur, une chaudière biomasse, de panneaux photovoltaïques (300 m²) et solaires thermiques. Le projet Solarwind est présenté à la quatrième édition des Sustainable Energy Europe Awards 2010, organisés du 22 au 26 mars 2010 dans le cadre d'une campagne européenne destinée à sensibiliser le public aux énergies renouvelables. L'inauguration du bâtiment est prévue pour juillet 2011. Plus d'informations: www.solarwind.lu.

Marché de l'automobile

Hyundai Motor Europe fait d'Autodis un exemple pour l'Europe



Autodis, la plus grande concession Hyundai d'Europe, tant en superficie qu'en nombre annuel de vente, a reçu la confiance du siège central européen de Hyundai. Hyundai Motor Europe souhaite en effet faire d'Autodis un exemple pour l'entière du réseau de distribution européen de Hyundai.

La mise en place de la nouvelle identité pour les show-rooms Hyundai est un projet essentiel pour Hyundai Motor Europe. Dans la perspective de nouveaux

EN BREF

look mais ne change rien à son goût tant apprécié par ses fidèles consommateurs. D'autre part, la Brasserie Bofferding a légèrement rafraîchi son étiquette. On y retrouve dans le bas, les médailles gagnées tout au long de l'histoire de la Brasserie qui témoignent de la haute qualité de la bière Bofferding. De plus, l'apparition du terme «Premium Beer» permet une identification internationale du produit et de la marque.



Petit Futé

Nouvelle édition Luxembourg

La nouvelle édition du guide «Petit Futé» consacrée au Luxembourg vient de paraître. Réactualisés chaque année, les city-guides du «Petit Futé» gardent plus que jamais leur vocation pratique et informative. Pour les habitants de longue date comme pour les nouveaux arrivants ou les visiteurs occasionnels, les city guides sont une mine d'infos réjouissantes et accessibles à tous. Sites phares, promenades, restaurants, bars et commerces, lieux d'activités, hébergements... tout éveille la curiosité du Petit Futé. Ville millénaire, dominée à tour de rôle par les Bourguignons, les Espagnols, les Français, les Autrichiens et les Prussiens, Luxembourg affiche fièrement son immense variété de styles architecturaux. En prime avec la nouvelle édition, le lecteur trouvera un plan de ville et d'accès détachable. Le Petit Futé Luxembourg 2010 - 12^e Edition, Collection City-Guide - 360 pages - 56 photos & illustrations - Prix public: 9,95 Euros.



Wordbee

Le Ministère de l'Economie adopte le traducteur Wordbee

Wordbee, la première société luxembourgeoise spécialisée dans les outils d'aide à la traduction annonce le lancement réussi de son produit Web «Wordbee Translator». Le Portail de la sécurité de l'information luxembourgeois, CASES, qui fait partie du Ministère de l'Economie et du Commerce extérieur, utilise déjà l'outil de traduction Wordbee dans son travail quotidien pour gérer ses sites multilingues. «Wordbee Translator» est un outil pour la gestion et la traduction de documents en équipe. Il permet une utilisation entièrement en ligne ne nécessitant aucune installation locale sur le poste de l'utilisateur. Wordbee Translator est destiné aux agences de traduction, traducteurs freelances, entreprises multinationales et institutions gouvernementales. Wordbee S.A. est l'éditeur de logiciels luxembourgeois qui a développé Wordbee Translator mis sur le marché en mai 2009. La société est actuellement hébergée au Technoport d'Esch-sur-Alzette qui a reconnu l'aspect innovant du business model proposé. Pour plus d'informations: www.wordbee.com.



lancements, dont en premier celui de la toute nouvelle ix35, le constructeur souhaite appliquer une nouvelle identité «corporate» et un «look&feel» résolument contemporain à l'entièreté de son réseau de vente. Que Autodis ait été choisi par HME comme show-room pilote ne doit rien au hasard, mais reste malgré tout une reconnaissance et un honneur particulier. Pas moins de 60 distributeurs en provenance de toute l'Europe se sont déplacés le 14 octobre à Autodis dans le cadre de la présentation officielle de la nouvelle identité visuelle de la marque.

Durant cette visite aux installations de Autodis, le Vice-Président Alan Rushforth a justifié son choix auprès de ses 60 invités. Malgré la superficie restreinte du Grand-Duché, Hyundai y réalise des performances de vente exceptionnelles.

Avec 2.367 ventes en 2008, Hyundai était la neuvième marque au Luxembourg et y réalisait une part de marché de 4,54 % (soit bien plus que la moyenne européenne de 2,4 % en 2009). Malgré le contexte économique difficile, Hyundai confirme en 2009 sa position de leader des marques asiatiques sur le marché luxem-

bourgeois. Cette année, la part de marché de Hyundai est de 4,66 % ce qui laisse loin derrière des concurrents de renom tels que Toyota, Opel ou Volvo. A la lueur de ces résultats, la décision prise par HME de situer son territoire-pilote au Grand-Duché, et d'utiliser pour ce faire le garage Autodis, n'a plus rien d'étonnant. La mise en conformité des installations aux nouvelles normes de la marque représente un investissement total de 550.000 €. La mise aux normes des autres points de vente de la marque est prévue pour le 1^{er} janvier 2011 au plus tard. ■

Changement de nom

Travail temporaire: Elitt devient Synergie



En prenant le nom de Synergie, groupe auquel elle appartient, la société de travail temporaire Elitt, dirigée par Liliane Adam, affiche la volonté de se développer au Grand-Duché en privilégiant l'établissement de relations de partenariat avec ses clients.

Créée en 1994, la société de travail temporaire Elitt (5 salariés) est implantée à Esch-sur-Alzette. Elle est spécialisée jusqu'à présent dans le secteur du bâtiment (gros œuvre et second œuvre). En 2003, elle a rejoint le groupe français Synergie, qui compte 600 agences dans 13 pays. Aujourd'hui, Elitt change de nom pour prendre celui du groupe auquel elle appartient. Ce changement traduit la volonté de sa nouvelle directrice, Liliane Adam, de développer l'entreprise en l'ouvrant à de nouveaux secteurs d'activité et en créant une nouvelle agence.

Synergie Luxembourg entend rester présent dans le secteur du bâtiment qui a été son cœur de métier, mais va s'ouvrir plus largement au monde de l'industrie. Parallèlement, la société, qui prévoit d'implanter une agence à Luxembourg, entend répondre aux besoins du

secteur tertiaire. Le projet de développement de Synergie vise à élargir la palette de ses services autant sur le plan géographique avec la création d'une agence que sur le plan sectoriel avec le tertiaire et la création d'une filiale spécialisée dans le recrutement et baptisée Synergie Partners.

Le groupe Synergie, créé en 1970 par Daniel Augereau, est spécialisé dans la gestion globale des ressources humaines et est présent dans 13 pays avec 600 agences et 2.600 collaborateurs. Le groupe propose des missions à 50.000 travailleurs intérimaires et compte 80.000 entreprises clientes. Synergie a réalisé un chiffre d'affaires de 1,2 milliard d'euros en 2008 et est coté à la bourse de Paris. ■

Marketers

Ketterthill: Premier laboratoire luxembourgeois doté d'un équipement robotique

Le Laboratoire Ketterthill vient d'inaugurer sa nouvelle chaîne robotique en présence de M. Mars Di Bartolomeo, Ministre de la Santé, et devient ainsi le premier laboratoire luxembourgeois doté d'un tel équipement de pointe. Celui-ci garantit non seulement une parfaite

standardisation de l'ensemble de la phase préanalytique, mais aussi une amélioration sensible de la gestion des contrôles qualité, un suivi en temps réel de la réalisation des analyses ainsi qu'une optimisation du délai de rendu des résultats. Il permet la maîtrise de l'ensemble du processus analytique

avec la sécurité maximale actuellement disponible. Ce projet s'inscrit ainsi dans le cadre des démarches de qualité ISO 15189 des Laboratoires Ketterthill.

Depuis plus de 60 ans, les Laboratoires Ketterthill progressent continuellement dans le développement

technologique au service de la qualité. L'installation de deux nouvelles chaînes robotiques analytiques participe également à la qualité des analyses en assurant une sécurité maximale, une standardisation de la phase préanalytique et une optimisation du délai de rendu des résultats.

Des services en ligne destinés aux professionnels de santé sont également disponibles. Ils leur permettent d'accéder aux résultats de leurs patients en temps réel. De leur côté, les patients peuvent également visualiser et télécharger leurs résultats en format pdf, via une connexion sécurisée sur le site Internet du laboratoire.

Les résultats des analyses sont validés par les techniciens en poste sur la chaîne grâce à un logiciel spécifique aux laboratoires d'analyses médicales où sont programmées des règles d'interprétation et d'aide à la décision. Ces résultats sont ensuite transmis au système informatique central où ils sont validés par les biologistes au vu de l'ensemble des paramètres du dossier, des résultats antérieurs et des renseignements cliniques fournis par le médecin prescripteur.

Les Laboratoires Ketterthill – issus de la fusion de deux structures familiales et historiques: le laboratoire Ketter fondé en 1956 et le laboratoire Thill, fondé en 1946 – emploient 157 personnes. Ses activités, au niveau national et au niveau transfrontalier, couvrent tous les domaines de la biologie médicale polyvalente et de l'auto-immunité. Ketterthill regroupe 39 centres de prélèvement répartis sur l'ensemble du territoire luxembourgeois. A travers ce réseau national de centres de prélèvement, le laboratoire offre un service de proximité aux citoyens et propose aux médecins une série de services permettant de les accompagner dans leur mission de diagnostic et de traitement des patients.



Le Ministre de la Santé Mars Di Bartolomeo et Dr Jean-Luc Dourson lors de l'inauguration de la chaîne robotique

A large advertisement for Néon Muller. The background is a dark night scene of a city with lights reflecting on water. A large, glowing moon is suspended in the sky, connected to the bottom of the frame by a thin white line that ends in a power plug icon. The text 'Des solutions bien vues' is written in white on the left side. At the bottom, there is a red banner with white text and the company logo.

Des solutions bien vues

Néon Muller, spécialiste de l'enseigne et de la signalétique, vous propose toute une gamme de solutions innovantes et durables. Un service d'entretien et de dépannage proche, réactif et performant. Avec Néon Muller, vous avez la garantie d'un travail basé sur l'expérience et le savoir-faire.

T: +352 44 38 34
F: +352 44 38 28
www.neonmuller.lu

M
NEON MULLER
VOTRE IMAGE EN LUMIÈRE

Esch-sur-Alzette

Play Pause: la nouvelle formule de Fitness & Wellness à Belval



L'équipe du Play Pause prête à accueillir les clients: Irène Heinen, Hugues Schlueter, Carole Margarido, Kevin Haas (de gauche à droite)

Depuis avril 2009, le centre de fitness et de bien-être Play Pause au cœur de Belval Plaza à Esch-sur-Alzette offre toute une gamme de services et d'infrastructures aux amateurs de sport et de «wellness». Play Pause a su imaginer une offre généreuse avec des prestations uniques et se positionne donc comme un lieu idéal pour rencontrer d'autres personnes et se détendre.

Chez Play Pause, on ne parle pas en terme de clients, mais d'hôtes. Avec ces mots d'ordre: «Feel better and be important!». Mais le fitness est avant

tout précieux chez Play Pause pour les valeurs qu'il véhicule et qui font écho aux siennes: diversité et partage. Ainsi, la force de Play Pause est de proposer une vaste palette de prestations: «personal training», méthodes de suivi personnalisées et cours collectifs. Play Pause s'avère également être une expérience unique pour ceux qui sont moins adeptes de sport, puisque le centre de fitness propose également un espace «wellness» pour se ressourcer ou simplement siroter une boisson dans la lounge, entre amis, en famille ou en couple. Play Pause offre un environ-

nement alliant le design d'un hôtel de luxe et l'accueil d'un personnel digne d'une ligne aérienne pour client VIP.

Pour plus d'information: Play Pause, Health & Fitness Company Sàrl, Belval Plaza 1, 7 avenue du Rock'n'Roll, L-4361 Esch-sur-Alzette, Tél.: (+352) 26 55 20 55, Fax: (+352) 54 74 94, E-mail: info@playpause.lu, www.playpause.lu.

Regagnez
des couleurs,
COMMUNIQUEZ!



**Ne pas communiquer en période de crise,
c'est prendre le risque de devenir invisible.
Pourtant, communiquer permet :**

- D'augmenter ou de préserver ses parts de marché, les concurrents ayant tendance à se cacher.
- D'empêcher la concurrence d'entrer sur un marché. voire l'inciter à en sortir.
- De maintenir et de développer la valeur et l'image d'une marque.
- De ne pas devoir rattraper un gros déficit de communication par la suite.

**MARK
COM**®

ACCENTAIGU • ADDEDVALUE • ADVANTAGE • BIZART • BRAIN & MORE • BINSFELD • COMED • CONCEPT FACTORY • DECHMANN COMMUNICATION •
DETE PUBLICITE & COMMUNICATION • DYNAMO STUDIO GRAPHIQUE • EMOTION EVENT MANAGEMENT • GREY WORLDWIDE LUXEMBOURG • INDIACT •
KNEIP COMMUNICATION • MEDIATION • MIKADO PUBLICIS • MILLENIUM ADVERTISING • MOSKITO PRODUCTIONS • PLAN K •
Plus d'informations sur www.markcom.lu

Merkur soutient la publication de ce message.

Marketers

Luxembourg Marketing & Communication Awards 2009: And the winners are...



Christian Blachas, co-producteur et présentateur de l'émission culte «Culture Pub», souhaite que les directeurs de marketing et de communication soient à nouveau intégrés davantage dans le processus de prise des décisions stratégiques des entreprises

La première édition des «Luxembourg Marketing & Communication Awards» a réuni le 29 octobre 420 professionnels du marketing et de la communication au Luxembourg. En première partie de l'événement, Marketers avait réuni des orateurs de renom parmi lesquels Christian Blachas, co-producteur et présentateur de l'émission culte Culture Pub, et François Biltgen, Ministre des Communications et des Médias.

Un débat où l'expérience et le franc-parler de Christian Blachas firent mouche à de nombreuses reprises, exhortant des Directions marketing et Communication à se recentrer sur la marque. Priorité à donner à la créativité, aux idées, voire au culot, un contrepied aux tendances actuelles en somme. La direction marcom est, selon lui, principalement en charge de la marque, de son histoire, de ses valeurs, de son image, rôle actuelle-

ment sous-estimé, mais aussi déserté au profit de tâches plus opérationnelles. C'est pourtant le capital premier d'une entreprise sur le terrain de la communication, un terrain à réinvestir d'urgence également pour crédibiliser et défendre la fonction marketing, souvent davantage perçue comme un fournisseur interne que comme un réel partenaire stratégique.

Les directions ne sont pas en reste. En effet, si les CEO sont aujourd'hui davantage liés à leur CFO – et surtout à leurs actionnaires – le temps où le fondateur de Darty exigeait de son agence une idée nouvelle chaque jour semble révolu. Sans retour en grâce aux yeux du management de la créativité, du rôle de la marque, la fonction marcom aura donc du mal à progresser et à faire progresser son entreprise. Côté agences, c'est surtout l'effondrement du modèle d'agence globale en une vingtaine d'années qui fut soulignée, l'appauvrissement de la créati-

tivité, souvent brimée par des clients frieux ou des services compliance trop zélés. Autre point, la problématique de revenus des médias fut évoquée. En chute de 30 % en 2009 en France par exemple, cette situation, conjuguée au refus des internautes de payer l'information en ligne est une invitation à inventer de nouveaux business models. Cela peut se faire par exemple à travers des memberships ou des formations, ces deux voies étant explorées par CB news.

La deuxième partie de l'événement, plus festive, fut l'occasion de récompenser les meilleurs professionnels et acteurs du secteur. L'ensemble des prix a été attribué en fonction du vote de 48 grands dirigeants marketing et/ou communication, issus de différents secteurs. Pour cette première édition, Jean-Claude Bintz (Lakehouse & Mosquito Productions) a vu sa carrière récompensée d'un «Lifetime Career Award». Jonathan Birden (Thomson Reuters) a été félicité pour son début de carrière prometteur, Pascale Kauffman (Ville de Luxembourg) est élue «Communication Manager of the year» et Troy Bankhead (Kneip) est élu «Marketing Manager of the year». Enfin, le lauréat du prix «CSR Marketing initiative of the year» a été attribué – après une première annonce différente – à PwC Luxembourg pour ses initiatives marketing socialement responsables.

Your access to European markets: Luxembourg, where else?



For more information, our business development leaders stand at your service:

Didier Mouget, Managing partner
didier.mouget@lu.pwc.com
+352 49 48 48-2506

Laurent Probst, R&D partner
laurent.probst@lu.pwc.com
+352 49 48 48-2564

Wim Piot, Tax partner
wim.piot@lu.pwc.com
+352 49 48 48-5773

Luc Henzig, Consulting partner
luc.henzig@lu.pwc.com
+352 49 48 48-2575

This publication, prepared by PricewaterhouseCoopers in collaboration with the Luxembourg Chamber of Commerce, highlights the opportunities of the European market as well as Luxembourg's key advantages and unique proposals for doing business including:

- High Value Industry
- Health Sciences and Technologies
- ICT, e-commerce and Broadcasting
- Logistics & Transport
- Financial services

It further includes a DVD featuring testimonies from key decision-makers.

The brochure can be freely downloaded on the dedicated website:
www.setupineurope.com

www.pwc.lu
www.setupineurope.com

PRICEWATERHOUSECOOPERS 

Belval – Großprojekt von nationaler Bedeutung

Der Umbau des ehemaligen Industriestandorts Belval in ein 160 Hektar umfassendes modernes Wohn-, Arbeits- und Freizeitzentrum, in dem langfristig 7.000 Menschen leben und 20.000 – 25.000 Menschen arbeiten werden, ist eines der größten Urbanisationsprojekte der Luxemburger Geschichte. An dieser Stelle werden wir jeden Monat in Bild und Wort über das Voranschreiten dieses ehrgeizigen Mammutprojektes berichten.

Eröffnung der Wohnviertel „Wald“ und „Waassertrap“ in Belval

Ein ganzes Stadtviertel fertig und eröffnet, zwei Straßen gebaut und an den Verkehr angeschlossen sowie dem ersten von vielen Bäumen in den großen Grünbereichen von Belval eine Heimat gegeben – der Oktober war ein Meilenstein im Großprojekt, nur nicht so statisch, denn es wurde wieder viel bewegt.

Im Blogstil geben wir heute einen Bericht vom aktuellen Belval, bei dem

Fotos und der offizielle Fortschritt im Vordergrund stehen. Bevor wir jedoch zum zeremoniellen Teil kommen, schauen wir noch auf Belval Plaza I und II, die beiden Komplexe mit Geschäften und Wohnungen, in denen sich auch Entscheidendes getan hat.

Belval Plaza

Aber hatten wir es nicht gesagt? Im letzten BELVAL FLASH noch

angekündigt, jetzt schon umgesetzt: Nach dem „Auslisten“ eines Beteiligten mit unzureichender Leistung beim Realisieren wird endlich wieder mit voller Geschwindigkeit weitergefahren.

Belval Plaza I kann sich jetzt auf neue Geschäfte und Übergabe der Apartments an die Eigentümer und Plaza II auf die Fertigstellung konzentrieren.

■ Hier atmosphärische Bilder von letzter Woche aus dem Plaza I:



Business-Lunchbreak in Belval – die Bar ist voll



Blick von der Galerie zur Coffee-Bar – eat in or take away

Fertig und eröffnet: Wohnviertel und Straßen – und der Park beginnt

Aber Belval ist natürlich nicht nur Plaza I und II – die gesamte Infrastruktur des Standortes wird zügig realisiert. Meilenstein tag 10. Oktober 2009: voller Ereignisse, anstrengend, aber erfolg-

reich – genau die richtige Kombination, um wirklich etwas zu bewegen.

Die Grundfunktionen eines Lebensraums, „Mobilität“ und „Wohnen“, wurden bereits umgesetzt; Straßen sowie ein komplettes Wohnviertel wurden im Oktober offiziell der Öffentlich-



Urbanes Leben al fresco – zeitgenössische Wandmalerei

keit übergeben. Und, genauso wichtig: der „Grünen Lunge“ von Belval, den Greenfields, wurde erstes Leben eingehaucht.

*Hugues Schlueter
(Alle Bilder des Eröffnungstages:
Benoit Hocq, Agora) ■*

■ Fortschrittliche Grüße aus Belval!



Digging for Green! Der erste Baum im ersten Greenfield von Belval wird gepflanzt: Schöffen Dagmar Reuter-Angelsberg und Marco Goelhausen, Minister Marco Schank, Präsident Etienne Reuter, Bürgermeister Engel, Direktor Vincent Delwiche von Agora und Direktor Gilles Feider von ArcelorMittal

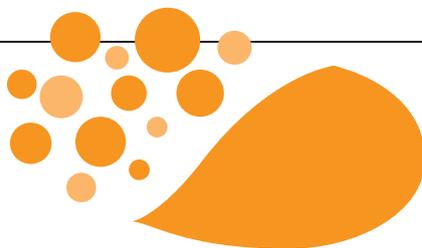


Look up! Offizielle Eröffnung der Straßen „Rue Wassertrap“ und „Rue Charly Gaul“ mit Minister Marco Schank, Sanems Bürgermeister Georges Engel, Schöffen Dagmar Reuter-Angelsberg und Marco Goelhausen, Präsident von Agora Etienne Reuter und Fabienne Gaul, Tochter von Luxemburgs 2005 leider verstorbenen Star-Radfahrprofi und Tour de France-Gewinner Charly Gaul



Ready to live – ein komplettes Stadtviertel ist entstanden!
Einweihung des Viertels BELVAL NORD mit Minister Marco Schank, Bürgermeister Georges Engel, Sanems ehemaligem Bürgermeister Fred Sunnen, Präsident Etienne Reuter und Schöffe Marco Goelhausen

Mehr Informationen über Belval bei den umsetzenden Organisationen unter www.agora.lu und www.fonds-belval.lu



BOURSE D' ENTREPRISES

Bourse transfrontalière d'Entreprises

un outil performant pour la cession et
la reprise d'entreprises en Grande Région

La bourse facilite la transmission d'entreprises et la démarche des partenaires. Elle est guidée par la volonté de vouloir:

- créer une masse critique pour faciliter la rencontre entre cédants et repreneurs dans une vision de fluidité et de mise en réseau;
- dynamiser le marché de la transmission en terme de fiabilité des annonces et de professionnalisme des intervenants;
- promouvoir les territoires de chalandise de la Grande Région;
- pérenniser les activités économiques;
- sauvegarder l'emploi par le maintien d'entreprises rentables;
- développer l'esprit d'entreprendre par le biais de la reprise d'entreprise;
- assurer le contrôle de la qualité par le principe de la territorialité assorti d'un agrément préalable des intermédiaires professionnels sur base d'une charte de fonctionnement et de bonne conduite.

Cette action est co-financée par la Commission européenne dans le cadre du projet «RTCE».

Pour consulter le détail des dernières annonces, un nouveau site a été mis en place: www.bourse-entreprises.org.

Afin d'obtenir toutes les informations relatives aux différentes offres, il vous suffit de vous inscrire via la rubrique «Acquisitions».

Horeca

Nord

Réf C1988: Vends fonds de commerce se trouvant dans une cité touristique, situation exceptionnelle, en plein centre, zone piétonne, style et tradition ardennaise, terrasse, brasserie rustique, 45 couverts, cuisine régionale, le meilleur emplacement touristique au centre.

Ouest

Réf C1901: Vends fonds de commerce, 60 couverts, cuisine traditionnelle, emplacement touristique Vallée des 7 Châteaux, grande terrasse, parking privé.

Centre

Réf C2145: Vends Hôtel 46 chambres, studios et suites, 4 salles de conférences, 2 restaurants, 1 bar et cuisine professionnelle.

Sud

Réf C2194: Vends fonds de commerce d'un débit de boissons alcooliques et non-alcooliques situé au centre de la ville.

Commerce de détail

Nord

Réf C1906: Vends fonds de commerce, vente de bijoux et montres fantaisie ainsi que divers accessoires (sacs à mains, portefeuilles etc.).

Centre

Réf C1920: Vends fonds de commerce de magasin de meubles, fournisseur luxembourgeois exclusif de la marque Danish Design sur mesure.

Réf C1907: Vends fonds de commerce de vêtements pour enfants, multimarques. Situation magasin centrale, grandes vitrines et clientèle habituée.

Réf C1925: Vends société de promotion immobilière avec un capital immobilier propre et loué.

Réf C1947: Vends fonds de Commerce de vêtements de qualité pour hommes (Lacoste, Seidensticker, ...) ainsi que de lingerie (Calida, Triumph, Rösch, Hom).

Réf C2011: Vends fonds de Commerce d'accessoires agricoles et articles de quincaillerie.

Sud

Réf C1992: Vends fonds de commerce de vente de jouets et de cadeaux.

Réf C2131: Vends fonds de commerce de magasin en ameublement et cuisines équipées, excellente renommée, situation proche de Luxembourg-Ville et près des grandes axes routières.

Services

Nord

Réf C1828: Fleuriste situé sur une route nationale avec passage de 60.000 voitures par jour. Magnifique emplacement avec Parking clients, plus site internet pour vente.

Réf C1873: Vends entreprises de vente et d'installation de Chauffages, Climatisations et Sanitaire.

Centre

Réf C2130: Vends Société de transports internationaux et nationaux de tous genres + ADR.

Est

Réf C1976: Vends commerce, opérateur télécom, offre services téléphonie fixe et mobile, abonnements lignes ISDN/Analogues, ADSL, VO/P en GSM sans roaming (distributeur agréé TRANSATEL).

Sud

Réf C2094: Vends fonds de Commerce de logiciels complètement redéveloppés en phase de commercialisation.

Autres

Centre

Réf C2002: Vends société de transport international et national, de déménagement et garde-meubles.

Réf C2007: Vends fonds de commerce d'articles de cadeaux, sport, décoration, gravures, coupes, médailles, etc.

Sud

Réf C2119: Vends fonds de commerce de société de création de site Internet ainsi que tout autre travail informatique.

Pour tout renseignement
complémentaire, la Chambre de
Commerce reste à votre disposition

E-mail: bourse@cc.lu

Tél.: (+352) 42 39 39 338

Personnes de contact:

Géraldine Flammang et

Blazenka Bartolovic



EVENTS COMING UP NEXT...

Ask about our business-packages including :

- A personalized seating area
- A gastronomic offer
- An open bar area
- A reserved parking
- The promotion of your business during the evening of the show
- Private spaces
- ...

Business-packages from
89€ to 154€
per person
according to chosen options

MORE INFO:
+352 43 60 60 222
info@coque.lu



LORD OF THE RINGS

01.12.09 • THE FELLOWSHIP OF THE RING

Movie projection to **live Soundtrack** performed by **Symphony Orchestra, INECC Choir Luxembourg** and Soloists.



GYMMOTION

04.12.09 • DIE FASZINATION DES TURNENS

Eine Show in turnerischer Perfektion mit internationalen Stars sowie **Weltmeister, Olympiasieger** und Top-Athleten aus aller Welt live in Aktion.



CHAMBRE DE
COMMERCE
LUXEMBOURG

Votre partenaire pour la réussite

Chaque mois, le Merkur vous présente sur cette page deux collaborateurs/-trices de la Chambre de Commerce. L'idée de cette nouvelle page est de **rendre encore plus transparents les services et les activités de la Chambre de Commerce** et de **vous permettre de mieux connaître vos interlocuteurs** auprès des différents départements.



■ **Anne-Sophie Theissen**
Attachée Affaires Juridiques –
Département «Avis et Affaires
juridiques»

En tant que juriste, Anne-Sophie travaille au Département Avis et Affaires juridiques. Elle est chargée de rédiger des avis sur les projets de lois et projets de règlements grand-ducaux. En effet, la Chambre de Commerce intervient dans la procédure législative et émet chaque année plus d'une centaine d'avis. Le Département dispose par ailleurs de larges compétences en droit du travail, droit civil, droit commercial, droit des sociétés, droit fiscal, concurrence déloyale, sécurité sociale, propriété intellectuelle, marchés publics, arbitrage, etc.

Anne-Sophie a fait du droit des affaires et de la fiscalité sa spécialité. A ce titre, elle conseille les ressortissants sur des questions juridiques spécifiques. Dans le cadre de ses fonctions, Anne-Sophie est également membre de plusieurs commissions et groupes de travail techniques, comme

par exemple le groupe de travail «Affaires économiques – fiscalité» avec l'Union des Entreprises Luxembourgeoise. «Mes tâches sont très diversifiées et je travaille dans un environnement dynamique et pluridisciplinaire. J'éprouve une réelle satisfaction à relever les défis, à intervenir dans le processus législatif et à défendre les intérêts économiques, en général. Le fait de pouvoir échanger des idées et soumettre des propositions pour apporter une plus-value est particulièrement enrichissant», souligne Anne-Sophie avec enthousiasme. Côté loisirs, Anne-Sophie aime voyager, toujours dans une perspective d'échanges, mais culturels, cette fois. Elle avoue une autre passion pour le jazz et se dit touchée par la profondeur musicale de certaines interprétations. ■



■ **Fred Lion**
Conseiller en Formation – Luxembourg
School for Commerce (LSC)

Fred travaille en tant que Conseiller en formation auprès de la Luxembourg School for Commerce, une entité qui a pour vocation de développer et de mettre en œuvre une politique de formation de qualité, adaptée aux besoins des entreprises. Lancée le 1^{er} octobre 2009, la «Luxembourg School for Commerce» réunit sous une seule et même enseigne l'ensemble des activités de formation de la Chambre de Commerce, gérées par l'Institut de Formation de la Chambre de Commerce (IFCC) et le Service de la Formation Professionnelle Initiale (SFPI), en y ajoutant un volet de formation de niveau universitaire. La LSC agit aussi pour un cadre législatif et réglementaire favorisant la formation. Elle est l'interface entre le monde économique et les pouvoirs publics en matière de formation.

L'activité la plus importante de la «Luxembourg School for Commerce» demeure son offre de formation. La formation doit être perçue comme un investissement dans le capital humain de l'entreprise et une démarche créatrice de plus-value. A ce titre, Fred est responsable de la commercialisation des produits de la LSC auprès des membres de la Chambre de Commerce. Il est en contact permanent avec les entreprises, les conseille et analyse les besoins en formation de celles-ci. Fred participe ensuite à l'élaboration de produits de formation. «Les nombreux contacts avec les entreprises sont toujours très productifs et constituent à mes yeux des échanges particulièrement intéressants», note Fred plutôt satisfait. Passionné de voile depuis sa plus tendre enfance, Fred prend la mer toujours avec autant de bonheur. ■

Direct Mail

le mailing visiblement très efficace

mikado.lu



Direct Mail est le service qui vous permet de faire distribuer tous types de publicités sans adresse dans les boîtes aux lettres, partout au Luxembourg. C'est le moyen idéal pour développer votre chiffre d'affaires et augmenter la fréquentation de votre point de vente. Plus de détails sur www.pt.lu ou au 8002 3210.

Direct Mail

Communiquez avec efficacité.



Division des Postes - L-2998 Luxembourg - Téléphone gratuit : 8002 3210 - www.pt.lu

Le présent document est de nature purement publicitaire provenant de la libre interprétation de l'artiste.

| | | | | | |
|--------------------|--------|--------|-------|--------|--------|
| BIBVA R | 11,75 | 50,77 | 0,69 | 57,487 | 20,079 |
| BNP Paribas | 51,12 | 29,88 | 0,94 | 33,67 | 22,06 |
| Carrefour | 30,16 | 13,605 | 0,88 | 14,655 | 5,9 |
| Credit Agricole | 13,725 | 32,94 | -0,97 | 34,65 | 17,245 |
| Daimler N | 32,62 | 39,92 | 0,20 | 43,226 | 31,214 |
| Danone | 40 | 50,14 | 1,14 | 53,93 | 15,4 |
| Deutsche Bank N | 50,71 | 9,11 | 1,76 | 11,44 | 7,845 |
| Deutsche Telekom N | 9,27 | 17,87 | -0,25 | 30,97 | 17,77 |
| E.ON N | 27,8 | 22,645 | 1,30 | 30 | 13,8 |
| Endesa | 22,94 | 4,185 | 0,36 | 4,375 | 2,8428 |
| Enel | 4,2 | 16,73 | 0,12 | 18,4 | 11,82 |
| Eni | 16,75 | 17,67 | 2,04 | 20,83 | 15,45 |
| France Telecom | 18,03 | 17,76 | 1,41 | 19,16 | 9,33 |
| Generali | 18,01 | 6,47 | 0,70 | 6,91 | 4,28 |
| Iberdrola | 6,515 | 10,955 | 0,91 | 12,345 | |
| ING Groep | 11,055 | 65,43 | 1,07 | 71 | |
| L'Oreal | 66,13 | 57,92 | 0,22 | 64,48 | |
| Lafarge | 58,05 | 66,1 | 0,82 | 69,97 | |
| Lvmh | 66,64 | 110,7 | -0,17 | 116,52 | |
| Muench Rueckvers N | 110,51 | 9,7 | 2,00 | 12,25 | |
| Nokia | 9,7 | 17,995 | 1,06 | 19,265 | |
| Repsol YPF | 18,185 | 15,79 | 1,30 | 17,785 | |
| Roy/Philips Electr | 15,995 | 62,24 | 0,37 | 69,06 | |
| RWE -A- | 62,47 | 3,4075 | 1,04 | 3,87 | |
| Ryanair Holdings | 3,4075 | 33,8 | 1,58 | 36 | |
| Saint Gobain | 34,335 | 49,7 | 0,2 | 51 | |
| Sanofi-Aventis | 49,8 | 33,035 | 0,06 | 35 | |
| SAP | 33,035 | 60,49 | 0,26 | 67,01 | |
| Siemens N | 60,65 | 52,47 | -0,51 | 57,26 | 18,24 |
| Ste Generale -A- | 52,2 | 1,145 | 1,22 | 1,263 | 0,76 |
| Telecom Italia | 1,159 | 18,48 | 3,52 | 19,185 | 13,53 |
| Telefonica | 19,13 | 17,955 | 0,06 | 19,12 | 10,42 |
| TNT | 17,965 | 39,32 | -0,43 | 42,465 | 34,25 |
| Total | 39,15 | 2,54 | 2,26 | 2,775 | 0,564 |
| Unicredit | 2,5975 | 19,4 | -0,36 | 20,13 | 13,455 |
| Unilever Cert | 19,35 | 2,41 | 24 | 16,3 | |
| Vivendi | 21 | 20,505 | | | |

| | |
|--------------------------------|-----|
| InterfundLux - Germany | EUR |
| InterfundLux - Italy | EUR |
| InterfundLux - Netherlands | EUR |
| InterfundLux - Spain | EUR |
| InterfundLux - Belgium | EUR |
| InterfundLux - Flex | EUR |
| InterfundLux - Industrials | EUR |
| InterfundLux - Energy | USD |
| InterfundLux - Europe | EUR |
| Dexia Bonds | EUR |
| Dexia Bonds Euro Inflation | EUR |
| Dexia Bonds Euro Long Term | EUR |
| Dexia Bonds Euro Short Term | EUR |
| Dexia Bonds Europe | EUR |
| Dexia Bonds Europe Convertible | EUR |

4590 3333

Voici le numéro direct de votre personal banker

- 1) Valeur du 02.10
- 2) Valeur du 29.09
- 3) Valeur du 01.10
- 4) Valeur du 28.09
- 5) Valeur du 25.09
- 6) Valeur du 24.09
- 7) Valeur du 31.08
- 8) Valeur du 30.09
- 9) Valeur du 30.03
- 10) Valeur du 31.07
- 11) Valeur du 13.07
- 12) Valeur du 22.07
- 13) Valeur du 27.08
- 14) Valeur du 17.03
- 15) Valeur du 17.03
- 16) Valeur du 17.03

DEXIA PERSONAL BANKING

Offrez un conseiller personnel à votre patrimoine.

Le Personal Banking: une approche globale et adaptée à votre profil pour gérer votre patrimoine financier. Vous bénéficiez d'une relation privilégiée avec un conseiller financier qui vous est spécialement dédié. Il vous connaît et vous propose, avec son équipe, un choix ouvert de solutions d'investissement pour répondre à vos besoins.

Pour plus de renseignements et pour connaître les conditions d'accès à notre service Personal Banking, appelez le 4590 3333. Un Personal Banker vous répondra.

Dexia Banque Internationale à Luxembourg, société anonyme
69 route d'Esch, L-2953 Luxembourg, RCS Luxembourg B-6307

